

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18-19

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018-2019

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE
AND TECHNOLOGY

AFFAIRES SOCIALES,
SCIENCES ET TECHNOLOGIE

Chair:

The Honourable CHANTAL PETITCLERC

Présidente :

L'honorable CHANTAL PETITCLERC

Monday, June 3, 2019
Wednesday, June 5, 2019
Thursday, June 6, 2019 (in camera)

Le lundi 3 juin 2019
Le mercredi 5 juin 2019
Le jeudi 6 juin 2019 (à huis clos)

Issue No. 62

Fascicule n° 62

Third, fourth and fifth (final) meetings:

The subject matter of those elements contained in Divisions 15, 16, 18, 19 and 20 of Part 4, and in Subdivisions C, K and L of Division 9 of Part 4 of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures

Troisième, quatrième et cinquième (finale) réunions :

La teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures

INCLUDING:

THE THIRTY-SIXTH REPORT OF THE
COMMITTEE

(The subject matter of those elements contained in Divisions 15, 16, 18, 19 and 20 of Part 4, and in Subdivisions C, K and L of Division 9 of Part 4 of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures)

Y COMPRIS :

LE TRENTE-SIXIÈME RAPPORT DU
COMITÉ

(La teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures)

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
SOCIAL AFFAIRS, SCIENCE AND TECHNOLOGY

The Honourable Chantal Petitclerc, *Chair*

The Honourable Judith G. Seidman, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Dasko	Mégie
* Day	Munson
(or Mercer)	Oh
Deacon (<i>Ontario</i>)	Poirier
Eaton	Ravalia
Forest-Niesing	* Smith
* Harder, P.C.	(or Martin)
(or Bellemare)	* Woo
(or Mitchell)	(or Saint-Germain)
Kutcher	
Manning	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the orders of the Senate of November 7, 2017 and of November 20, 2018, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Deacon (Ontario) replaced the Honourable Senator Griffin (*June 6, 2019*).

The Honourable Senator Eaton replaced the Honourable Senator Housakos (*June 4, 2019*).

The Honourable Senator Griffin replaced the Honourable Senator Deacon (Ontario) (*June 4, 2019*).

The Honourable Senator Kutcher replaced the Honourable Senator Omidvar (*June 4, 2019*).

The Honourable Senator Deacon (Ontario) replaced the Honourable Senator Kutcher (*June 4, 2019*).

The Honourable Senator Dasko replaced the Honourable Senator Moodie (*June 4, 2019*).

The Honourable Senator Moodie replaced the Honourable Senator Dasko (*June 3, 2019*).

The Honourable Senator Poirier replaced the Honourable Senator Eaton (*June 3, 2019*).

The Honourable Senator Housakos replaced the Honourable Senator Poirier (*June 3, 2019*).

The Honourable Senator Kutcher replaced the Honourable Senator Deacon (Ontario) (*June 3, 2019*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
AFFAIRES SOCIALES, DES SCIENCES ET
DE LA TECHNOLOGIE

Présidente : L'honorable Chantal Petitclerc

Vice-présidente : L'honorable Judith G. Seidman

et

Les honorables sénateurs :

Dasko	Mégie
* Day	Munson
(ou Mercer)	Oh
Deacon (<i>Ontario</i>)	Poirier
Eaton	Ravalia
Forest-Niesing	* Smith
* Harder, C.P.	(ou Martin)
(ou Bellemare)	* Woo
(ou Mitchell)	(ou Saint-Germain)
Kutcher	
Manning	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et aux ordres adoptés par le Sénat le 7 novembre 2017 et le 20 novembre 2018, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Deacon (Ontario) a remplacé l'honorable sénatrice Griffin (*le 6 juin 2019*).

L'honorable sénatrice Eaton a remplacé l'honorable sénateur Housakos (*le 4 juin 2019*).

L'honorable sénatrice Griffin a remplacé l'honorable sénatrice Deacon (Ontario) (*le 4 juin 2019*).

L'honorable sénateur Kutcher a remplacé l'honorable sénatrice Omidvar (*le 4 juin 2019*).

L'honorable sénatrice Deacon (Ontario) a remplacé l'honorable sénateur Kutcher (*le 4 juin 2019*).

L'honorable sénatrice Dasko a remplacé l'honorable sénatrice Moodie (*le 4 juin 2019*).

L'honorable sénatrice Moodie a remplacé l'honorable sénatrice Dasko (*le 3 juin 2019*).

L'honorable sénatrice Poirier a remplacé l'honorable sénatrice Eaton (*le 3 juin 2019*).

L'honorable sénateur Housakos a remplacé l'honorable sénatrice Poirier (*le 3 juin 2019*).

L'honorable sénateur Kutcher a remplacé l'honorable sénatrice Deacon (Ontario) (*le 3 juin 2019*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, June 3, 2019
(144)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4 p.m., in room B30, Senate of Canada Building, the chair, the Honourable Chantal Petitclerc, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Forest-Niesing, Housakos, Kutcher, Mégie, Moodie, Munson, Oh, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Ravalia and Seidman (12).

In attendance: Havi Echenberg and Laura Munn-Rivard, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2019, the committee continued its examination of the subject matter of those elements contained in Divisions 15, 16, 18, 19 and 20 of Part 4, and in Subdivisions C, K and L of Division 9 of Part 4 of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures. (Topic: Division 20) (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 61.*)

WITNESSES:*Employment and Social Development Canada:*

Heather Sheehy, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Service Policy Branch;

Hugues Vaillancourt, Senior Director, Social Development Policy Division, Social Policy Directorate, Strategic and Service Policy Branch.

Colour of Poverty — Colour of Change:

Avvy Yao-Yao Go, Clinic Director, Chinese and Southeast Asian Legal Clinic (by video conference).

Canada Without Poverty:

Michèle Biss, Policy Director and Human Rights Lawyer (by video conference).

Citizens for Public Justice:

Darlene O'Leary, Socio-economic Policy Analyst.

Vanier Institute of the Family:

Nora Spinks, President and CEO.

The chair made a statement.

Ms. Sheehy made a statement, and together with Mr. Vaillancourt, answered questions.

At 4:41 p.m., the committee suspended.

At 4:45 p.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 3 juin 2019
(144)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui à 16 heures, dans la pièce B30 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Chantal Petitclerc (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Forest-Niesing, Housakos, Kutcher, Mégie, Moodie, Munson, Oh, Omidvar, Petitclerc, Poirier, Ravalia et Seidman (12).

Également présents : Havi Echenberg et Laura Munn-Rivard, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2019, le comité poursuit son examen de la teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. (Sujet : section 20) (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 61 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :*Emploi et Développement social Canada :*

Heather Sheehy, sous-ministre adjointe déléguée, Direction générale des politiques stratégiques et de service;

Hugues Vaillancourt, directeur principal, Division de la politique du développement social, Direction de la politique sociale, Direction générale des politiques stratégiques et de service.

Colour of Poverty — Colour of Change :

Avvy Yao-Yao Go, directrice de clinique, Chinese and Southeast Asian Legal Clinic (par vidéoconférence).

Canada sans pauvreté :

Michèle Biss, directrice des politiques et avocate des droits humains (par vidéoconférence).

Citoyens pour une politique juste :

Darlene O'Leary, analyste de la politique socio-économique.

L'Institut Vanier de la famille :

Nora Spinks, présidente et chef de la direction.

La présidente fait une déclaration.

Mme Sheehy fait une déclaration et, avec M. Vaillancourt, répond aux questions.

À 16 h 41, la séance est suspendue.

À 16 h 45, la séance reprend.

Ms. Go, Ms. Biss, Ms. O'Leary and Ms. Spinks made statements and answered questions.

It was agreed that the committee allow coverage by electronic media of the committee's public proceedings on June 5, 2019 with the least possible disruption of its hearings.

At 5:51 p.m., the committee suspended.

At 5:55 p.m., the committee, pursuant to rule 12-1(d), resumed in camera to consider a draft report.

It was agreed that the committee allow the transcription of the in camera portion of today's meeting, that one copy be kept with the clerk of the committee for consultation by committee members present or by the committee analyst; and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of this parliamentary session.

The committee considered a draft report.

It was agreed that the sections on Divisions 15 and 16 of a final report on the subject matter of elements of Bill C-97 be adopted, taking into consideration this meeting's discussions.

At 6:15 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, June 5, 2019
(145)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 3:17 p.m., in room W110, 1 Wellington Street, the chair, the Honourable Chantal Petitclerc, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Forest-Niesing, Griffin, Kutcher, Munson, Oh, Petitclerc, Poirier, Ravalia and Seidman (9).

In attendance: Laura Munn-Rivard and Sonya Norris, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament and Ariane Larouche, Legislative Clerk, Senate of Canada.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2019, the committee continued its examination of the subject matter of those elements contained in Divisions 15, 16, 18, 19 and 20 of Part 4, and in Subdivisions C, K and L of Division 9 of Part 4 of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures. (Topic: Divisions 18 and 19) (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 61.*)

Mme Go, Mme Biss, Mme O'Leary et Mme Spinks font chacune une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu que le comité permette la diffusion par des médias électroniques des délibérations du 5 juin 2019 de manière à les gêner le moins possible.

À 17 h 51, la séance est suspendue.

À 17 h 55, conformément à l'article 12-16(1)d du Règlement, la séance reprend à huis clos pour permettre au comité d'étudier un projet de rapport.

Il est convenu que le comité permette la transcription du huis clos, qu'une copie soit conservée au bureau du greffier pour consultation par les membres du comité présents ou par les analystes du comité, et qu'elle soit détruite par le greffier lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Le comité étudie un projet de rapport.

Il est convenu que les dispositions concernant les sections 15 et 16 pour le rapport final sur la teneur des éléments du projet de loi C-97 soient adoptées, en tenant compte des discussions de la réunion.

À 18 h 15, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 5 juin 2019
(145)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui à 15 h 17, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Chantal Petitclerc (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Forest-Niesing, Griffin, Kutcher, Munson, Oh, Petitclerc, Poirier, Ravalia et Seidman (9).

Également présents : Laura Munn-Rivard et Sonya Norris, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ariane Larouche, greffière législative, Sénat du Canada.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2019, le comité poursuit son examen de la teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. (Sujet : sections 18 et 19) (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 61 des délibérations du comité.*)

*WITNESSES:**Canada Mortgage and Housing Corporation:*

Michel Tremblay, Senior Vice President, Policy and Innovation;

Mark Young, Director, Legal services.

Department of Finance Canada:

Robert Sample, Senior Director, Market Policy, Capital Markets Division;

David LeDrew, Senior Advisor, Capital Markets Division.

Canadian Real Estate Association:

Jason Stephen, President.

Maytree Foundation:

Garima Talwar Kapoor, Director, Policy and Research.

The chair made a statement.

Mr. LeDrew and Mr. Tremblay made statements and, together with Mr. Sample, answered questions.

At 4:15 p.m., the committee suspended.

At 4:20 p.m., the committee resumed.

Mr. Stephen and Ms. Talwar Kapoor made statements and answered questions.

At 5:15 p.m., the committee suspended.

At 5:20 p.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2019, the committee continued its examination of the subject matter of those elements contained in Divisions 15, 16, 18, 19 and 20 of Part 4, and in Subdivisions C, K and L of Division 9 of Part 4 of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures. (Topic: Subdivision C of Division 9)

*WITNESSES:**Health Canada:*

David K. Lee, Chief Regulatory Officer, Health Products and Food Branch;

Greg Loyst, Director General, Policy and Regulatory Strategies Directorate.

Mr. Lee and Mr. Loyst made statements and answered questions.

At 5:44 p.m., the committee suspended.

At 5:47 p.m., the committee, pursuant to rule 12-1(d), resumed in camera to consider a draft report.

It was agreed that the committee allow the transcription of the in camera portion of today's meeting, that one copy be kept with the clerk of the committee for consultation by committee

*TÉMOINS :**Société canadienne d'hypothèques et de logement :*

Michel Tremblay, premier vice-président, Politiques et innovation;

Mark Young, directeur, Services juridiques.

Ministère des Finances Canada :

Robert Sample, directeur principal, Politique des marchés, Division des marchés des capitaux;

David LeDrew, économiste principal, Division des marchés des capitaux.

Association canadienne de l'immeuble :

Jason Stephen, président.

Fondation Maytree :

Garima Talwar Kapoor, directrice, Politiques et recherche.

La présidente fait une déclaration.

M. LeDrew et M. Tremblay font chacun une déclaration et, avec M. Sample, répondent aux questions.

À 16 h 15, la séance est suspendue.

À 16 h 20, la séance reprend.

M. Stephen et Mme Talwar Kapoor font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 17 h 15, la séance est suspendue.

À 17 h 20, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2019, le comité poursuit son examen de la teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. (Sujet : sous-section C de la section 9)

*TÉMOINS :**Santé Canada :*

David K. Lee, dirigeant principal de la réglementation, Direction générale des produits de santé et des aliments;

Greg Loyst, directeur général, Direction des politiques et des stratégies réglementaires.

M. Lee et M. Loyst font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 17 h 44, la séance est suspendue.

À 17 h 47, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance reprend à huis clos pour permettre au comité d'étudier un projet de rapport.

Il est convenu que le comité permette la transcription du huis clos, qu'une copie soit conservée au bureau du greffier pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes

members present or by the committee analyst; and that the transcript be destroyed by the clerk when authorized to do so by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of this parliamentary session.

The committee considered a draft report.

It was agreed that the sections on Division 20 of a final report on the subject matter of elements of Bill C-97 be adopted, taking into consideration this meeting's discussions.

At 6:08 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, June 6, 2019
(146)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met in camera this day at 10:31 a.m., in room W110, 1 Wellington Street, the chair, the Honourable Chantal Petitclerc, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Dasko, Deacon (*Ontario*), Eaton, Forest-Niesing, Kutcher, Mégie, Munson, Oh, Petitclerc, Poirier, Ravalia and Seidman (12).

In attendance: Laura Munn-Rivard, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; and Ariane Larouche, Legislative Clerk, Senate of Canada.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, May 2, 2019, the committee continued its examination of the subject matter of those elements contained in Divisions 15, 16, 18, 19 and 20 of Part 4, and in Subdivisions C, K and L of Division 9 of Part 4 of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 61.*)

The committee considered a draft report.

It was agreed that the draft report be adopted.

du comité, et qu'elle soit détruite par le greffier lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Le comité étudie un projet de rapport.

Il est convenu que les dispositions concernant la section 20 pour le rapport final sur la teneur des éléments du projet de loi C-97 soient adoptées, en tenant compte des discussions de la réunion.

À 18 h 8, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 6 juin 2019
(146)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui à 10 h 31, dans la pièce W110 du 1, rue Wellington, sous la présidence de l'honorable Chantal Petitclerc (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Dasko, Deacon (*Ontario*), Eaton, Forest-Niesing, Kutcher, Mégie, Munson, Oh, Petitclerc, Poirier, Ravalia et Seidman (12).

Également présentes : Laura Munn-Rivard, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ariane Larouche, greffière législative, Sénat du Canada.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 2 mai 2019, le comité poursuit son examen de la teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 61 des délibérations du comité.*)

Le comité examine un projet de rapport.

Il est convenu d'adopter un projet de rapport.

It was agreed that the chair be authorized to approval the final translation and that the chair table the report in the Senate at the earliest opportunity.

At 10:56 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu de permettre à la présidence d'approuver la traduction définitive et de présenter le rapport au Sénat à la première occasion.

À 10 h 56, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Thursday, June 6, 2019

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology has the honour to table its

THIRTY-SIXTH REPORT

Your committee, which was authorized to examine the subject matter of those elements contained in Divisions 15, 16, 18, 19 and 20 of Part 4, and in Subdivisions C, K and L of Division 9 of Part 4 of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures, has, in obedience to the order of reference of Thursday, May 2, 2019, examined the said subject-matter and now reports as follows:

Division 15

Division 15 of Part 4 seeks to enact the College of Immigration and Citizenship Consultants Act, which would create a new regulatory regime governing immigration and citizenship consultants. It would provide that the purpose of the College of Immigration and Citizenship Consultants is to regulate immigration and citizenship consultants by maintaining a high ethical, educational and language standard among consultants.

Your committee acknowledges that, through these changes, the Government of Canada would be taking a significant step towards strengthening consumer protection and supporting those consultants who provide ethical and sound services in a growing industry. Your committee supports the creation of a fee guide to provide guidance to clients and consultants on the appropriate costs for consulting services.

Your committee recommends that the new proposed College of Immigration and Citizenship Consultants work closely and collaborate with the Bar associations across Canada to clarify the scope of work of consultants.

Your committee urges the government to set a deadline by which current consultants who are grandfathered into the new proposed regime must obtain the same level of certification and education as newer consultants with the goal of establishing a standard level of qualifications within the proposed College.

Lastly, your committee recommends that an independent review be conducted within two to five years of the implementation of this new proposed regulatory regime governing immigration and citizenship consultants, with the goal of assessing its effectiveness at protecting the public.

Division 16

Division 16 of Part 4 seeks to amend the *Immigration and Refugee Protection Act* to, among other things, introduce a new ground of ineligibility for refugee protection if a claimant has previously made a claim for refugee protection in another country with which Canada has a data-sharing agreement.

RAPPORT DU COMITÉ

Le jeudi 6 juin 2019

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie a l'honneur de déposer son

TRENTE-SIXIÈME RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé à examiner la teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures, a, conformément à l'ordre de renvoi du jeudi 2 mai 2019, examiné ladite teneur du projet de loi et en fait maintenant rapport comme il suit :

Section 15

La section 15 de la partie 4 édicte la *Loi sur le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté*, qui prévoit un nouveau régime de réglementation pour les consultants en immigration et en citoyenneté. Elle prévoit aussi que le Collège des consultants en immigration et en citoyenneté a pour mission de régir les consultants en immigration et en citoyenneté en maintenant des normes de déontologie, d'éducation et de compétence linguistique élevées chez les consultants.

Votre comité reconnaît que, en effectuant ces changements, le gouvernement du Canada poserait un geste important qui renforcerait la protection des consommateurs dans une industrie en pleine croissance et qui appuierait les consultants qui fournissent des services éthiques et consciencieux. Votre comité appuie la création d'un guide des frais pour fournir des orientations aux clients et aux consultants sur les coûts appropriés pour les services de consultation.

Votre comité recommande que le nouveau Collège des consultants en immigration et en citoyenneté proposé collabore étroitement avec les associations de Barreau du Canada afin de clarifier la portée du travail des consultants.

Le Comité exhorte le gouvernement à donner une date limite aux personnes bénéficiant d'un droit acquis dans le nouveau régime proposé pour obtenir le même niveau d'attestation ou de formation que les nouveaux consultants afin d'établir un niveau normalisé de qualifications au sein du collège proposé.

Enfin, votre comité recommande la tenue, dans un délai de deux à cinq ans, d'un examen indépendant sur la mise en œuvre du nouveau régime de réglementation proposé pour les consultants en immigration et en citoyenneté. Cet examen servirait à évaluer dans quelle mesure le régime protège le public.

Section 16

La section 16 de la partie 4 vise à modifier la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* pour prévoir, entre autres objectifs, que constitue un nouveau critère d'irrecevabilité le fait, pour un demandeur d'asile, d'avoir antérieurement fait une demande d'asile auprès d'un autre pays avec lequel le Canada a conclu un accord d'échange de renseignements.

Your committee questions why the Government of Canada has embedded a substantive piece of proposed legislation in a budget bill, which limits Parliament's ability to conduct a detailed examination of a legislative amendment that will have profound effects on a vulnerable population group.

Your committee welcomes the amendment made by the House of Commons Standing Committee on Finance, which would allow for a mandatory hearing at the pre-removal risk assessment (PRRA). However, some witnesses expressed serious concerns that the PRRA is not equivalent to an independent refugee determination process. A PRRA hearing is unlikely to be of the same quality, thoroughness and effectiveness as an Immigration and Refugee Board of Canada hearing (IRB). Some witnesses suggested that instead of providing funding and resources to the untested enhanced PRRA, the Government of Canada should invest in the existing IRB.

Your committee is concerned that the new proposed ground of ineligibility for refugee protection could negatively affect certain groups of refugee claimants, including women who are escaping domestic violence, individuals from the LGBTQ (lesbian, gay, bisexual, transgender and queer) community, and individuals escaping gang-related violence.

Your committee recommends that the Government of Canada consider delaying the implementation of these proposed changes until the immigration and refugee system is properly prepared and resourced, including through the provision of appropriate and timely training to PRRA officers to conduct hearings.

Furthermore, your committee recommends that there would be an automatic stay on the removal of refugee claimants who receive a negative PRRA decision pending a possible leave for judicial review of the PRRA results by the Federal Court.

Lastly, your committee recommends that the Government of Canada conduct a review of these proposed amendments to the *Immigration and Refugee Protection Act*, to be held one-year after implementation, with the goal of determining the impact on refugee claims in Canada.

Divisions 18

Division 18 of Part 4 seeks to amend the *National Housing Act* to allow Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) to acquire an interest or right in a housing project that is occupied or intended to be occupied by the owner of the project and to make an investment to acquire such an interest or right. These amendments will support CMHC's proposed First-Time Home Buyer Incentive outlined in Budget 2019.

Votre comité se demande pourquoi le gouvernement du Canada a ajouté une disposition législative aussi importante à un projet de loi d'exécution du budget, une décision qui limite la capacité du Parlement de tenir un examen détaillé de la modification législative en question, laquelle aura des répercussions considérables sur un groupe de personnes vulnérables.

Votre comité prend bonne note de la modification proposée par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, qui prévoit la tenue obligatoire d'une audience à l'étape de l'examen des risques avant renvoi (ERAR). Des témoins ont cependant exprimé de sérieuses réserves à cet égard; selon eux, l'ERAR n'équivaut pas à un processus indépendant de détermination du statut de réfugié. Il est peu probable qu'une audience à l'étape de l'ERAR soit d'aussi bonne qualité et aussi approfondie et efficace qu'une audience menée par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada (CISR). Des témoins ont proposé que, plutôt que fournir du financement et des ressources à un ERAR renforcé, qui n'a pas encore été mis à l'essai, le gouvernement du Canada investisse dans le processus déjà appliqué par la CISR.

Votre comité craint que le nouveau critère d'irrecevabilité proposé ait des effets négatifs pour certains groupes de demandeurs du statut de réfugié, dont les femmes qui tentent de fuir la violence conjugale, les membres de la communauté LGBTQ (lesbiennes, gais, bisexuels, transgenres et queers) et les personnes qui fuient la violence des gangs de rue.

Votre comité recommande que le gouvernement du Canada envisage de retarder la mise en œuvre des modifications décrites ci-dessus jusqu'à ce que le système d'immigration et de protection des réfugiés soit bien préparé et doté des ressources nécessaires, notamment jusqu'à ce que les agents responsables de l'ERAR aient reçu, en temps opportun, une formation adéquate sur la tenue des audiences proposées.

De plus, votre comité recommande une suspension automatique du renvoi d'un demandeur du statut de réfugié qui fait l'objet d'une décision défavorable à l'étape de l'ERAR, dans l'attente d'une éventuelle révision judiciaire des résultats de l'ERAR par la Cour fédérale.

Enfin, votre comité recommande que le gouvernement du Canada procède à un examen de ces modifications proposées à la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, qui se tiendrait un an après leur mise en œuvre et qui viserait à déterminer leur effet sur les demandes d'asile présentées au Canada.

Section 18

La section 18 de la partie 4 modifie la *Loi nationale sur l'habitation* afin de permettre à la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) d'acquérir un droit ou un intérêt dans un ensemble d'habitation occupé ou destiné à être occupé par le propriétaire de celui-ci et de faire des placements afin d'acquérir un tel droit ou intérêt. Ces modifications appuieraient l'Incitatif à l'achat d'une première propriété proposé par la SCHL, inclus dans le Budget 2019.

Your committee is concerned that the details for First-Time Home Buyer Incentive are not yet clearly established, which makes it challenging for your committee to provide observations on Division 18.

Your committee asks that the following concerns be considered by the Government of Canada when establishing the final details for the proposed First-Time Home Buyer Incentive:

- The incentive may not be available to many first-time home-buyers in regions with high average costs for housing. Based on some of the current qualifying requirements (maximum household income threshold is set at \$125,000 or less per year and the loan to income threshold is set at 4 to 1), the incentive may not be useful for first-time home-buyers in housing markets where the average housing cost is above \$500,000.
- The incentive's qualifying conditions do not include individuals beyond first-time home-buyers who are also in need of assistance in purchasing a home, such as seniors who must downsize.
- The incentive may increase the number of home-buyers at a rate beyond the increase in housing supply, which could then lead to the unintended consequence of raising housing prices.

Division 19

Division 19 of Part 4 seeks to enact the National Housing Strategy Act. That Act provides for, among other things, the development and maintenance of a national housing strategy, the establishment of a National Housing Council and the appointment of a Federal Housing Advocate.

Your committee recognizes the significance of the proposed National Housing Strategy Act, which would provide a pragmatic and workable strategy to address housing need and homelessness in Canada while upholding Canada's obligations under the *International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights*.

Division 20

Division 20 of Part 4 seeks to enact the Poverty Reduction Act, which would provide official metrics — including the Official Poverty Line — to measure the level of poverty in Canada; set out two poverty reduction targets; and establish the National Advisory Council on Poverty.

Your committee acknowledges that poverty affects people from every region across Canada, and that certain groups experience disproportionately high rates of poverty.

Your committee recommends that the metrics used to measure the level of poverty in Canada in the proposed Poverty Reduction Act include data disaggregated by both region and identity

Votre comité s'inquiète du fait que les détails de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété ne sont pas encore clairement établis, ce qui rend difficile la tâche du comité de s'exprimer sur la section 18.

Votre comité demande que les éléments suivants soient examinés par le gouvernement du Canada lors de l'établissement des derniers détails de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété :

- L'incitatif pourrait ne pas être disponible pour de nombreux acheteurs d'une première habitation dans les régions où le coût du logement moyen est élevé. Selon certains des critères d'admissibilité actuels (le seuil de revenu maximal du ménage est fixé à 125 000 \$ par année, et le seuil du rapport prêt au revenu est fixé à 4 pour 1), l'incitatif pourrait ne pas être utile pour les acheteurs d'une première habitation dans les marchés du logement où le coût moyen d'une propriété dépasse 500 000 \$.
- Les critères d'admissibilité à l'incitatif ne comprennent pas les personnes qui n'en sont pas à l'achat de leur première habitation, mais qui ont toutefois besoin d'aide pour acheter une propriété, par exemple les aînés qui doivent acheter une habitation plus petite.
- L'incitatif pourrait faire augmenter le nombre d'acheteurs à un taux plus rapide que l'augmentation de l'offre d'habitations, ce qui aurait pour conséquence imprévue de faire grimper le prix des logements.

Section 19

La section 19 de la partie 4 édicte la Loi sur la stratégie nationale sur le logement, qui prévoit notamment l'élaboration et le maintien d'une stratégie nationale sur le logement, la constitution du Conseil national du logement et la nomination d'un défenseur fédéral du logement.

Votre comité reconnaît l'importance de la Loi sur la stratégie nationale sur le logement proposée dans le projet de loi; elle établirait une stratégie pragmatique et réaliste afin de répondre aux besoins de logement et de lutter contre l'itinérance au Canada tout en respectant les obligations du Canada découlant du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels*.

Section 20

La section 20 de la partie 4 vise à édicter la Loi sur la réduction de la pauvreté, qui prévoirait des outils officiels — notamment le seuil officiel de la pauvreté — pour mesurer le taux de pauvreté au Canada; établirait deux cibles de réduction de la pauvreté; et constituerait le Conseil consultatif national sur la pauvreté.

Le comité reconnaît que la pauvreté touche des gens de toutes les régions du Canada et que certains groupes présentent des taux de pauvreté disproportionnés.

Le comité recommande que les outils utilisés pour mesurer le niveau de pauvreté au Canada dans la Loi sur la réduction de la pauvreté proposée comprennent des données ventilées par région

groups. Your committee heard that the poverty reduction targets in clause 6 should apply not only to the general population in Canada, but also to specific groups who are disproportionately affected by high rates of poverty.

Your committee acknowledges that while there are a number of population groups that are vulnerable to poverty, children are particularly defenseless because they are dependent on their parents, family and community. Your committee recognizes that children may experience long-lasting harmful effects when they grow up in poverty, which could lead to obstacles in attaining economic security and perpetuate the damaging cycle of poverty.

Your committee is concerned that, given their developmental requirements, the unique needs of children are not adequately addressed in the proposed Poverty Reduction Act. Your committee observes that the proposed Act would benefit from child-specific poverty reduction targets and from requirements to include metrics that are sensitive to child development.

Your committee is concerned that the proposed Poverty Reduction Act fails to provide a coherent path toward addressing poverty in Canada beyond 2030. The proposed target of reducing poverty by 50% by 2030 compared to the 2015 level would still leave an estimated one in 17 Canadians living in poverty.

Additionally, your committee believes that metrics complementing the Official Poverty Line should include a measure of income inequality in order to provide a more balanced concept of poverty. Your committee is concerned that those Canadians who are at the deepest levels of poverty are least likely to break the cycle of poverty and will fall further behind other Canadians.

As with Division 16, your committee questions why the Government of Canada has embedded a significant piece of proposed legislation in a budget bill, which limits Parliament's ability to thoroughly examine the amendments.

Subdivision C of Division 9

Subdivision C of Division 9 of Part 4 amends the *Food and Drugs Act* to improve safety and enable innovation. Your committee recognizes that the proposed amendments are a positive step forward. However, your committee would like to see ongoing evaluation of the new provisions to ensure proper implementation and identification of potential negative outcomes.

et par groupe d'appartenance. Selon les témoins, les cibles de réduction de la pauvreté à l'article 6 devraient s'appliquer non seulement à la population générale du Canada, mais également à des groupes précis qui sont touchés de façon disproportionnée par des taux élevés de pauvreté.

Votre comité reconnaît que, bien que plusieurs groupes de la population soient vulnérables à la pauvreté, les enfants sont particulièrement démunis puisqu'ils dépendent de leurs parents, de leur famille et de leur communauté. Le comité reconnaît que les enfants qui grandissent dans la pauvreté peuvent subir des effets néfastes à long terme, ce qui peut mener à des obstacles en vue d'atteindre la sécurité économique et perpétuer le cycle dévastateur de la pauvreté.

Le comité craint qu'en raison des besoins liés au développement des enfants, l'ensemble des besoins uniques des enfants ne soient pas adéquatement pris en compte dans la Loi sur la réduction de la pauvreté proposée. Le comité estime que la loi proposée devrait être assortie de cibles de réduction de la pauvreté propres aux enfants, de même que de l'obligation d'inclure des indicateurs qui tiennent compte du développement des enfants.

Le comité se préoccupe du fait que la Loi sur la réduction de la pauvreté proposée ne prévoit pas de démarche cohérente pour lutter contre la pauvreté au Canada au-delà de 2030. Nous estimons que la cible proposée, qui consiste à réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2030 par rapport au niveau de 2015, ferait tout de même en sorte qu'un Canadien sur 17 vivrait toujours dans la pauvreté.

De plus, le comité estime que les outils qui viennent s'ajouter au seuil officiel de la pauvreté devraient inclure une mesure de l'inégalité des revenus de manière à offrir un concept plus équilibré de la pauvreté. Le comité craint que les Canadiens qui sont les plus pauvres soient moins susceptibles de briser le cycle de la pauvreté et perdent encore du terrain par rapport aux autres Canadiens.

Comme c'est le cas pour la section 16, le comité se demande pourquoi le gouvernement du Canada a intégré une si importante proposition de loi dans un projet de loi d'exécution du budget, une méthode qui limite la capacité du Parlement d'examiner en détail les modifications proposées.

Sous-section C de la section 9

La sous-section C de la section 9 de la partie 4 modifie la *Loi sur les aliments et drogues* afin d'améliorer la sécurité et de favoriser l'innovation. Le Comité reconnaît que les modifications proposées constituent un pas dans la bonne direction. Toutefois, il aimerait que les nouvelles dispositions fassent l'objet d'une évaluation continue pour assurer leur bonne mise en œuvre et la détection de tout résultat négatif possible.

Subdivisions K and L of Division 9

Your committee does not have any comments on Subdivisions K and L of Division 9 of Part 4.

Respectfully submitted,

Sous-sections K et L de la section 9

Votre comité n'a pas de commentaires sur les sous-sections K et L de la section 9 de la partie 4.

Respectueusement soumis,

La présidente,

CHANTAL PETITCLERC

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, June 3, 2019

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4 p.m. to study the subject matter of those elements contained in Divisions 15, 16, 18, 19 and 20 of Part 4, and in Subdivisions C, K and L of Division 9 of Part 4 of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures; and, in camera, for the consideration of a draft report.

Senator Chantal Petitclerc (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good afternoon and welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology.

[*Translation*]

I'm Senator Chantal Petitclerc from Quebec. I'm pleased to be chairing the meeting today.

[*English*]

Before I give the floor to our witnesses, I would like my colleagues to introduce themselves.

Senator Seidman: Judith Seidman, from Montreal, Quebec, deputy chair of the committee.

[*Translation*]

Senator Poirier: Good afternoon. Rose-May Poirier from New Brunswick.

[*English*]

Senator Ravalia: Mohamed Ravalia, Newfoundland and Labrador.

Senator Oh: Victor Oh, Ontario.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: Good afternoon. Josée Forest-Niesing from northern Ontario

[*English*]

Senator Kutcher: Stan Kutcher, Nova Scotia.

The Chair: Today, we continue our study of the subject matter of elements contained in Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 3 juin 2019

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 heures, pour étudier la teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures; et pour examiner, à huis clos, une ébauche de rapport.

La sénatrice Chantal Petitclerc (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Bonjour à tous et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.

[*Français*]

Mon nom est Chantal Petitclerc, sénatrice du Québec. C'est un plaisir pour moi de présider la réunion d'aujourd'hui.

[*Traduction*]

Avant de céder la parole à nos témoins, je vais demander à mes collègues sénateurs de bien vouloir se présenter.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal (Québec), vice-présidente du comité.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Bon après-midi. Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Ravalia : Mohamed Ravalia, Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Oh : Victor Oh, Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : Bon après-midi. Josée Forest-Niesing, du Nord de l'Ontario.

[*Traduction*]

Le sénateur Kutcher : Stan Kutcher, Nouvelle-Écosse.

La présidente : Nous poursuivons donc aujourd'hui notre étude de la teneur de certains éléments du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au

March 19, 2019, and other measures. This committee will proceed through the various divisions assigned to it this week.

Last week, we examined Divisions 15 and 16, and today we are studying Division 20 of Part 4, which enacts the poverty reduction act.

[*Translation*]

I want to welcome our witnesses. We're joined today by Heather Sheehy, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Service Policy Branch; and Hugues Vaillancourt, Senior Director, Social Development Policy Division, Social Policy Directorate, Strategic and Service Policy Branch, at Employment and Social Development Canada.

[*English*]

I want to remind my colleagues that we have this first panel of witnesses for 30 minutes. Please begin with your opening remarks.

[*Translation*]

Heather Sheehy, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Service Policy Branch, Employment and Social Development Canada: Good afternoon. I want to thank the committee members for having us here today. I'm pleased to see you again.

[*English*]

I will begin with a brief overview of Division 20 of Bill C-97 as it pertains to the proposed poverty reduction act. As the committee knows, on August 21, 2018, the government released "Opportunity for All - Canada's First Poverty Reduction Strategy."

First, the poverty reduction act included in the Budget Implementation Act legislates the commitments made in the strategy. Specifically, it proposes to legislate two targets for poverty reduction to reduce the poverty rate by 20 per cent by 2020 from 2015 and by 50 per cent by 2030 from its 2015 level.

Second, the legislation proposes to set an official measure, Canada's official poverty line. The official poverty line is based on the cost of a basket of goods and services that individuals and families require to meet their basic needs and achieve a modest standard of living in communities across the country.

Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures. Notre comité va continuer cette semaine l'examen des différentes sections de ce projet de loi qui lui ont été assignées.

Nous nous sommes penchés la semaine dernière sur les sections 15 et 16 et nous allons nous intéresser aujourd'hui à la section 20 de la partie 4 qui édicte la Loi sur la réduction de la pauvreté.

[*Français*]

Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons aujourd'hui, d'Emploi et Développement social Canada, Mme Heather Sheehy, sous-ministre adjointe déléguée, Direction générale des politiques stratégiques et de service, ainsi que M. Hugues Vaillancourt, directeur principal, Division de la politique du développement social, Direction de la politique sociale, Direction générale des politiques stratégiques et de service.

[*Traduction*]

Je tiens à rappeler à mes collègues que nous disposons de seulement 30 minutes avec ce premier groupe de témoins. Je vous cède la parole pour vos observations préliminaires.

[*Français*]

Heather Sheehy, sous-ministre adjointe déléguée, Direction générale des politiques stratégiques et de service, Emploi et Développement social Canada : Bonjour. Je remercie les membres du comité de nous accueillir ici aujourd'hui. C'est un plaisir pour moi de vous revoir.

[*Traduction*]

Je voudrais vous présenter un bref aperçu de la section 20 du projet de loi C-97 qui vise la mise en œuvre de la Loi sur la réduction de la pauvreté. Comme vous le savez tous, le gouvernement a rendu publique le 21 août 2018 « Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté ».

Premièrement, l'édiction de la Loi sur la réduction de la pauvreté par le truchement de la Loi d'exécution du budget officialise les engagements pris dans le cadre de cette stratégie. On propose plus précisément d'inscrire dans la loi deux cibles bien définies : on veut réduire le taux de pauvreté de 20 p. 100 d'ici 2020 et de 50 p. 100 d'ici 2030, le tout par rapport au niveau de 2015.

Deuxièmement, la loi propose d'établir un seuil officiel de la pauvreté au Canada. Ce seuil est basé sur le coût du panier de biens et de services permettant aux particuliers et aux familles de satisfaire à leurs besoins fondamentaux et d'accéder à un niveau de vie décent dans les localités de tout le pays.

Third, the legislation proposes a national advisory council on poverty with a mandate to advise the Minister of Families, Children and Social Development on poverty reduction and to table a report in Parliament each year on the progress that has been made toward poverty reduction.

Those are my opening remarks in terms of what is contained in the bill.

The Chair: I believe we are ready for questions.

Senator Seidman: That was brief, but that's okay because it leaves more time for questions. It's a very long table, and I am looking way down the room at you.

Let me start with the metric itself. You could have chosen a different type of metric, like the low-income measure or low-income cutoff, but you chose the Market Basket Measure. Perhaps it's a less mathematical measure than the others in the sense that there is a certain amount of discretion involved.

My question is twofold. First, who will make the decision as to what is included in the basket because that's absolutely key, and how will that be determined? There is a lot of room in that decision.

The other part of the question is that there was an open letter sent to Minister Duclos signed by a very large number of national organizations and specifically about the choice of the Market Basket Measure. Basically, they say that many organizations have voiced concern that the MBM, which has been chosen as Canada's official poverty line, will underestimate poverty rates in Canada. This measure does not include expenses for child care or health care and grossly undervalues the reality of housing and other costs. It requires constant rebasing and it is not internationally comparable.

Those are my two questions on that particular measure.

Ms. Sheehy: I'll begin with your question about why the Market Basket Measure was chosen. As part of the work that the government did in terms of putting in place a national strategy, there were extensive consultations done across the country with people from sea to sea to sea.

As you pointed out, there were many different opinions in terms of what would be an appropriate measure for poverty to Canada. Based upon what we and the government heard, the overall consensus was that the Market Basket Measure had some

Troisièmement, la loi propose la création d'un Conseil consultatif national sur la pauvreté qui aura pour mandat de conseiller le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social sur toutes les questions liées à la réduction de la pauvreté et de déposer un rapport annuel au Parlement sur les progrès réalisés en ce sens.

C'était donc mes observations préliminaires quant au contenu de ce projet de loi.

La présidente : Je crois que nous pouvons passer aux questions des sénateurs.

La sénatrice Seidman : C'était un bref exposé, ce qui n'est pas une mauvaise chose, car nous aurons ainsi plus de temps pour poser nos questions. Nous sommes un peu éloignés, mais nous allons tout de même arriver à nous comprendre.

Parlons d'abord de la mesure de pauvreté utilisée. Vous auriez pu choisir un outil différent comme la mesure de faible revenu ou le seuil de faible revenu, mais vous avez opté pour la mesure fondée sur un panier de consommation. C'est peut-être un outil moins mathématique que les autres du fait qu'il laisse une certaine marge de manœuvre quant au choix du contenu.

J'ai une question en deux volets. Premièrement, qui décidera du contenu de ce panier de consommation, car c'est un élément absolument essentiel, et comment s'y prendra-t-on pour le déterminer? Il y a vraiment de nombreuses possibilités qui s'offrent.

L'autre partie de ma question porte en fait sur la lettre ouverte envoyée au ministre Duclos qui était signée par un très grand nombre d'organisations nationales remettant en question ce choix d'une mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation. On y indiquait expressément que le seuil officiel de pauvreté choisi par le gouvernement du Canada allait sous-estimer les taux de pauvreté au pays du fait que l'on n'incluait pas les dépenses pour la garde d'enfants et les soins de santé et que l'on sous-évaluait considérablement différents coûts, y compris ceux associés au logement. On ajoutait qu'il faudrait revoir constamment le contenu et qu'il n'existait rien de comparable à l'échelle internationale.

Voilà donc mes deux questions concernant cette mesure en particulier.

Mme Sheehy : Je vais d'abord vous répondre quant aux raisons pour lesquelles on a choisi la mesure fondée sur un panier de consommation. Aux fins de la mise en place d'une stratégie nationale, le gouvernement a mené de très vastes consultations à la grandeur du pays.

Comme vous l'avez souligné, il y a de nombreuses opinions différentes quant à savoir quelle est la mesure de la pauvreté qui convient pour le Canada. D'après ce que nous avons pu entendre du côté du gouvernement, on estime généralement que la mesure

elements that were preferable versus other existing measures. Most notably, LIM and LICO are two other measures that currently exist in Canada.

I should mention that the LIM will continue to exist. It is used quite extensively in international comparisons and is even included as one of the measures for the Sustainable Development Goals of the United Nations. That will continue to be assessed and will be useful in that international context. In a domestic context, it was the Market Basket Measure that the government chose based on the consultations it has had.

Senator Seidman: Excuse me for interrupting you, but given that this open letter was signed by a lot of national organizations, including the Canadian Alliance to End Homelessness, Food Banks Canada, National Association of Women and the Law, Oxfam Canada, UNICEF, Child Welfare League of Canada, Canadian Poverty Institute and the Canadian Women's Foundation. All of them found the choice of this measure to be a problem.

When you say, "consult," who did you consult and how did you make this decision?

Ms. Sheehy: The consultation that was done for the poverty reduction strategy was quite extensive. There were 1,127 email submissions. There were 584 surveys. There were almost 200 stories and comments. There were sessions led by Government of Canada officials. There were 29 meetings with multiple levels of government, and on and on it goes. Those are all outlined in the poverty reduction strategy.

I should mention, importantly, that 600 Canadians were consulted through 33 conversations in nine different provinces and territories. There were others, as well. That's some of the summary available in the report.

Not everyone agreed with one particular measure, but the government included the Canada official poverty line based upon consultations and based upon the MBM.

Senator Seidman: I will interrupt you again, or I will lose my time. How will the decision as to what is included in the basket be made? That's critical.

fondée sur un panier de consommation comporte certaines caractéristiques lui permettant de se démarquer des autres mesures existantes, à savoir la mesure de faible revenu et le seuil de faible revenu dans le cas du Canada.

Je dois vous dire que la mesure de faible revenu va continuer à être utilisée. On s'en sert beaucoup pour les comparaisons internationales et elle fait même partie des mesures prises en compte dans le cadre des Objectifs de développement durable des Nations Unies. On continuera donc d'en faire l'évaluation et de l'utiliser dans le contexte international. Au pays, le gouvernement a plutôt choisi, à la lumière des consultations menées, la mesure de la pauvreté basée sur le panier de consommation.

La sénatrice Seidman : Désolée de vous interrompre, mais je dois vous rappeler que cette lettre ouverte a été signée par un grand nombre d'organisations nationales, y compris l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance, Banques alimentaires Canada, l'Association nationale Femmes et Droits, Oxfam Canada, l'UNICEF, la Ligue pour le bien-être de l'enfance du Canada, le Canadian Poverty Institute et la Fondation canadienne des femmes. Toutes ces organisations ont jugé problématique le choix de cette mesure.

Vous parlez de consultations, mais pouvez-vous nous dire qui vous avez consulté exactement et comment vous en êtes arrivés à cette décision?

Mme Sheehy : La consultation menée aux fins de l'établissement de la stratégie de réduction de la pauvreté a été d'une très grande portée. Nous avons reçu 1 127 contributions par courriel. Pas moins de 584 sondages ont été remplis. On nous a soumis près de 200 observations et commentaires. Des séances de consultation ont été tenues sous la direction de représentants du gouvernement du Canada. Il y a eu 29 rencontres avec différents ordres de gouvernement. Il y a toute une liste de ces activités dont vous pouvez prendre connaissance dans la documentation touchant la stratégie de réduction de la pauvreté.

Je dois également mentionner, chose importante, que plus de 600 Canadiens ont été consultés à l'occasion de 33 séances d'échanges tenues dans neuf provinces et territoires. Il y a aussi d'autres exemples que vous pourrez trouver dans le résumé accompagnant le rapport.

Aucune mesure n'a fait l'unanimité, mais le gouvernement s'est basé sur les résultats des consultations tenues pour retenir celle fondée sur le panier de consommation.

La sénatrice Seidman : Je vais devoir vous interrompre à nouveau, car je dispose de très peu de temps. Pouvez-vous me dire comment on décidera du contenu de ce panier? C'est une question cruciale.

Ms. Sheehy: This will be ongoing work between Statistics Canada and Employment and Social Development Canada. In the legislation itself, and I will turn to that section, the official poverty line is to be reviewed on a regular basis as determined by Statistics Canada. According to the Statistics Act, Statistics Canada is legislated to provide Canadians with objective statistics to help them form decisions.

On the methodology, Statistics Canada is the lead in terms of determining the Market Basket Measure. In terms of the policy underlying the measure, Employment and Social Development Canada works very closely with Statistics Canada. I know the question has been asked in the other house in terms of who exactly will be making those decisions. The minister will remain informed of the decisions being made, but the officials will be working with StatsCan to determine the basis of the Market Basket Measure.

I hope that answers the question.

Senator Seidman: Is my time over?

The Chair: Yes, it is.

Ms. Sheehy: You have a few other questions, but those are some of the main ones.

Senator Kutcher: I have two questions. To follow up on Senator Seidman, the MBM may not be the most sensitive for capturing specific cohorts, for example, young people, racialized minorities or other groups. How will the needs of those groups be identified in the MBM?

What is the plan for the national data collection of these metrics? Will they be fine grained enough to allow for analysis of whether there is a difference in improvement in poverty indices for the most disadvantaged groups or whether there are geographical differences and changes? How will we know that the people at the lowest end of the poverty scale will have the greatest improvement? That is necessary for us to know.

Ms. Sheehy: Let me start, and I may get Hugues Vaillancourt to fill in some of the technical details.

I will talk about the 2008 MBM because that is the one that currently exists. As you probably know, there is a review under way now, being led by Statistics Canada, in terms of updating the Market Basket Measure. In 2019, they are actually going into

Mme Sheehy : Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada travailleront en étroite collaboration à cette fin. Il est indiqué dans l'article en question du projet de loi que le seuil officiel de la pauvreté sera révisé sur une base régulière qui sera déterminée par Statistique Canada. Selon la Loi sur la statistique, Statistique Canada est tenu de fournir aux Canadiens des données statistiques objectives pour les aider à prendre des décisions.

Quant à la façon de procéder, c'est Statistique Canada qui est responsable de l'établissement de la mesure de la pauvreté fondée sur le panier de consommation. Pour la mise en œuvre des politiques visant l'application de cette mesure, Emploi et Développement social Canada travaille en étroite collaboration avec Statistique Canada. Je sais que quelqu'un a demandé dans l'autre chambre qui exactement allait prendre ces décisions. Le ministre sera tenu au fait des décisions prises, mais ce sont les fonctionnaires qui travailleront avec les gens de Statistique Canada pour déterminer le contenu du panier de consommation utilisé.

J'espère avoir répondu à votre question.

La sénatrice Seidman : Est-ce que mon temps est écoulé?

La présidente : Oui.

Mme Sheehy : Vous aviez quelques autres questions, mais ce sont les plus importantes.

Le sénateur Kutcher : J'ai deux questions. Pour poursuivre dans le sens de celles posées par la sénatrice Seidman, je dirais que la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation n'est pas nécessairement celle qui convient le mieux pour évaluer la situation de certains groupes particuliers comme les jeunes et les minorités raciales. Comment les besoins de ces groupes seront-ils pris en compte dans le cadre de la mesure utilisée?

Comment entend-on procéder pour recueillir les données nécessaires à l'échelle nationale? Les données seront-elles suffisamment précises pour permettre de déterminer s'il y a une différence quant au rythme de réduction de la pauvreté pour les groupes les plus défavorisés ou s'il y a des disparités et des fluctuations entre les régions? Comment pourrions-nous savoir si les plus démunis parmi les démunis voient leur sort s'améliorer encore davantage? Il faut absolument que nous le sachions.

Mme Sheehy : Je vais commencer à vous répondre et peut-être que M. Vaillancourt pourrait compléter avec certains détails d'ordre technique.

Je vais faire référence à la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation qui a été établie en 2008, car c'est celle qui est actuellement utilisée. Comme vous le savez sans doute, on s'emploie à mettre à jour cette mesure sous la direction de

the field to collect the information under the Canadian income survey that will be used to inform a new Market Basket Measure.

Currently, many components under the MBM are collected, including food, clothing, transportation, shelter, other necessities and disposable income. There are many elements, but they are reviewing the MBM to see if it is current to 2019.

In terms of your question on what kinds of demographic detail they can get, the Market Basket Measure is made up of 50 different regions. They will be able to assess how poverty rates vary by those 50 regions. That will continue to be a capacity that is able under the Market Basket Measure. In terms of the specifics on demographics, Hugues Vaillancourt can go into that. I also want to mention that in the poverty reduction strategy the government also committed to doing a dashboard of indicators. That is outlined in the strategy. It looks at different aspects of poverty. The government has committed to try to detail them as much as possible, depending on what stats are available by demographics and by vulnerable groups.

There is work under way there as well. It's not just the Market Basket Measure. That would be Canada's official poverty line, but there is also a dashboard of indicators being developed to study poverty and the impacts of poverty across Canada. The government has made a commitment to work with Indigenous peoples to develop indicators that really reflect poverty in their communities, which is not necessarily reflected in current existing indicators.

Hugues Vaillancourt, Senior Director, Social Development Policy Division, Social Policy Directorate, Strategic and Service Policy Branch, Employment and Social Development Canada: Perhaps I will expand a bit on the dashboard of indicators. We heard through our consultations that poverty is not one data point that explains it all. While having an official poverty line is a big step in moving forward, there is also recognition of the multi-dimension of poverty and the need to be able to track and understand what that means.

As Heather Sheehy alluded to, Statistics Canada is working on the dashboard of indicators which will essentially keep track of 12 different indicators related to poverty. That touches on health

Statistique Canada. En 2019, on va rassembler toute l'information requise au moyen de l'Enquête canadienne sur le revenu pour établir une nouvelle mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation.

On travaille déjà à compiler des données sur différents éléments contenus dans le panier de consommation, y compris les aliments, les vêtements, le transport, le logement, d'autres biens de première nécessité et le revenu disponible. On examine tous ces éléments pour voir s'ils sont conformes à la réalité de 2019.

Quant à savoir jusqu'à quel point les données démographiques détaillées peuvent être accessibles, il faut dire que la mesure de la pauvreté fondée sur le panier de consommation est établie en fonction de la situation dans 50 régions. On pourra ainsi évaluer la façon dont les taux de pauvreté fluctuent dans chacune de ces régions. Il sera encore possible de le faire avec la nouvelle mesure proposée. Monsieur Vaillancourt pourra vous fournir plus de détails sur les considérations démographiques. J'ajouterais que le gouvernement s'est également engagé dans le cadre de sa stratégie de réduction de la pauvreté à établir un tableau d'indicateurs portant sur différents aspects de la pauvreté. Le gouvernement souhaite pouvoir fournir autant de détails que possible relativement à ces différents indicateurs en s'appuyant sur les statistiques disponibles pour les groupes démographiques et les segments les plus vulnérables de la population.

Nous nous activons également dans ce dossier. Nos efforts ne se limitent pas à la mesure de la pauvreté fondée sur un panier de consommation. Ce sera le seuil officiel de la pauvreté au Canada, mais on utilisera en parallèle un tableau d'indicateurs pour analyser l'évolution de la pauvreté et ses répercussions dans les différentes régions du pays. Le gouvernement s'est par ailleurs engagé à travailler avec les peuples autochtones en vue d'établir des indicateurs témoignant fidèlement de l'ampleur de la pauvreté dans leurs communautés, ce qui n'est pas nécessairement possible avec les indicateurs actuels.

Hugues Vaillancourt, directeur principal, Division de la politique du développement social, Direction de la politique sociale, Direction générale des politiques stratégiques et de service, Emploi et Développement social Canada : Peut-être, pourrais-je vous en dire davantage au sujet du tableau d'indicateurs. Tout au long de nos consultations, on nous a répété que la pauvreté n'est pas un phénomène qui peut se résumer à de simples chiffres. L'établissement d'un seuil officiel de la pauvreté est un important pas en avant, mais il faut également reconnaître que la pauvreté comporte différentes facettes que nous devons être capables d'analyser et de comprendre.

Comme Mme Sheehy vient de le souligner, Statistique Canada s'emploie à établir un tableau qui comportera essentiellement 12 indicateurs différents de la pauvreté dont nous pourrions faire

indicators, income measures and various types of indicators developed and available in the strategy, in terms of what those 12 indicators are.

The intent is very much for StatsCan to be able to slice and dice the data as much as data allow, in terms of getting to your question about trying to understand better what poverty means in a particular area of Canada or in some subsegment of the population. It's very much the intent, through those indicators, to get to the multi-aspects of poverty and be able to drill down and understand the situations in some populations.

Senator Kutcher: That is wonderful. I have a simple question. Will we be able to know whether children in the lowest quartile in terms of poverty have achieved the outcomes we want them to achieve in the next 10 years?

Mr. Vaillancourt: The one key data source we have for underpinning the official poverty line is the Canadian Income Survey, a key survey that Statistics Canada runs to help get some of the information in terms of the income of families. Part of the commitment the government made is to invest in increasing the sample size of the survey so that we can get more granular information at the national level and at the regional and more specific levels so that we can effectively have a better understanding of the realities of children.

Senator Kutcher: Was that answer yes or a no?

Mr. Vaillancourt: I think the answer is yes.

Senator Ravalia: My question relates specifically to a demographic in my own province of Newfoundland and Labrador. With the aging demographic, I have personally witnessed an increased vulnerability of the elderly to poverty.

How does this legislation address the specific circumstances of this particular group, given the fact that Canada is aging and the older community does not seem to have the political connections or the ability to advocate on behalf of themselves and seem to have been left behind?

Ms. Sheehy: The targets proposed in the legislation are global targets for poverty. They are not defined by demographics but by children or by seniors. We do track poverty numbers by different demographic groups to see what is going on.

le suivi. Il s'agira notamment d'indicateurs touchant la santé, le revenu et d'autres éléments visés par la stratégie.

Statistique Canada souhaite pouvoir ainsi compartimenter le plus possible les données de manière à pouvoir mieux comprendre, comme vous le demandiez, comment la pauvreté se manifeste dans une région du Canada ou un sous-segment de la population. Ces indicateurs visent donc principalement à permettre l'analyse des différents aspects de la pauvreté et la recherche de données détaillées pour mieux comprendre la situation de certains segments de la population.

Le sénateur Kutcher : C'est merveilleux. J'ai une question très simple. Nous sera-t-il possible de savoir si les enfants se situant dans le quartile inférieur pour ce qui est de la pauvreté réalisent bel et bien les gains que nous envisageons pour eux au cours des 10 années à venir?

M. Vaillancourt : La principale source de données à notre disposition pour l'établissement du seuil officiel de la pauvreté est l'Enquête canadienne sur le revenu, un sondage important mené par Statistique Canada pour recueillir des renseignements sur le revenu des familles. Le gouvernement s'est notamment engagé à investir en vue d'accroître la taille de l'échantillon utilisé pour cette enquête, de telle sorte que nous puissions disposer de données plus détaillées aussi bien aux échelons national et régional que relativement à des groupes plus ciblés. Nous serons ainsi à même de mieux comprendre la situation de nos enfants.

Le sénateur Kutcher : Est-ce que cette réponse équivaut à un oui ou à un non?

M. Vaillancourt : Je crois que c'est un oui.

Le sénateur Ravalia : Ma question porte sur un constat démographique que j'ai fait dans ma province de Terre-Neuve-et-Labrador. Avec le vieillissement de la population, j'ai pu voir à quel point les aînés deviennent de plus en plus vulnérables à la pauvreté.

Comment ce projet de loi tient-il compte de la situation particulière de ce groupe quand on sait que la population canadienne est vieillissante et que les aînés ne semblent pas avoir les connexions politiques ou les capacités voulues pour défendre leur propre cause, tant et si bien que l'on a l'impression qu'ils sont laissés-pour-compte?

Mme Sheehy : Le projet de loi établit des cibles de réduction de la pauvreté pour l'ensemble du Canada. Il n'y a pas de cibles précises pour les groupes démographiques comme les enfants ou les aînés. Nous suivons toutefois l'évolution des taux de pauvreté pour ces différents groupes.

In the poverty reduction strategy, the government noted that it had made significant investment in the area of poverty. The number is \$22 billion. They cited a number of different initiatives make up that number, including initiatives for both children and seniors, such as the Canada Child Benefit but equally investments in the Guaranteed Income Supplement and other programs aimed at different demographic groups.

While it is a global target, there is a way to track poverty among different subcategories, which would help the government determine where to make policy investments.

I should also note that in the legislation there is a proposed national council on poverty. It would need to table a report annually in. By doing so, they would hold the government to account in terms of the poverty reduction strategy.

Senator Ravalia: When this information becomes available to government, is there a specific channel through which a response to be created? If you are noticing that 70 per cent of seniors are living under the poverty line and have to choose between food and heat, are there measures that can be put in place to counteract that?

Ms. Sheehy: Let me pull up the section so that we can look at it together. In the legislation with respect to the actual tabling of the report, the minister receives the report. It must be received every year until such time as the targets are met. The minister then must table that report before Parliament on any of the first 15 days on which the house of Parliament is sitting.

That is the accountability included in the bill. The mechanisms for determining policy are with Parliament and with the cabinet system. Those continue to be the mechanisms for introducing policy related to initiatives that are raised.

Senator Ravalia: Thank you.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: My question is about the National Advisory Council on Poverty that would be established pursuant to subsection 9(1) of the act, and in particular about the fact that its members include a chairperson and a member with particular responsibilities for children's issues.

My first question — I will have others on the same subject — is as follows. I can understand why we would be particularly concerned about children's issues, but why are we talking about a representative for children only and not for other groups as well?

Dans la Stratégie de réduction de la pauvreté, le gouvernement fait valoir les investissements importants qu'il a consentis à cette fin. On parle d'un montant de 22 milliards de dollars. On cite différentes initiatives visées par ces investissements, y compris certaines s'adressant aux enfants et aux aînés, comme l'Allocation canadienne pour enfants, l'ACE, et le Supplément de revenu garanti, le SRG, mais également d'autres programmes ciblant différents groupes démographiques.

La cible est de portée nationale, mais il demeure possible de suivre l'évolution de la pauvreté pour différentes sous-catégories de telle sorte que le gouvernement soit mieux à même de déterminer comment il doit répartir ses investissements.

Je vous rappelle également que le projet de loi prévoit la création d'un Conseil national de la pauvreté qui sera tenu de déposer un rapport annuel. De cette manière, le gouvernement aura des comptes à rendre quant aux résultats de la Stratégie de réduction de la pauvreté.

Le sénateur Ravalia : À partir du moment où ces données sont communiquées au gouvernement, y a-t-il un processus qui s'enclenche pour que des mesures soient prises en conséquence? Si l'on constate que 70 p. 100 des aînés vivent sous le seuil de la pauvreté et doivent choisir entre la nourriture et le chauffage, est-il possible de mettre en place les mesures nécessaires pour rectifier le tir?

Mme Sheehy : Permettez-moi de me référer à la disposition du projet de loi qui traite du dépôt de ce rapport. Ce rapport devra être présenté au ministre chaque année tant et aussi longtemps que les cibles fixées n'auront pas été atteintes. Le ministre doit ensuite déposer le rapport devant le Parlement dans les 15 premiers jours de séance suivant sa réception.

C'est le mécanisme de reddition de comptes prévu dans le projet de loi. Les politiques requises à l'égard des initiatives mises de l'avant doivent être établies par le Parlement et le Cabinet. Cette façon de procéder demeure inchangée.

Le sénateur Ravalia : Merci.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : Ma question porte sur le Conseil consultatif national sur la pauvreté qui serait constitué conformément au paragraphe 9(1) de la loi, et plus particulièrement sur le fait qu'il y ait, parmi ses membres, un président et un membre chargés de responsabilités précises en ce qui concerne les questions relatives aux enfants.

Ma première question — j'en aurai d'autres sur le même sujet — est la suivante : je peux comprendre pourquoi nous serions particulièrement préoccupés par les questions qui touchent les enfants, mais pourquoi est-il question d'un représentant pour les enfants uniquement et pas pour d'autres groupes également?

[English]

Ms. Sheehy: In the proposed legislation the government has made a decision to identify a particular member responsible for children, as you point out. I won't speculate on the government's decision. That is what is in the legislation. It says that person would work with the eight to ten members in total, including the chair, who would then be responsible for continuing to report on poverty. That particular person is responsible for children.

I can't speak to why something isn't in the legislation.

[Translation]

Senator Forest-Niesing: I'll ask you the question specifically with regard to Indigenous peoples. How would we be equipped to take into account the particular situation of Indigenous communities and, more specifically, individuals living on-reserve and off-reserve and experiencing poverty?

[English]

Ms. Sheehy: I have a few answers for you.

In developing the national poverty strategy, the government did significant consultation with Indigenous peoples across Canada to understand poverty in the context of the Indigenous experience, including parts of the strategy. We worked with Indigenous organizations to develop those elements.

It is recognized that poverty is different in many instances for those of Indigenous heritage. For that reason, the government made a commitment to look at indicators that would reflect their particular circumstances and their experiences, as I mentioned.

I wanted to also say that the government has identified funding to look at and further develop indicators. An amount of \$12.1 million was identified in the 2018 budget to further develop indicators, including Statistics Canada using that money to look at having more fulsome indicators in the North that would better represent the experiences of many Indigenous Canadians with poverty. Certainly, that won't be satisfactory to be able to reflect the full Indigenous experience with poverty.

[Traduction]

Mme Sheehy : Dans le projet de loi, le gouvernement a effectivement choisi de désigner un membre ayant des responsabilités particulières en ce qui touche les questions relatives aux enfants. Je ne vais pas m'avancer à formuler des hypothèses quant à la façon dont le gouvernement en est arrivé à cette décision. C'est ce que prévoit la loi. On indique que cette personne travaillera au sein d'un conseil consultatif composé de 8 à 10 membres, y compris un président, qui devra produire des rapports annuels sur la pauvreté. La personne ainsi désignée s'occupera des questions qui touchent particulièrement les enfants.

Je ne peux pas me prononcer sur les raisons pour lesquelles certaines dispositions ne figurent pas dans le projet de loi.

[Français]

La sénatrice Forest-Niesing : Je vous poserais la question en ce qui a trait spécifiquement aux peuples autochtones : par quelles mesures ou quels moyens serions-nous outillés pour tenir compte de la situation particulière des communautés autochtones et, plus précisément, des individus qui vivent dans les réserves, et même ceux qui vivent à l'extérieur des réserves, et qui connaissent la pauvreté?

[Traduction]

Mme Sheehy : J'ai quelques éléments de réponse à vous fournir.

Aux fins de l'élaboration de sa Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, le gouvernement a mené de vastes consultations auprès des Autochtones de tout le pays afin de mieux cerner la situation de la pauvreté dans le contexte autochtone. Nous avons notamment travaillé de concert avec des organisations autochtones pour élaborer certaines composantes de la stratégie.

Nous savons que la pauvreté se manifeste différemment à bien des égards pour les Canadiens de descendance autochtone. C'est pour cette raison que le gouvernement s'est engagé, comme je le mentionnais tout à l'heure, à établir des indicateurs tenant compte de leur situation et de leurs expériences particulières.

Je voulais préciser également que le gouvernement a prévu des fonds pour l'établissement de nouveaux indicateurs. Un montant de 12,1 millions de dollars a été réservé à cette fin dans le budget de 2018, ce qui comprenait un financement pour aider Statistique Canada à mettre au point des indicateurs plus détaillés dans le Nord de telle sorte que l'on puisse se faire une meilleure idée de la situation des nombreux Autochtones vivant dans la pauvreté. Il est bien certain que cela ne permettra pas toutefois de brosser

With respect to the national advisory council, the government has made a commitment to look at a very broad array of people and consider them so that the council can represent the diversity of Canada. That commitment has been made. Many different candidates would be looked at to represent the diversity of Canada. There have been no decisions made in terms of who is on the committee.

Senator Poirier: I have a couple of questions. How much funding will your national advisory council on poverty require to establish on a yearly basis going forward? Has that been determined?

Ms. Sheehy: No additional money that has been identified for the national advisory committee, but funding to support the committee will be provided through Employment and Social Development Canada.

Senator Poirier: There is no yearly target.

Ms. Sheehy: There is no additional money in the budget for that. It will come from our current appropriations.

Senator Poirier: Division 20 sets two targets to reduce poverty by 20 per cent in 2020 and by 50 per cent in 2030. We all know targets are great, but without measures sometimes they are just numbers. Often, when it comes to immigration, governments set up targets to have immigration for the minority language communities to maintain the demographic balance.

Those targets are rarely, if ever, met. I would like you to tell us a bit about which poverty reduction measures are attached to the bill to seriously meet and achieve these targets.

Ms. Sheehy: Let me start with the first target of reducing poverty by 20 per cent by 2020. The most recent statistics were released in February 2019 by Statistics Canada under the Canadian Income Survey we were just talking about. They identified that the government has met the 2020 target already. Of course, the 2030 target is still several years away.

In terms of the poverty reduction strategy, it talks about the investments that have already been made by the government to work toward reaching the targets. In terms of what additional measures would be needed to reach the 2030 target, I am not able to speculate on future policy mechanisms, but the target is proposed to be in legislation, with reporting to Parliament, until such a time as that measure is met.

un portrait détaillé du vécu des Autochtones confinés à la pauvreté.

Pour ce qui est de la composition du Conseil consultatif national, le gouvernement s'est engagé à considérer un large éventail de candidatures de telle sorte que le conseil soit représentatif de la diversité canadienne. Aucune décision n'a encore été prise à cet égard, mais une gamme variée de candidats seront effectivement pris en considération dans le cadre de cet engagement à respecter la diversité qui caractérise le Canada.

La sénatrice Poirier : J'ai quelques questions pour nos témoins. Avez-vous déterminé le financement qui sera nécessaire pour que votre Conseil consultatif national sur la pauvreté puisse faire son travail année après année?

Mme Sheehy : Aucun fonds additionnel n'a été prévu pour le Conseil consultatif national; le financement requis sera fourni par Emploi et Développement social Canada.

La sénatrice Poirier : Il n'y a pas d'objectif annuel.

Mme Sheehy : Le budget ne prévoit pas de fonds supplémentaires à cet égard. Cela proviendra des crédits actuels.

La sénatrice Poirier : La section 20 établit deux cibles de réduction de la pauvreté : de 20 p. 100 d'ici 2020 et de 50 p. 100 d'ici 2030. Nous savons tous que fixer des cibles, c'est très bien, mais si des mesures ne sont pas prises, il ne s'agit parfois que de chiffres. Souvent, en ce qui a trait à l'immigration, les gouvernements établissent des cibles pour les communautés linguistiques en situation minoritaire afin de maintenir l'équilibre démographique.

Ces cibles sont rarement, voire jamais, atteintes. J'aimerais que vous nous parliez un peu des mesures de réduction de la pauvreté qui accompagnent le projet de loi pour que ces cibles soient atteintes.

Mme Sheehy : Permettez-moi de commencer par la première cible de réduction de la pauvreté, soit de 20 p. 100 d'ici 2020. Les plus récentes statistiques ont été publiées en février 2019 par Statistique Canada dans le cadre de l'Enquête nationale sur le revenu, dont nous parlions. On y indique que le gouvernement a déjà atteint la cible de 2020. Bien entendu, il reste plusieurs années pour la cible de 2030.

En ce qui concerne la stratégie de réduction de la pauvreté, on parle des investissements que le gouvernement a déjà faits pour atteindre les cibles. Pour ce qui est des mesures supplémentaires à prendre pour atteindre la cible de 2030, je ne peux émettre des hypothèses sur les mécanismes stratégiques à venir, mais il est proposé d'inclure la cible dans les mesures législatives, avec l'obligation de faire rapport au Parlement, jusqu'à ce que ce soit atteint.

Senator Poirier: Have you given yourself a timeline for looking at the development of the implementation of the strategy?

Ms. Sheehy: The strategy is now being implemented. Many of the measures in the strategy, according to the Canadian Income Survey, have had impacts in terms of reducing poverty.

Mr. Vaillancourt has the numbers between 2015 and 2017 regarding poverty reduction.

Mr. Vaillancourt: It was reduced by 125,000 for the general population, and then there is a further breakdown by whom you are. For children it is a 278,000 reduction. There are fewer children living in poverty when you compare 2015 to 2017 data.

Senator Poirier: To go back to Senator Ravalia's question, if I am hearing right, most of this poverty reduction plan you have in place is touching mostly children.

Are we even looking at seniors or other people with this strategy who are in a poverty situation, or is it basically just for children?

Ms. Sheehy: The poverty reduction strategy does not target children, seniors or other specific demographics. The poverty reduction targets are for all Canadians. The targets are for a 20 per cent reduction in poverty in Canada. Similarly, the 50 per cent reduction is for a global reduction in poverty. There are no actual subtargets for particular demographics such as children or seniors.

Senator Poirier: Do we know how many of those are children and how many are adults?

Ms. Sheehy: Given the statistics that StatsCan collects, we are able to measure the impact of poverty measures on different demographics, including seniors, but the targets are global.

[*Translation*]

Senator Mégie: Clause 11 states that the advisory council may, by order, dissolve the advisory council. So once we reach the 50 per cent reduction target — in relation to the 2015 poverty rate — I wonder, given the normal demographic changes in a society, whether it will be a static value. Okay, we'll have reached the 50 per cent target today, tomorrow and the day after tomorrow, but things are already starting to change. Why should the committee be dissolved? Should another oversight committee continue to collect data over the years? The data will vary. Children are born, they grow old and they die. There should be a continuum to monitor the threshold as soon as it starts to fall so

La sénatrice Poirier : Avez-vous établi un échéancier pour examiner la mise en œuvre de la stratégie?

Mme Sheehy : La stratégie est mise en œuvre actuellement. Selon l'Enquête nationale sur le revenu, bon nombre des mesures prises dans le cadre de la stratégie ont permis de réduire la pauvreté.

M. Vaillancourt a les chiffres de 2015 à 2017 sur la réduction de la pauvreté.

M. Vaillancourt : Dans l'ensemble de la population, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté a diminué de 125 000, et il y a ensuite une ventilation par groupes de personnes. Dans le cas des enfants, la réduction est de 278 000. Lorsqu'on compare les données de 2015 à celles de 2017, on constate que moins d'enfants vivent dans la pauvreté.

La sénatrice Poirier : Pour revenir à la question du sénateur Ravalia, si je comprends bien, le plan de réduction de la pauvreté vise surtout les enfants.

Est-ce que dans cette stratégie, on se penche sur les aînés ou d'autres personnes qui vivent dans la pauvreté, ou vise-t-on essentiellement les enfants?

Mme Sheehy : La stratégie de réduction de la pauvreté ne cible pas les enfants, les aînés ou d'autres groupes démographiques précis. Les cibles de réduction de la pauvreté concernent l'ensemble des Canadiens. Il s'agit de réduire la pauvreté de 20 p. 100 au Canada. De la même façon, la cible de réduction de 50 p. 100 concerne une réduction globale de la pauvreté. On n'a pas établi de cibles pour des groupes démographiques précis, comme les enfants et les aînés.

La sénatrice Poirier : Connaît-on le nombre d'enfants et d'adultes?

Mme Sheehy : Les données que Statistique Canada recueille nous permettent d'évaluer les effets qu'ont les mesures de lutte contre la pauvreté sur différents groupes démographiques, dont les aînés, mais les cibles visent la population dans son ensemble.

[*Français*]

La sénatrice Mégie : À l'article 11, il est indiqué que le conseil consultatif peut être dissous par décret. Donc, une fois qu'on aura atteint la cible de réduction de 50 p. 100 — par rapport au taux de pauvreté de 2015 —, je me demande, compte tenu des modifications démographiques normales d'une société, si ce ne sera pas une valeur statique. D'accord, nous aurons atteint la cible de 50 p. 100 aujourd'hui, demain et après-demain, mais déjà les choses commencent à changer. Pourquoi devrait-on dissoudre le comité? Devrait-on prévoir un autre comité de surveillance qui continuera à rassembler les données au fil du temps? Les données varieront : des enfants naissent, grandissent

that we can react. Do you think that we could consider this type of proposal?

[English]

Ms. Sheehy: In the proposed legislation it dissolves the council, as you mentioned, upon the targets being met. The legislation, as it is written, starts with targets and legislates targets. From there it talks about the official poverty measure as a way to measure it. Then it talks about the advisory council as a way to hold the government accountable for implementing the legislation. The legislation as an entity is based upon the targets, and it falls from there.

The dissolution of the council is also very much linked, as you've mentioned, to the reaching of targets. Will there be more to be done once the target is met? I suppose we will see then. It will be a 50 per cent reduction in poverty, which means there will still be poverty in Canada. I would assume that would be the case.

[Translation]

Senator Mégie: Thank you.

[English]

Senator Moodie: Thank you for being here today. I am going to put forward Senator Dasko's question because I am representing her here today.

She is particularly concerned about the fact that, when you reach the target in 2030 of a 50 per cent reduction, one in seventeen Canadians will still be in poverty. There is actually a number that can be projected here.

When we look at who will be relieved out of poverty in the interim, it's likely those who are closest to the margin or to the threshold. Those people who are in the deepest levels of poverty will remain in poverty. We can count on that.

Could you tell us, through this legislation and through whatever other mechanisms the government may have in mind, how they plan to address this one in seventeen Canadians who will still be in poverty? It seems surprising to me that we're even having a discussion about disbanding and not looking any further at that point.

Could you shed some light on what might be the strategy then?

Ms. Sheehy: The way I could put it is that the poverty reduction strategy has three different pillars: dignity, opportunity inclusion, and resilience and security. If you want to think about that in a tiered way, dignity is about basic poverty, basic income

et meurent. Il devrait y avoir un continuum pour surveiller le seuil dès qu'il commencera à baisser afin que nous puissions réagir. Croyez-vous que nous pourrions envisager une telle proposition?

[Traduction]

Mme Sheehy : Le projet de loi proposé prévoit la dissolution du conseil, comme vous l'avez mentionné, lorsque les cibles auront été atteintes. Le projet de loi, tel qu'il est rédigé, commence par établir des cibles et légifère ensuite sur les cibles. À partir de là, il est question des outils de mesure. Ensuite, il est question du conseil consultatif comme moyen de tenir le gouvernement responsable de la mise en œuvre des mesures législatives. Dans sa forme actuelle, le projet de loi se fonde sur les cibles.

Comme vous l'avez dit, la dissolution du conseil est également fortement liée à l'atteinte de cibles. Y aura-t-il d'autres mesures à prendre une fois que l'objectif sera atteint? Je suppose que nous verrons à ce moment-là. La pauvreté aura été réduite de 50 p. 100, ce qui signifie qu'il y aura toujours de la pauvreté au Canada. J'imagine que ce serait le cas.

[Français]

La sénatrice Mégie : Merci.

[Traduction]

La sénatrice Moodie : Je vous remercie de votre présence. Je vais poser la question de la sénatrice Dasko, car je la représente aujourd'hui.

Elle est préoccupée en particulier par le fait que lorsqu'on aura atteint la cible de 50 p. 100 d'ici 2030, un Canadien sur 17 vivra toujours dans la pauvreté. On peut prévoir des chiffres ici, en fait.

Pour ce qui est de savoir qui sera libéré de la pauvreté dans l'intervalle, il s'agira probablement des gens qui sont le plus près de la marge ou du seuil. Les gens les plus pauvres continueront de vivre dans la pauvreté. Nous pouvons en être sûrs.

Pourriez-vous nous dire, dans le cadre du projet de loi et de tout autre mécanisme envisagé par le gouvernement, comment on prévoit régler ce problème pour ces Canadiens — un Canadien sur 17 — qui vivront encore dans la pauvreté? Il me semble surprenant que nous discussions même de dissolution sans regarder plus loin.

Pourriez-vous nous éclairer sur la stratégie qui pourrait être adoptée à ce moment-là?

Mme Sheehy : Ce que je pourrais dire, c'est que la stratégie de réduction de la pauvreté repose sur trois piliers : dignité; égalité des chances et inclusion; et résilience et sécurité. Si l'on veut y réfléchir en fonction de catégories, quand on parle de

and ensuring that people have what they need to live. Opportunity inclusion is about people being able to participate in society. Resilience and security are the next tier in terms of ensuring that people can stay out of poverty. There is a bit of a tiering there.

To your question, it's similar to your colleague's question as well, the other senator's. Will there continue to be people living in poverty after 2030 if the target is met?

Senator Moodie: We know there will be. The question is: What is going to be done at that point?

Ms. Sheehy: In terms of what future policy the government could take in 2030 to address the remaining people in poverty, I am really not able to speculate on that. The government has put in place a plan in terms of reducing poverty up to 2030, but beyond that I really am unable to speak to future policy.

Senator Moodie: Briefly, I have a comment that refers back to Senator Kutcher's question around the very specific and unique developmental requirements of children.

Your indicators or the general global indicators are not going to capture the uniqueness and address the developmental nature of childhood and the measurement of the indicators around poverty in children.

Just make sure that you transmit that message, if that is possible.

Senator Housakos: I have a couple of questions. I don't know if they've been answered in the past. If they have, forgive me. I am just pinch-hitting here today.

First, what analysis has been done by the ministry on identifying two or three of the top causes of poverty in Canada?

Second, has an analysis been done to compare the percentage of poverty levels of new-arrival Canadians in comparison to old-stock Canadians?

Ms. Sheehy: As part of the development of the poverty reduction strategy, as I mentioned, there were significant consultations, including consultations throughout Canada with new Canadians and racialized communities.

That helped inform the strategy in terms of the three pillars I just spoke about. There is certainly recognition in the strategy of the different aspects of poverty, one of which can be immigration status in the country. There are other elements that contribute to poverty. Many of those are outlined in the strategy.

dignité, il s'agit de revenu de base et de s'assurer que les gens ont ce dont ils ont besoin pour vivre. Pour ce qui est de l'égalité des chances et de l'inclusion, il s'agit de la capacité de participer à la société. La résilience et la sécurité constituent le niveau suivant et il s'agit de s'assurer que les gens échappent à la pauvreté. Il y a en quelque sorte des catégories.

Concernant votre question, elle est similaire à celle de votre collègue. Y aura-t-il encore des gens qui vivront dans la pauvreté après 2030 si la cible est atteinte?

La sénatrice Moodie : Nous savons qu'il y en aura. La question est la suivante : que va-t-on faire à ce moment-là?

Mme Sheehy : Pour ce qui est de la stratégie que pourrait adopter le gouvernement en 2030 pour venir en aide aux personnes qui vivront toujours dans la pauvreté, je ne peux vraiment pas émettre d'hypothèses à ce propos. Le gouvernement a mis en place un plan de réduction de la pauvreté jusqu'en 2030, mais au-delà de cela, je ne suis vraiment pas en mesure de parler de futures politiques.

La sénatrice Moodie : Je veux faire brièvement une observation qui renvoie à la question du sénateur Kutcher au sujet des besoins très précis et uniques des enfants sur le plan du développement.

Vos indicateurs ou les indicateurs généraux ne saisisent pas le caractère unique de l'enfance et ne tiendront pas compte du développement de l'enfant et de la mesure des indicateurs de pauvreté chez les enfants.

J'aimerais que vous transmettiez ce message, si possible.

Le sénateur Housakos : J'ai deux ou trois questions. Je ne sais pas si on y a déjà répondu auparavant. Si c'est le cas, pardonnez-moi. Je ne suis ici qu'à titre de remplaçant aujourd'hui.

Premièrement, quelle analyse a été effectuée par le ministère pour trouver deux ou trois des principales causes de la pauvreté au Canada?

Deuxièmement, a-t-on effectué une analyse pour comparer les taux de pauvreté des nouveaux arrivants et des Canadiens de vieille souche?

Mme Sheehy : Comme je l'ai mentionné, dans le cadre de l'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté, des consultations importantes ont eu lieu, dont partout au Canada auprès de nouveaux Canadiens et de communautés racialisées.

Cela a contribué à élaborer la stratégie en ce qui concerne les trois piliers dont je viens de parler. La stratégie tient certainement compte des différents aspects de la pauvreté, dont le statut d'immigrant au pays. D'autres éléments alimentent la pauvreté. Bon nombre d'entre eux sont décrits dans la stratégie.

Forgive me, what was the second part of your question?

Senator Housakos: Was there an analysis done to determine the two or three top causes of poverty among Canadians?

Ms. Sheehy: Did we come up with just two or three? No, we didn't come up with just two or three. There are many different elements of poverty which I think are reflected in the strategy.

I spoke previously about Indigenous peoples, for example, and the many elements that impact poverty from that perspective. I would not say that we came up with two or three specifics. I think there are many. They are multi-faceted.

Senator Housakos: I am not asking if the ministry has come up with two, three or four. I am asking if a database analysis was done, an actual analysis done on focus groups and research.

Did the ministry hire a research agency to do an in-depth study and identify the two or three major causes?

Ms. Sheehy: Very significant consultation was done for the national poverty strategy, including consultations by third parties. Tamarack went out and did consultations on behalf of the Government of Canada. A *Tackling Poverty Together* report was done as well with specific communities across the country, in addition to vast consultations across Canada by various demographics, including a youth contest to allow youth to come up with ideas on how to address the poverty they see.

Yes, a very significant undertaking was done to look at the basis of poverty in Canada. Most of that information was included in the national poverty strategy report. I think copies were provided the last time I appeared at this committee, but I am happy to do so again if we need copies circulated.

Senator Omidvar: I like the idea of updated market measures. I like the idea of targets. I think they are good. However, I want to probe a little deeper in the vein of Senator Moodie's question about different levels of poverty that are not clearly apparent on the face of it.

There is deep poverty. There is extreme poverty. There are people who are very poor and then there are the near poor. Miles Corak, a noted economist worked with your department in developing the strategy. He expressed his disappointment about the strategy by pointing out disaggregating levels of poverty and the people who are deeply poor. There are those in what he called the deep poverty indicator. There are roughly 5.4 per cent

Pardonnez-moi, mais quelle était votre deuxième question?

Le sénateur Housakos : A-t-on effectué une analyse pour déterminer quelles sont les deux ou trois principales causes de la pauvreté chez les Canadiens?

Mme Sheehy : En avons-nous trouvé seulement deux ou trois? Non. De nombreux aspects de la pauvreté sont pris en compte dans la stratégie.

J'ai parlé des peuples autochtones, par exemple, et des nombreux éléments qui ont des effets sur la pauvreté, de ce point de vue. Je ne dirais pas que nous en avons trouvé deux ou trois précis. Je crois qu'il y en a beaucoup. Ils ont de multiples facettes.

Le sénateur Housakos : Je ne vous demande pas si le ministère en a trouvé deux, trois ou quatre. Je demande si une analyse de base de données a été effectuée, si une analyse réelle a été faite sur les groupes de discussion et la recherche.

Le ministère a-t-il embauché un organisme de recherche pour effectuer une étude approfondie et déterminer les deux ou trois principales causes?

Mme Sheehy : Des consultations très importantes ont été menées dans le cadre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, dont des consultations menées par des tiers. Tamarack a mené des consultations au nom du gouvernement du Canada. Un rapport intitulé *Combattons ensemble la pauvreté* a été préparé également avec des collectivités précises au pays, en plus de vastes consultations menées au pays en fonction de diverses données démographiques, dont un concours pour les jeunes leur permettant de trouver des idées sur la façon de lutter contre la pauvreté dont ils sont témoins.

Oui, il y a eu une très vaste entreprise pour examiner les raisons de la pauvreté au Canada. La plupart de ces renseignements ont été inclus dans le rapport sur la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Je crois que des copies ont été fournies la dernière fois que j'ai comparu devant le comité, mais je serai ravie de vous en fournir d'autres au besoin.

La sénatrice Omidvar : J'aime l'idée de mettre à jour la mesure du panier de consommation. J'aime l'idée des cibles. Je crois qu'elles sont bonnes. Cependant, j'aimerais approfondir davantage la question de la sénatrice Moodie au sujet des différents niveaux de pauvreté qui ne sont pas clairement visibles de prime abord.

Il y a la grande pauvreté, l'extrême pauvreté. Il y a des gens qui sont très pauvres et d'autres qui sont quasi pauvres. Miles Corak, un économiste de renom, a collaboré avec votre ministère à l'élaboration de la stratégie. Il s'est dit déçu de la stratégie concernant la ventilation des niveaux de pauvreté et les gens qui sont très pauvres. Il y a ce qu'il a appelé l'indicateur de grande pauvreté. Environ 5,4 p. 100 des Canadiens, ou 1,9 million de

or 1.9 million Canadians in deep poverty. They include working-age single adults, female heads of lone-parent families, Indigenous people living off reserve, recent immigrants, people with disabilities, et cetera.

He makes a point, and I would like your response to it, that it would be pretty easy for the government to lower the official poverty line by simply transferring resources from the very poor to the near poor without engaging with some of our concerns around people who are systemically in the deep poverty pillar.

Ms. Sheehy: I have just a couple of comments on that. That comes to the question raised around this table in terms of the importance of the Canada official poverty line, the Market Basket Measure, ensuring that the measure reflects a reasonable basket, and how those decisions were made. There were questions about how those decisions were made. It's important for that measure to be able to measure poverty and many aspects of poverty.

In terms of your question as to just raising the top 50 per cent above the poverty line and leaving the lowest in poverty, a 50 per cent target is a significant target. It would make a significant impact in terms of those who live in poverty in Canada, but it's not a target of 100 per cent.

Would there remain people in poverty? Yes, there would be. Would they be those who are the poorest? They have the longest to go.

However, the three pillars in the poverty reduction strategy try to address that tiering, as I mentioned. It does try to address the basic needs of those living in deep poverty or in very difficult situations. That tier is really looking at measuring how policies are impacting on those who live in deep poverty as well as on those whom we want to continue to be included in society and those we want to be resilient and stay out of poverty. There is certainly a lens on deep poverty.

Senator Omidvar: Thank you.

[Translation]

The Chair: I want to thank our witnesses for participating in the study of the bill.

We'll now continue our study of certain elements of Bill C-97, namely, Division 20 of Part 4, which enacts the Poverty Reduction Act. Some of our next witnesses will join us by video conference. These witnesses are Avvy Yao-Yao Go, Director of the Chinese and Southeast Asian Legal Clinic and

Canadiens, vivent dans une grande pauvreté. Cela inclut des adultes célibataires, des mères monoparentales, des peuples autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves, des immigrants arrivés récemment, des personnes handicapées, et cetera.

Il fait valoir, et j'aimerais que vous interveniez là-dessus, qu'il serait assez facile pour le gouvernement d'abaisser le seuil de pauvreté officiel en transférant simplement des ressources des très pauvres aux quasi pauvres sans tenir compte de certaines de nos préoccupations concernant les gens qui sont systématiquement dans la grande pauvreté.

Mme Sheehy : Je n'ai que deux ou trois observations à faire à cet égard. Cela nous amène à la question soulevée autour de cette table au sujet de l'importance du seuil officiel de la pauvreté du Canada, de la mesure du panier de consommation, de s'assurer que cette mesure reflète un panier raisonnable, et de la façon dont ces décisions ont été prises. Des questions ont été posées sur la façon dont ces décisions ont été prises. Il est important que cette mesure puisse mesurer la pauvreté et de nombreux aspects de la pauvreté.

Pour ce qui est de votre question sur la possibilité de simplement hisser les 50 p. 100 supérieurs au-dessus du seuil de pauvreté et de laisser les 50 p. 100 inférieurs dans la pauvreté, une cible de 50 p. 100 est une cible importante. Cela aurait des effets importants pour ce qui est des personnes qui vivent dans la pauvreté au Canada, mais il ne s'agit pas d'une cible de 100 p. 100.

Y aura-t-il encore des gens qui vivront dans la pauvreté? Oui. S'agira-t-il des plus pauvres? Ce sont eux qui ont le plus long chemin à parcourir.

Toutefois, les trois piliers de la stratégie de réduction de la pauvreté tentent de s'attaquer à cette séparation en catégorie, comme je l'ai mentionné. On s'efforce de répondre aux besoins fondamentaux de ceux qui vivent dans une grande pauvreté ou dans des situations très difficiles. Il s'agit en fait de mesurer les effets qu'ont les politiques sur les gens qui vivent dans une grande pauvreté, ainsi que sur ceux que nous voulons continuer de voir inclure dans la société et sur ceux que nous voulons voir résilients et ne pas tomber dans la pauvreté. On tient certainement compte de la grande pauvreté.

La sénatrice Omidvar : Merci.

[Français]

La présidente : Merci à nos témoins d'avoir participé à l'étude de ce projet de loi.

Sans plus tarder, nous poursuivons notre étude de certains éléments du projet de loi C-97, soit la section 20 de la partie 4 qui édicte la Loi sur la réduction de la pauvreté. Parmi nos prochains témoins, nous accueillons, par vidéoconférence, Mme Avvy Yao-Yao Go, directrice de la Chinese and Southeast

Representative of the Colour of Poverty — Colour of Change; and Michèle Biss, Policy Director and Human Rights Lawyer at Canada Without Poverty. We're also joined by Darlene O'Leary, Socio-economic Policy Analyst at Citizens for Public Justice; and Nora Spinks, President and CEO of the Vanier Institute of the Family. Good afternoon and welcome, everyone.

[*English*]

I want to remind you we are under strict time and I would truly appreciate your keeping your opening remarks to five minutes, to be followed by questions.

We will begin with Avvy Yao-Yao Go.

Avvy Yao-Yao Go, Clinic Director, Chinese and Southeast Asian Legal Clinic, Colour of Poverty – Colour of Change: Good afternoon. The Chinese and Southeast Asian Legal Clinic provides free legal services to low-income Chinese and Southeast Asian members in Ontario. We are a founding member of Colour of Poverty – Colour of Change, a provincial network dedicated to addressing the growing racialization of poverty in Ontario. We thank the committee for the opportunity to comment on Division 20.

I have provided a written submission and some fact sheets developed by Colour of Poverty – Colour of Change, which highlight the impact of the racialization of poverty and racial inequality within the labour market, structural racism and other systemic barriers that have resulted in disproportionate levels of poverty experienced by racialized communities across Canada.

The 2016 Canadian Census showed that 20.8 per cent of people of colour are low-income, compared to 12.2 per cent of non-racialized people. Poverty rates vary among different racialized groups, with some communities being four to six times more likely to live in poverty, compared to non-racialized groups. Gender also plays a role. On average, racialized women earned 58 cents and racialized men earned 76 cents for every dollar a white man earned in Ontario in 2015.

We applaud the Canadian government for adopting its first national poverty reduction strategy. We are concerned, however, that the strategy does not have any specific plan of action to address racialized poverty and colour-coded inequalities. For instance, the strategy is very much based on the success of the Canada Child Benefit program. However, it does not acknowledge that the CCB is not in fact accessible to all Canadian children. Children, including those who were born in Canada, can be denied CCB if their parents have no permanent

Asian Legal Clinic et représentante de l'organisme Colour of Poverty – Colour of Change; de Canada Sans Pauvreté, nous recevons Mme Michèle Biss, directrice des politiques et avocate des droits de la personne, aussi par vidéoconférence; de Citoyens pour une politique juste, nous recevons Mme Darlene O'Leary, analyste de la politique socio-économique, qui est ici avec nous. Nous accueillons aussi, de l'Institut Vanier de la famille, Mme Nora Spinks, présidente et chef de la direction. Bonjour et bienvenue à tous.

[*Traduction*]

Je veux vous rappeler que notre limite de temps est très stricte et je vous demanderais de vous en tenir à cinq minutes pour votre déclaration préliminaire. Nous vous poserons des questions par la suite.

C'est Mme Avvy Yao-Yao Go qui commence.

Avvy Yao-Yao Go, directrice de clinique, Chinese and Southeast Asian Legal Clinic, Colour of Poverty – Colour of Change : Bonjour. La Chinese and Southeast Asian Legal Clinic offre des services juridiques gratuits aux membres des communautés chinoise et asiatique du Sud-Est de l'Ontario. Elle est un membre fondateur de Colour of Poverty – Colour of Change, un réseau provincial voué à la lutte contre la racialisation croissante de la pauvreté en Ontario. Nous remercions le comité de nous donner l'occasion de nous prononcer sur la section 20.

J'ai fourni un mémoire et quelques fiches d'information élaborées par Colour of Poverty – Colour of Change, qui soulignent les répercussions de la racialisation de la pauvreté et des inégalités raciales sur le marché du travail, le racisme structurel et d'autres obstacles systémiques qui ont mené à des taux de pauvreté disproportionnés dans les communautés racialisées du Canada.

Selon le recensement canadien de 2016, 20,8 p. 100 des personnes de couleur ont un faible revenu comparativement à 12,2 p. 100 des personnes non racialisées. Les taux de pauvreté varient selon les différents groupes racialisés, certaines communautés étant quatre à six fois plus susceptibles de vivre dans la pauvreté que les groupes non racialisés. Le genre joue également un rôle. En moyenne, les femmes racialisées gagnaient 58 cents et les hommes racialisés, 76 cents pour chaque dollar gagné par un homme blanc en Ontario en 2015.

Nous félicitons le gouvernement canadien d'avoir adopté sa première stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Nous sommes toutefois préoccupés par le fait que la stratégie n'inclut pas de plan d'action précis pour lutter contre la pauvreté racialisée et les inégalités fondées sur la couleur de la peau. Par exemple, la stratégie repose en grande partie sur le succès du programme Allocation canadienne pour enfants. Toutefois, elle ne tient pas compte du fait que ce programme n'est pas, en fait, accessible à tous les enfants canadiens. Les enfants, y compris

or citizenship status in Canada. This exclusion affects, in particular, refugee claimants and a whole host of people with precarious immigration status, regardless of how long they have lived in Canada. The exclusion also has a disproportionate impact on racialized communities, as they are overrepresented among those with precarious status. We are actually calling on Canada to repeal section 122.6 of the Income Tax Act that makes immigration status a ground for determining eligibility for CCB.

With respect to Division 20 itself, we support the establishment of the official poverty line for Canada, but we share the concerns that some of the senators mentioned earlier. We also support the creation of the national advisory council on poverty. Again, I want to echo some of the issues that were raised. We submit that the bill can be strengthened by introducing a set of principles, including the principle of equity to recognize that certain communities are at a heightened risk of experiencing poverty. We also submit the bill should require the minister, on poverty reduction, to collect disaggregated race data relating to poverty and formulate poverty reduction measures based on such data.

A number of senators ask many legitimate questions, including ones about poverty reduction by 2020. Maybe poverty will have gone down, but for whom? Is it universal across the various groups, including people of colour, Indigenous people and so on? It's not just the data. It's using the data and the analysis to ensure that there are specific measures to address these specific populations.

We have included in our submission a number of other measures that could address the issue of poverty for racialized group in particular. For instance, we are calling on the government to examine all poverty-reduction policies through the racial equity lens to address the needs of racialized communities. We are asking you to incorporate disaggregated data by race, gender and other socio-demographic information into the development of the poverty reduction strategy and related measures and goals.

We also want the strengthening of the federal employment equity legislative framework, including the contract compliance mechanism to level the playing field for racialized and other underrepresented groups to improve their income level.

ceux qui sont nés au Canada, peuvent en être privés si leurs parents n'ont pas de statut permanent ou de citoyenneté au Canada. Cette exclusion touche particulièrement les demandeurs du statut de réfugié et toute une foule de gens ayant un statut d'immigration précaire, peu importe depuis combien de temps ils vivent au Canada. L'exclusion a également une incidence disproportionnée sur les communautés racialisées, car elles sont surreprésentées parmi les gens dont le statut est précaire. Nous demandons au Canada d'abroger l'article 122.6 de la Loi de l'impôt sur le revenu, qui fait du statut d'immigrant un critère pour déterminer l'admissibilité à l'Allocation canadienne pour enfants.

En ce qui concerne la section 20, nous appuyons la création du seuil officiel de la pauvreté du Canada, mais nous éprouvons les mêmes inquiétudes qui ont été exprimées par quelques sénateurs plus tôt. Nous appuyons également la création du Conseil consultatif national sur la pauvreté. Encore une fois, je tiens à me faire l'écho de certains enjeux qui ont été soulevés. Nous sommes d'avis que le projet de loi peut être renforcé par l'ajout d'une série de principes, notamment le principe de l'équité, afin de reconnaître que certaines collectivités sont plus à risque d'être touchées par la pauvreté. Nous sommes également d'avis que le projet de loi devrait exiger que le ministre collecte des données sur la pauvreté ventilées par race et qu'il formule des mesures de réduction de la pauvreté fondée sur ces données en vue de réduire la pauvreté.

Plusieurs sénateurs posent de nombreuses questions légitimes, par exemple sur la réduction de la pauvreté d'ici 2020. En effet, la pauvreté aura peut-être été réduite, mais qui en profitera? Sera-t-elle réduite de façon universelle pour tous les groupes, y compris les personnes de couleur, les Autochtones, et cetera? Il ne s'agit pas seulement de collecter des données; il faut aussi utiliser ces données et leur analyse pour veiller à prendre des mesures précises qui ciblent ces groupes.

Dans notre mémoire, nous avons ajouté quelques mesures qui pourraient aider à lutter contre la pauvreté, en particulier dans les groupes racialisés. Par exemple, nous demandons au gouvernement d'examiner toutes les politiques de réduction de la pauvreté en tenant compte de l'équité raciale, afin de répondre aux besoins des communautés racialisées. Nous vous demandons aussi de tenir compte des données ventilées par race, sexe et autres variables sociodémographiques dans l'élaboration de la stratégie de réduction de la pauvreté et dans celle des mesures et des objectifs connexes.

Nous demandons également le renforcement du cadre juridique fédéral de l'équité en matière d'emploi, notamment en ce qui concerne le mécanisme de conformité au contrat, afin de rendre les règles du jeu plus équitables pour les groupes

We want changes to the employment insurance program to ensure people working in precarious employment who are mostly women and racialized groups will have equitable access to EI benefits.

We also want improved access to justice through increasing federal contributions to legal aid, so that all marginalized communities will be better able to enforce their legal rights, including employment rights and access to social security appeal processes in the various provinces, and thereby improve their life chances overall.

Finally, we want the government to work with civil society to create an enhanced and more robust Canada's Action Plan Against Racism to address some of the underlying structural racism that leads to the increasing racialization of poverty.

That is my five minutes, and I thank you for your time.

Michèle Biss, Policy Director and Human Rights Lawyer, Canada Without Poverty: Good afternoon and thank you so much for the opportunity to address this committee. For those who are not aware of our organization, Canada Without Poverty is a non-partisan, not-for-profit and charitable organization dedicated to ending poverty in Canada. For nearly 50 years, CWP has been championing the human rights of people living in poverty. Since our inception, our board of directors has been comprised entirely of persons with lived experience of poverty.

I will begin at the outset by noting for the record that though we're not discussing this section of the BIA at this meeting, Canada Without Poverty is very much in support of the amendments that were tabled last week with regard to Canada's National Housing Strategy legislation. Of course, this afternoon my comments will focus specifically on the poverty reduction act within Division 20 of Part 4 of the Budget Implementation Act.

This legislation comes at a critical moment in Canada's history. This is the legislation that will guide all laws, policies and programs for millions in Canada who make daily decisions about whether to pay their hydro bills or put food on the table. It is so important that we get this right. While Canada Without Poverty supports Canada's first poverty reduction strategy and that it be secured in legislation, we have serious concerns as to whether this section truly adheres to and implements Canada's international human rights obligations.

racialisés et d'autres groupes sous-représentés, ce qui permettra d'améliorer leur niveau de revenu.

Nous voulons qu'on apporte des changements au programme d'assurance-emploi, afin de veiller à ce que les personnes qui occupent un emploi précaire, c'est-à-dire en grande partie les femmes et les membres de groupes racialisés, aient un accès équitable aux prestations d'assurance-emploi.

Nous souhaitons également qu'on améliore l'accès à la justice par l'entremise de contributions fédérales de plus en plus élevées à l'aide juridique, afin d'aider toutes les communautés marginalisées à faire respecter leurs droits garantis par la loi, notamment leurs droits en matière d'emploi et d'accès au processus d'appel de la sécurité sociale dans leur province, ce qui leur permettra d'améliorer leurs chances de prospérer.

Enfin, nous souhaitons que le gouvernement collabore avec la société civile à la création d'un plan d'action canadien amélioré et plus robuste contre le racisme, afin de s'attaquer au racisme structurel sous-jacent qui accroît la racialisation de la pauvreté.

Mes cinq minutes sont écoulées. Je vous remercie de votre temps.

Michèle Biss, directrice des politiques et avocate des droits de la personne, Canada sans pauvreté : Bonjour, et merci beaucoup de me donner l'occasion de comparaître devant votre comité. Pour ceux qui ne connaissent pas notre organisme, Canada sans pauvreté est un organisme caritatif, non partisan et sans but lucratif voué à l'éradication de la pauvreté au Canada. Depuis près de 50 ans, Canada sans pauvreté fait respecter les droits de la personne des gens qui vivent dans la pauvreté. Depuis notre création, notre conseil d'administration a été uniquement composé de personnes qui ont vécu dans la pauvreté.

J'aimerais d'abord préciser que même si nous ne parlons pas de cette partie de la Loi d'exécution du budget au cours de cette réunion, Canada sans pauvreté appuie fortement les amendements qui ont été présentés la semaine dernière relativement à la législation sur la stratégie nationale en matière de logement. Manifestement, aujourd'hui, mes commentaires se concentreront sur la Loi sur la réduction de la pauvreté de la section 20 de la partie 4 de la Loi d'exécution du budget.

Ce projet de loi arrive à un moment crucial dans l'histoire du Canada. En effet, c'est le projet de loi qui guidera toutes les autres lois et politiques et tous les autres programmes visant des millions de Canadiens qui doivent choisir, chaque jour, entre payer leur facture d'électricité et nourrir leur famille. Il est donc très important de bien faire les choses. Même si Canada sans pauvreté appuie la première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté et son enchaînement dans la loi, nous éprouvons de grandes inquiétudes sur la question de savoir si cette

As this committee is no doubt aware, after decades of advocacy, the poverty reduction act was tabled in November 2018 by the Honourable Minister Jean-Yves Duclos. In response to the legislation, along with our partners at Citizens for Public Justice who are also at this meeting today and Campaign 2000, we coordinated an open letter with recommendations for this legislation. It is very important for this committee to know that despite the fact that this open letter was signed by over 500 organizations and individuals, including the Canadian Council of Churches, ACORN Canada, Oxfam Canada and the Canadian Women's Foundation, none of these amendments were reflected when the bill was lifted word for word into the Budget Implementation Act.

I urge the members of this committee to seriously consider the recommendations that we have brought forward on this critical legislation by Canada Without Poverty, Citizens for Public Justice and hundreds of other stakeholders across the country. In particular, we recommend that the legislation be amended to place Canada as a leading country in the implementation of the sustainable development goals by committing to the spirit of SDG 1, which is to end poverty. In its current form, as has been mentioned by a number of senators in the last meeting, the goal of the legislation is to reduce poverty by 50 per cent by 2030. The reality is that when we only commit to reducing poverty, we create opportunity for some and not all, especially those who are the most marginalized.

I want to take a moment to reflect on the importance of today. Today, we saw the release of the report on the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. In that report they noted the significant intergenerational discrimination and marginalization by poverty for Indigenous women and girls. Now more than ever is a moment to ensure that no one is left behind and that the most marginalized are taken into account. This can only be done if we commit within our poverty reduction strategy and legislation to end poverty.

The legislation and accompanying regulations must recognize the limits of the methodology behind Canada's new official poverty line, the Market Basket Measure. This new poverty line, whether or not we like it, will be used to establish eligibility for programs. That means that it carries significant weight. Though civil society has raised many concerns about the methodology behind the MBM, Statistics Canada and ESDC have still not

section respecte et met véritablement en œuvre les obligations internationales du Canada en matière de droits de la personne.

Comme les membres de votre comité le savent sans doute, après des décennies de plaider, la Loi sur la réduction de la pauvreté a été déposée en novembre 2018 par l'honorable ministre Jean-Yves Duclos. En réponse à ce projet de loi, en collaboration avec nos partenaires de Citizens for Public Justice, qui assistent aussi à la réunion d'aujourd'hui, et ceux de Campagne 2000, nous avons écrit une lettre ouverte dans laquelle nous avons formulé des recommandations à l'égard du projet de loi. Il est très important que les membres de votre comité sachent que même si cette lettre ouverte a été signée par plus de 500 organismes et particuliers, notamment le Conseil canadien des Églises, ACORN Canada, Oxfam Canada et la Fondation canadienne des femmes, aucun de ces amendements n'est apparu dans le projet de loi lorsque son libellé exact a été reproduit dans la Loi d'exécution du budget.

J'exhorte donc les membres de votre comité à se pencher sérieusement sur les recommandations qui ont été formulées à l'égard de ce projet de loi très important par Canada sans pauvreté, Citizens for Public Justice et des centaines d'autres parties intéressées à l'échelle du pays. Plus particulièrement, nous recommandons d'amender le projet de loi pour faire du Canada un chef de file dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable en s'engageant à respecter l'intention de l'ODD n° 1, qui vise à mettre fin à la pauvreté. Dans sa forme actuelle, comme l'ont mentionné plusieurs sénateurs au cours de la dernière réunion, l'objectif du projet de loi est de réduire la pauvreté de 50 p. 100 d'ici 2030. Le problème, c'est que lorsqu'on s'engage seulement à réduire la pauvreté, on crée des occasions pour une partie de la population, mais pas pour l'ensemble de la population, surtout lorsqu'il s'agit des groupes les plus marginalisés.

J'aimerais prendre un moment pour réfléchir sur l'importance des événements d'aujourd'hui. En effet, aujourd'hui, nous avons assisté à la publication du rapport sur l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Ce rapport souligne l'importante discrimination intergénérationnelle et la marginalisation par la pauvreté auxquelles font face les femmes et les filles autochtones. Maintenant plus que jamais, il est temps de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte et à ce que les personnes les plus marginalisées soient prises en compte. La seule façon d'y arriver est de s'engager à mettre fin à la pauvreté par l'entremise de notre stratégie de réduction de la pauvreté et de l'adoption de mesures législatives connexes.

Le projet de loi et les règlements connexes doivent reconnaître les limites de la méthodologie qui sous-tend le nouveau seuil officiel de la pauvreté du Canada, à savoir la mesure du panier de consommation. Ce nouveau seuil de la pauvreté, que nous soyons d'accord ou non, sera utilisé pour déterminer l'admissibilité aux programmes. Cela signifie qu'il a une incidence importante. Même si la société civile a soulevé des

released a what-we-heard report. Statistics Canada must be mandated to understand that it too has a role in implementing our human rights obligations to ensure an accurate methodology.

We also ask that the legislation and accompanying regulations ensure that the national advisory council on poverty can adequately implement the progressive realization of economic and social rights, so concretely this means that the council must be mandated as independent, given authority to make recommendations, and require remedial action for the rights of people in poverty and a sufficient budget to fulfill its mandate.

As has been noted by senators in the last meeting, we strongly recommend that this committee put forward an amendment to section 11, which arbitrarily authorizes the dissolution of the council once poverty has been reduced by 50 per cent of the 2015 MBM levels. As has been noted by civil society, this is highly problematic and demonstrates a complete disregard for the other 50 per cent of people living in poverty, often the most marginalized. It is also an excellent example of why Canada must not merely strive to reduce poverty but instead dedicate ourselves to ending it.

We recommend that the government commits to working in partnership with Indigenous governments to co-develop initiatives to ensure accountability and implementation of remedies for the distinctive barriers faced by First Nations, Metis and Inuit persons living in poverty.

I look forward to answering questions in this regard.

Darlene O’Leary, Socio-economic Policy Analyst, Citizens for Public Justice: Thank you so much for the opportunity to speak with you today. You are going to hear a bit of overlap between what Michèle Biss had to say and what I have to say, given that we’re pulling our recommendations from a joint letter that we co-sponsored. It will sound pretty familiar, and actually Avvy Go of the Colour of Poverty also signed on to the open letter, so there will be some overlap there as well.

My name is Darlene O’Leary of Citizens for Public Justice, or CPJ, a national, faith-based charitable organization that works on Canadian public policy, primarily in the areas of poverty eradication in Canada, ecological justice and refugee rights. We

préoccupations importantes au sujet de la méthodologie qui sous-tend la mesure du panier de consommation, Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada n’ont toujours pas publié un rapport sur les résultats des consultations. Il faut faire comprendre aux intervenants de Statistique Canada qu’ils ont aussi un rôle à jouer dans le respect de nos obligations en matière de droits de la personne liées à l’adoption d’une méthodologie adéquate.

Nous demandons également que le projet de loi et les règlements connexes veillent à ce que le Conseil consultatif national sur la pauvreté puisse faire respecter, de façon graduelle et adéquate, les droits économiques et sociaux. Concrètement, cela signifie que ce conseil doit devenir un organisme indépendant chargé de formuler des recommandations et d’exiger la prise de mesures correctives relatives aux droits des personnes qui vivent dans la pauvreté. Le conseil doit également disposer des pouvoirs et des fonds nécessaires pour remplir ce mandat.

Comme l’ont souligné certains sénateurs au cours de la réunion précédente, nous recommandons vivement au comité de proposer un amendement à l’article 11, qui autorise, de façon arbitraire, la dissolution du conseil lorsque la pauvreté aura été réduite de 50 p. 100 comparativement aux niveaux de la mesure du panier de consommation de 2015. Comme l’a souligné la société civile, cette disposition est très problématique et ne tient absolument pas compte des autres 50 p. 100 qui vivent dans la pauvreté, et qui appartiennent souvent aux groupes les plus marginalisés. C’est aussi un excellent exemple de la raison pour laquelle le Canada ne doit pas se contenter de tenter de réduire la pauvreté, mais plutôt s’efforcer concrètement de l’éliminer.

Nous recommandons au gouvernement de s’engager à travailler en partenariat avec les gouvernements autochtones, afin d’élaborer conjointement des initiatives qui garantiront la reddition de comptes et la mise en œuvre de mesures de correction pour les obstacles particuliers auxquels font face les Premières Nations, les Métis et les Inuits qui vivent dans la pauvreté.

J’ai hâte de répondre à vos questions.

Darlene O’Leary, analyste de la politique socio-économique, Citizens for Public Justice : Je vous remercie de me donner l’occasion de vous parler aujourd’hui. La déclaration de Mme Biss et la mienne se chevaucheront un peu, car nos recommandations sont tirées d’une lettre collective à laquelle nos deux organismes ont participé. Vous reconnaîtrez donc certaines idées — en fait, Mme Avvy Go, de Colour of Poverty, est également signataire de cette lettre ouverte, ce qui signifie que des parties de ma déclaration chevaucheront aussi la sienne.

Je m’appelle Darlene O’Leary, et je représente Citizens for Public Justice, ou CPJ, un organisme national confessionnel et caritatif qui œuvre dans le secteur de la politique publique canadienne, principalement dans les domaines de l’éradication

co-lead Dignity for All, a national campaign for a poverty-free Canada, with our partner, Canada Without Poverty. For the past decade CBJ and Dignity for All have called for the creation of a comprehensive and legislated national anti-poverty plan for Canada. Our campaign has been endorsed by close to 800 organizations and over 12,000 individuals across the country.

Today I'll speak specifically to Division 20 and recommendations we have made on the poverty reduction act. In an open letter sent to the Honourable Minister Jean-Yves Duclos in February, sponsored by CPJ, Canada Without Poverty, and Campaign 2000 and signed by over 500 organizations and individuals, we outlined our position on the poverty reduction act by making specific recommendations to strengthen the legislation. As you know and as Michèle Biss mentioned, this act was previously Bill C-87, was tabled in Parliament and went to second reading before being added without amendments to the budget act.

Our recommendations include the following. The poverty reduction act should reflect Canada's international human rights commitments, including the commitment that Canada has made in adopting United Nations sustainable development goals. The targets and timelines identified currently in the legislation reflect the minimum goals set out in the SDGs to reduce poverty rates as we have heard by 20 per cent by 2020 and 50 per cent by 2030, using the 2015 Market Basket Measure rates as a starting point for these targets.

However, as Michèle Biss mentioned, the first SDG goal to which Canada has committed is no poverty. We recommend that the legislation be amended to reflect this as the ultimate goal with a much more ambitious timeline. Otherwise, we are failing to honour our international commitments and are implicitly claiming that it is acceptable to leave behind those remaining in poverty once the minimum goals are met. We also recommend that the legislation be amended to affirm economic and social rights as ratified by Canada in international human rights laws.

In addition, the legislation recognizes the new official poverty line, as has been discussed already, as the Market Basket Measure or MBM. While the legislation indicates that the MBM be subject to regular review, it should ensure that review takes place no longer than every three years. It should include public input to ensure that the costing of items identified as part of a basket of necessities reflects the actual costs experienced by low-

de la pauvreté au Canada, de la justice écologique et des droits des réfugiés. Avec notre partenaire, Canada sans pauvreté, nous codirigeons Dignité pour tous, une campagne nationale visant à mettre fin à la pauvreté au Canada. Au cours de la dernière décennie, CPJ et Dignité pour tous ont demandé la création d'un plan national global et prescrit par la loi pour lutter contre la pauvreté au Canada. Notre campagne a été appuyée par près de 800 organismes et par plus de 12 000 personnes d'un bout à l'autre du pays.

Aujourd'hui, mes commentaires se concentreront sur la section 20 et sur les recommandations que nous avons formulées à l'égard de la Loi sur la réduction de la pauvreté. En février dernier, dans une lettre ouverte envoyée à l'honorable ministre Jean-Yves Duclos à laquelle ont participé CPJ, Canada sans pauvreté et Campagne 2000 et qui a été signée par 500 organismes et particuliers, nous avons défini notre position à l'égard de la Loi sur la réduction de la pauvreté en formulant des recommandations précises pour renforcer le projet de loi. Comme vous le savez, et comme l'a mentionné Mme Biss, ce projet de loi était autrefois le projet de loi C-87, et il a été déposé au Parlement et renvoyé à l'étape de la deuxième lecture avant d'être ajouté, sans amendement, à la Loi d'exécution du budget.

Nos recommandations sont les suivantes. La Loi sur la réduction de la pauvreté devrait refléter les engagements internationaux du Canada en matière de droits de la personne, y compris l'engagement pris par le Canada par l'entremise de l'adoption des objectifs de développement durable des Nations Unies. Les objectifs et les échéanciers actuellement cernés dans le projet de loi reflètent les objectifs minimaux établis dans les ODD pour réduire les taux de pauvreté, comme nous l'avons entendu, de 20 p. 100 d'ici 2020 et de 50 p. 100 d'ici 2030, en se fondant sur la mesure du panier de consommation de 2015 comme point de départ.

Toutefois, comme l'a indiqué Mme Biss, le premier objectif de développement durable envers lequel le Canada s'est engagé est l'éradication de la pauvreté. Nous recommandons d'amender le projet de loi pour faire de cet objectif le but ultime et d'établir un échéancier beaucoup plus ambitieux. Dans le cas contraire, nous ne respecterons pas nos engagements internationaux et nous déclarerons implicitement qu'il est acceptable de laisser pour compte les personnes qui vivront toujours dans la pauvreté lorsque les objectifs minimaux seront atteints. Nous recommandons également d'amender le projet de loi pour affirmer les droits économiques et sociaux ratifiés par le Canada dans les lois internationales en matière de droits de la personne.

De plus, comme on l'a déjà dit, le projet de loi reconnaît la mesure du panier de consommation comme étant le nouveau seuil officiel de la pauvreté. Même si le projet de loi indique que cette mesure sera régulièrement assujettie à un examen, il devrait veiller à ce que cet examen soit mené au moins tous les trois ans. Il devrait également tenir compte de l'avis du public, afin de veiller à ce que le prix des articles contenus dans le panier des

income households, and that the basket includes adequate and appropriate range of costs. The current MBM base has not been updated since 2011, with a slight adjustment in 2012, though it is presently under review as we've heard earlier. That means that the costs being calculated now, for example the cost of shelter, are vastly underestimated for some communities. Given that the MBM could now be used to establish eligibility and access to needed programs and benefits for low-income people, regular and public reviews are essential.

The legislation should also recognize that no one measure of low income or costs captures the reality of poverty. A range of publicly available data sets should be included in assessing progress and achieving targets. Further, the new national advisory council on poverty is being established to advise and report to the minister and engage with the public in reviewing the progress of the federal poverty reduction strategy. For this council to be effective, it must be independent, adequately resourced, given authority to make recommendations and require remedial action for compliance with economic and social rights. There must be a transparent process for appointment of council members, including establishment of criteria of qualifications and inclusion of people with lived experience of poverty.

We recommend that section 11, which authorizes the dissolution of the council when its poverty as has been reduced by 50 per cent by 2015 levels, be removed or amended to ensure an ongoing mandate for the council to oversee the goal of sustained poverty eradication. To reiterate what Michèle Biss said, in addition we want to see the federal government work in partnership with Indigenous governments to co-develop initiatives to ensure accountability and implementation of remedies for distinctive barriers faced by First Nations, Inuit and Metis people living in poverty.

Further elaboration of our recommendations is available in the open letter that we have submitted and in the brief that we jointly submitted under the Dignity for All campaign.

Nora Spinks, President and CEO, Vanier Institute of the Family: Thank you. It is a pleasure to be here to address you once again. For those with whom I have not had the opportunity to spend time, I am with the Vanier Institute of the Family, a research and education organization founded 55 years ago by then Governor General Georges Vanier. He established the

articles nécessaires reflète le prix réel payé par les familles à faible revenu et que ces articles représentent un éventail adéquat et approprié de prix. Le panier de consommation de base n'a pas été mis à jour depuis 2011, même s'il a fait l'objet d'un léger rajustement en 2012. Toutefois, comme on l'a dit plus tôt, il fait actuellement l'objet d'un examen. Cela signifie que les coûts qui sont calculés aujourd'hui, par exemple le coût d'un logement, sont grandement sous-estimés dans le cas de certaines collectivités. Puisqu'il est possible que la mesure du panier de consommation soit bientôt utilisée pour déterminer l'admissibilité et l'accès à des programmes et à des prestations nécessaires aux personnes à faible revenu, il est essentiel de la soumettre à un examen régulier et public.

Le projet de loi devrait également reconnaître qu'aucune mesure de faible revenu ou de coût ne capture, à elle seule, la réalité de la pauvreté. C'est la raison pour laquelle l'évaluation des progrès et l'atteinte des objectifs devraient tenir compte d'un large éventail de données accessibles au public. De plus, le nouveau Conseil consultatif national sur la pauvreté est créé pour conseiller le ministre et lui présenter des rapports et pour consulter la population lors de l'évaluation des progrès réalisés dans le cadre de la stratégie fédérale de réduction de la pauvreté. Pour être efficace, ce conseil doit être indépendant, disposer des ressources adéquates et avoir le pouvoir de formuler des recommandations et d'exiger la prise de mesures correctives liées au respect des droits économiques et sociaux. Le processus de nomination des membres du conseil doit être transparent, il doit établir des critères en matière de compétences et il doit inclure des personnes qui ont vécu dans la pauvreté.

Nous recommandons que l'article 11, qui autorise la dissolution du conseil lorsque la pauvreté aura été réduite de 50 p. 100 comparativement aux niveaux de 2015, soit éliminé ou amendé pour confier au conseil le mandat continu d'encadrer l'atteinte de l'objectif lié à l'éradication durable de la pauvreté. Pour répéter les paroles de Mme Biss, nous souhaitons également que le gouvernement travaille en partenariat avec les gouvernements autochtones, afin d'élaborer conjointement des initiatives qui garantiront la reddition de comptes et la mise en œuvre de mesures de correction pour les obstacles particuliers auxquels font face les Premières Nations, les Inuits et les Métis qui vivent dans la pauvreté.

De plus amples renseignements sur nos recommandations se trouvent dans la lettre ouverte que nous vous avons remise et dans le mémoire conjoint que nous avons présenté dans le cadre de la campagne Dignité pour tous.

Nora Spinks, présidente et chef de la direction, Institut Vanier de la famille : Merci. Je suis très heureuse d'être de retour devant le comité. À titre de renseignement pour les personnes avec lesquelles je n'ai pas eu l'occasion de passer du temps, je représente l'Institut Vanier de la famille, un organisme de recherche et d'éducation créé il y a 55 ans par M. Georges

institute to inform and advise. We educate. We don't advocate. We are a national resource to you and to all others in Canada.

You will not hear a list of recommendations from me. I am here today to share with you some of the context within which you are trying to make your deliberations as a committee. We prepare plain language documentation. One of our key partners is Statistics Canada. We work closely with them and have been involved in the social conditions committee and all the reviews of the Market Basket Measure. Many of the concerns and questions you have raised this afternoon, since I snuck into the room, have been addressed at either that committee or through the consultations of the MBM.

At Vanier Institute, since our inception we have been looking at family finances from three distinct perspectives. First is income and expenditures; second is savings and debt; and third is wealth and net worth. When you put all those together, you either have poverty or not. When we look at poverty, eradicating poverty is very simple. All you need is income. It's that simple. How, where and when that happens becomes complicated.

When we look at income, we look at all the government sources: the transfers, the benefits and the payments. We also look at employment and self-employment on which people tend to focus when they think about income. We also look at market participation: people selling their goods, selling their own resources, or even renting out rooms. We also look at pensions and investments, things like inheritance, gifts or gifts in kind. We look at it through a family perspective. We want to make sure that some of the intergenerational relationships with money are better understood when we think about poverty. As many of you have mentioned, particularly those who are experiencing extreme poverty, it is a multi-generational impact.

At the opposite end of the income scale, those who are the wealthiest tend to increase wealth through intergenerational behaviours. When we think about it, we also look at those with no income whatsoever, which gets at what Senator Omidvar was talking about earlier when there is no income. They may be street engaged or those with little income, which does not cover enough. They may be those with a low income that is erratic, unpredictable and very difficult to manage. Then there are those with low income, which tends to be where people focus because they are the easiest to count, to measure and to include in surveys and consultations.

Vanier, le gouverneur général de l'époque. Il a créé l'institut dans le but de diffuser des renseignements et d'offrir des conseils. Nos activités sont de nature éducative; nous ne défendons pas une cause particulière. Nous sommes une ressource nationale à votre disposition et à celle de tous les autres intervenants au Canada.

Je ne formulerai aucune recommandation aujourd'hui, car je suis ici pour vous parler d'une partie du contexte dans lequel votre comité tente de tenir ses délibérations. Nous rédigeons des documents dans un langage simple. Statistique Canada est l'un de nos partenaires clés. Nous collaborons étroitement avec les intervenants de ce ministère et nous avons participé au comité sur les conditions sociales et à tous les examens de la mesure du panier de consommation. Un grand nombre des préoccupations et des questions qui ont été soulevées cet après-midi depuis mon arrivée furtive ont été abordées par ce comité ou dans le cadre des consultations sur la mesure du panier de consommation.

Depuis la création de l'institut Vanier, nous avons examiné les finances des familles sous trois angles différents. Tout d'abord, le revenu et les dépenses, deuxièmement, les épargnes et les dettes et troisièmement, la fortune et l'avoir net. La combinaison de toutes ces variables indique s'il y a pauvreté ou non. Il est très facile d'éradiquer la pauvreté; il suffit d'accroître le revenu. C'est aussi simple que cela. Ce qui est difficile, c'est de savoir comment, où et quand le faire.

Lorsque nous étudions les revenus, nous examinons toutes les sources publiques : les transferts, les prestations et les paiements. Nous considérons aussi les sources de revenus sur lesquelles les gens ont tendance à se concentrer, soit les emplois et le travail autonome. Nous tenons également compte de la participation au marché : les gens qui vendent leurs biens et leurs ressources, ou encore qui louent des chambres. Nous prenons aussi en compte les pensions, les investissements, les héritages, les cadeaux et les dons en nature. Nous adoptons un point de vue familial. Nous nous efforçons d'améliorer la compréhension des relations intergénérationnelles avec l'argent en ce qui touche la pauvreté. Comme nombre de vous l'ont mentionné, la pauvreté extrême surtout a des répercussions sur de multiples générations.

À l'autre extrémité de l'échelle des revenus, les plus riches ont tendance à accroître les richesses au moyen de comportements intergénérationnels. Nous prenons aussi en considération les personnes n'ayant absolument aucun revenu, ce qui nous ramène au sujet abordé par la sénatrice Omidvar. Ces personnes travaillent peut-être dans la rue ou touchent peut-être des revenus insuffisants. D'autres encore ont de faibles revenus irréguliers, imprévisibles et très difficiles à gérer. Ensuite, il y a les personnes à faible revenu, et c'est généralement sur elles qu'on se concentre puisqu'elles sont les plus faciles à compter, à mesurer et à inclure dans des sondages et des consultations.

When we think through a family lens, we also need to calculate what is happening within a family unit. They might not be living in a household. We have been working with Statistics Canada on trying to figure out how to capture that. We either have individual data or we have household data. If the individual data or the household data says there are \$58,000 in the household, how many households are those \$58,000 actually supporting? How many families in that one household is that amount of money actually supporting? Poverty can be hidden.

We also know the challenges for young people in their 20s. Many of them are receiving assistance from their parents who are allowing them to live rent free so that they can pay off their student loans or while they are trying to get into the labour market. If they are middle or upper income, they are being allowed to live rent free so that they are able to save to get into the real estate market themselves. There are lots of hidden transfers of wealth, sharing of income and sharing of expenditures that we were really not able to capture in some of the existing data collection sources when it comes to finances.

We know that for the middle income, in the next 10 years, there is expected to be an enormous wealth transfer between generations. We are trying to get a handle on that because we expect it to have two impacts. First, those currently living with low income may all of a sudden receive a lump sum of cash. Grandma had a house in Parkdale. That house sells for \$1 million. That money gets transferred to the next generation. They have never had that kind of money before, and then what happens?

The work we have been doing with the Financial Consumer Agency of Canada has been asking people for a long time what they would do if they missed a payment or missed an income but never asking what they would do if they had a windfall. What would you do with the first \$5,000? What would you do with the extra? We are trying to capture that information. We know from the research and from the families we engage with during our listening tours that it's really about the source of income and how controllable, predictable, stable and secure it is. We also hear about cash flow from people who live with limited income. They get one cheque a month and try to make it stretch when most people live with paycheques that come in every two weeks. Cash-flow management is a big piece. The other is the easy access to credit. That leads us to the savings and debt question.

The savings and debt question is really important because we look at good debt, bad debt, ugly debt and toxic debt. The good debt is where people are stretching themselves for things like education, where there will be a return on that investment. Then

Lorsqu'on aborde la question du point de vue familial, on doit aussi calculer ce qui se passe à l'intérieur de l'unité familiale. Or, les personnes ne font peut-être pas partie d'un ménage. Nous travaillons avec Statistique Canada pour tenter de trouver comment intégrer ces informations. Les données concernent soit la personne, soit le ménage. Si, selon les données sur la personne ou sur le ménage, le revenu du ménage s'élève à 58 000 \$, combien de ménages ces 58 000 \$ soutiennent-ils réellement? Combien de familles appartenant à ce ménage cette somme soutient-elle vraiment? La pauvreté est parfois cachée.

Nous connaissons aussi les difficultés que les jeunes dans la vingtaine éprouvent. Beaucoup d'entre eux reçoivent de l'aide de la part de leurs parents, qui les hébergent gratuitement afin qu'ils puissent rembourser leurs prêts étudiants ou pendant qu'ils essaient d'intégrer le marché du travail. S'ils viennent d'une famille à revenu moyen ou élevé, on ne leur demande pas de payer de loyer afin de les aider à économiser en vue d'accéder eux-mêmes au marché immobilier. Nombre de transferts de richesse, ainsi que de partage des revenus et des dépenses échappent aux sources actuelles de collecte de données financières.

Chez les ménages à revenu moyen, nous nous attendons à ce qu'il y ait, dans les 10 prochaines années, des transferts de richesse énormes entre les générations. Nous essayons de faire la lumière sur cette situation parce que nous nous attendons à ce qu'elle ait deux conséquences. D'abord, des personnes vivant avec un faible revenu pourraient recevoir tout d'un coup une somme d'argent importante. Grand-maman avait une maison dans le quartier Parkdale. Sa maison est vendue pour un million de dollars, et l'argent est transmis à la génération suivante, qui n'a jamais eu autant d'argent. Qu'arrive-t-il alors?

Dans le cadre du travail que nous faisons depuis longtemps avec l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, nous demandons aux gens ce qu'ils feraient s'ils manquaient un paiement ou un versement de revenu, mais jamais ce qu'ils feraient s'ils avaient une rentrée inattendue. Que feraient-ils des premiers 5 000 \$? Que feraient-ils de l'argent supplémentaire? C'est ce que nous tentons de découvrir. Grâce à nos recherches et aux familles que nous rencontrons durant nos tournées d'écoute, nous savons que l'important, c'est d'avoir une source de revenus gérable, prévisible, stable et sûre. Les personnes ayant un revenu limité nous parlent aussi des flux d'argent. Elles reçoivent un seul chèque par mois et elles tentent de le faire durer, alors que la majorité des gens reçoivent un chèque de paye toutes les deux semaines. La gestion des flux d'argent est un élément important, tout comme l'accès facile au crédit, ce qui nous amène à la question des économies et de l'endettement.

La question des économies et de l'endettement est très importante. Il y a quatre types de dettes : les bonnes dettes, les mauvaises dettes, les dettes hideuses et les dettes toxiques. Les bonnes dettes renvoient aux situations dans lesquelles il y aura

there is bad debt, where they are investing in something that will depreciate like a vehicle, but that vehicle may be the only thing that allows them to participate in the labour force and have child care at the same time. The ugly debt is using high interest rate credit cards to pay for necessities such as hydro or groceries. We recently added toxic debt in our look at struggling families, particularly those living in poverty, which is the payday loans, the predatory attacking of any sense of security people living in poverty might have.

There is lots to talk about. We're happy to answer your questions and to engage in conversation. We are here as a resource. We have all the data for many of the questions you asked the previous panel, if you are interested.

The Chair: Thank you to our witnesses. I remind my colleagues and our four witnesses, two of whom are via video conference, that it can be a little challenging. If we forget about you a bit, just raise your hand if you want to answer a specific question.

Senator Seidman: Thank you very much for your presentations. I have a very direct question that I want each of you to answer. I'll start with Michèle Biss, then Avvy Go, and then our two witnesses in the room.

The Associate Assistant Deputy Minister of Employment and Social Development Canada was here before you, and she said that there was very broad consultation. In fact, I quoted to her from the open letter with a specific question. If I look at your open letter, it has four pages of content and eight pages of signatories.

I would like to know from each of you if your organization was consulted on the proposed legislation. Beyond the open letter, which was a lot of content, were you consulted and is your advice reflected in the legislation? I'll start with you, Ms. Biss.

Ms. Biss: I will give you the most frustrating lawyer answer, which is: It depends. Yes, we certainly had some very productive conversations with Minister Duclos' office as well as with ESDC. We have often been invited to many consultations where we have had a chance to voice our concerns. I will start by saying that.

As you can see within the letter, there was an opportunity for change within our concerns about this bill. That's something we want to make very clear. This open letter was submitted when this bill was previously Bill C-87. It is quite concerning to see so much concern, especially around those pieces that are quite easy

un rendement sur le capital investi; il s'agit, par exemple, des dettes contractées pour payer des études. Les mauvaises dettes sont les dettes contractées pour payer quelque chose qui perdra de la valeur, comme un véhicule. Or, ce véhicule est peut-être la seule chose qui permet à la personne de participer à la population active tout en ayant accès à des services de garde. Les dettes hideuses renvoient à l'utilisation de cartes de crédit à taux d'intérêt élevé pour payer les nécessités de la vie, comme l'électricité ou l'épicerie. Enfin, nous avons ajouté récemment les dettes toxiques à nos études sur les familles en difficulté, particulièrement celles qui vivent dans la pauvreté. Il s'agit des prêts sur salaire, des attaques rapaces contre tout sentiment de sécurité que les gens vivant dans la pauvreté peuvent ressentir.

Les sujets à traiter sont nombreux. Nous serons ravis de répondre à vos questions et de discuter avec vous. Nous sommes ici pour vous fournir de l'information. Nous avons toutes les données nécessaires pour répondre à beaucoup des questions que vous avez posées au groupe de témoins précédent, si cela vous intéresse.

La présidente : Merci aux témoins. Je rappelle à mes collègues et aux témoins, dont deux se joignent à nous par vidéoconférence, que c'est parfois un peu difficile. Si nous vous oublions et vous voulez répondre à une question précise, vous n'avez qu'à lever la main.

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup pour vos exposés. J'ai une question très directe à laquelle j'aimerais que vous répondiez toutes, en commençant par Mme Michèle Biss, suivie de Mme Avvy Go, puis des deux témoins qui sont dans la pièce.

La sous-ministre adjointe déléguée d'Emploi et Développement social Canada faisait partie du groupe de témoins précédent. Elle a affirmé qu'il y avait eu de vastes consultations. Je lui ai lu un extrait de la lettre ouverte et je lui ai posé une question précise. Votre lettre ouverte compte cinq pages de contenu et huit pages de signataires.

À tour de rôle, pouvez-vous me dire si votre organisme a été consulté sur le projet de loi? Au-delà de la lettre ouverte, qui contient beaucoup d'information, vous a-t-on consulté et votre avis est-il reflété dans le projet de loi? Je vous demanderais de répondre en premier, madame Biss.

Mme Biss : Je vais vous donner la réponse d'avocate la plus frustrante qui soit : ça dépend. Oui, nous avons eu des discussions très productives avec le bureau du ministre Duclos et avec ESDC. Nous avons été invités à de nombreuses consultations, où nous avons pu exprimer nos préoccupations. Voilà la première partie de ma réponse.

Comme la lettre le montre, il était possible d'apporter des modifications pour répondre à nos préoccupations relatives au projet de loi. Nous tenons à ce que cela soit très clair. La lettre ouverte a été envoyée quand la mesure à l'étude était encore le projet de loi C-87. C'est inquiétant de voir qu'il reste tant de

to change. Frankly, for example, section 11 is a completely arbitrary decision that could have long-standing negative impacts. To see that lifted word for word into the BIA without any consideration of consultation or our recommendations was seriously concerning.

Ms. Go: Again it is a lawyer's answer. It depends on how you define consultation. We certainly reached out to the minister and his staff after the initial poverty reduction strategy was released. We wrote to them to express our concerns, some of which I repeated here today. We then tried to arrange for a meeting with the minister.

Finally, after months of reaching out, we had a conference call with him while he was driving between Ottawa and Montreal. We were advised of the legislation shortly after it was tabled, but I would not say that we were consulted on its wording. In October of last year, we actually came to Ottawa to try to meet with some of his staff. We had a meeting, but again it was us talking about our concerns as opposed to being consulted on the actual legislation or the actual poverty reduction strategy.

Ms. O'Leary: We participated in the consultations around the development of the federal poverty reduction strategy, which involved in-person consultations and participating in a national round table with Minister Duclos specifically.

The women from ESDC mentioned online participation. Our campaign, Dignity for All, was responsible for about 80 per cent of the online input that went into the consultation. We engaged quite a bit in the consultation process, but when you asked that question earlier you were asking about the Market Basket Measure. At no point was I specifically in a meeting where we were asked, "Would you like the Market Basket Measure to be the new official poverty line of Canada?" That wasn't clearly outlined or asked. There were conversations about measurement and the importance of data, and we had input into that. If we were asked that question, we probably would have said that we would prefer the low-income measure as the choice. That being said, the MBM provides a certain amount of data. We respect that it is useful but limited.

Ms. Spinks: We were actively involved in consultations related to the poverty reduction strategy and consultations with some of the players who were making submissions. As well, we participated in some of the round tables, et cetera. We are not just a resource to elected officials. We are also a resource to

préoccupations, surtout par rapport à des éléments qui seraient faciles à modifier. Franchement, par exemple, l'article 11 représente une décision tout à fait arbitraire qui pourrait avoir des répercussions négatives à long terme. C'est donc très préoccupant de voir cet article reproduit mot pour mot dans la Loi d'exécution du budget; cela montre que nos avis et nos recommandations n'ont pas été pris en compte.

Mme Go : Je vais vous donner, moi aussi, une réponse d'avocate : ça dépend de votre définition du terme « consultation ». Nous avons certainement communiqué avec le ministre et son personnel après que la stratégie initiale de réduction de la pauvreté a été annoncée. Nous leur avons écrit pour leur faire part de nos préoccupations; j'en ai répété quelques-unes ici aujourd'hui. Puis, nous avons tenté d'organiser une rencontre avec le ministre.

Enfin, après plusieurs mois, nous avons eu une conférence téléphonique avec lui pendant qu'il conduisait entre Ottawa et Montréal. Nous avons été informés du projet de loi peu après son dépôt, mais je ne dirais pas que nous avons été consultés sur son contenu. En octobre dernier, nous sommes venus à Ottawa pour essayer de rencontrer des membres du personnel du ministre. Nous avons eu droit à une rencontre, mais encore une fois, c'était nous qui parlions de nos préoccupations; ce n'était pas eux qui nous consultaient sur le projet de loi ou sur la stratégie de réduction de la pauvreté.

Mme O'Leary : Nous avons participé aux consultations entourant la création de la stratégie fédérale de réduction de la pauvreté, notamment aux consultations en personne et à une table ronde nationale avec le ministre Duclos lui-même.

Les représentants d'EDSC ont mentionné la participation en ligne. Environ 80 p. 100 des commentaires en ligne sont le fruit de notre campagne, Dignité pour touTEs. Nous avons beaucoup participé au processus de consultation, mais la question que vous avez posée tout à l'heure concernait la mesure du panier de consommation. Or, à aucune des séances auxquelles j'ai participé on ne nous a demandé précisément : « Voulez-vous que la mesure du panier de consommation soit le nouveau seuil officiel de la pauvreté au Canada? » La question n'a pas été abordée ou posée clairement. Il y a eu des discussions sur les mesures et sur l'importance des données, et nous avons donné notre avis à ce sujet. Si on nous avait posé la question, nous aurions probablement répondu que notre premier choix serait la mesure de faible revenu. Cela dit, la MPC fournit un certain nombre de données. Nous reconnaissons qu'elle est utile, mais limitée.

Mme Spinks : Nous avons participé activement aux consultations portant sur la stratégie de réduction de la pauvreté et aux consultations menées auprès d'intervenants qui déposaient des mémoires. Nous avons aussi participé à certaines tables rondes et à d'autres activités de consultation. Nous ne

advocacy organizations and other groups. We provided a lot of data for them to develop their consultation and input as well.

Senator Seidman: Would you say that the advice of these groups is reflected in the legislation?

Ms. Spinks: I think it's best to have those groups answer that. We have heard pretty clearly their feeling that it is not.

When we look at data and information, we look at them more globally. We are also particularly interested in how the Market Basket Measure and other measurements of poverty are used around the world and in how we compare. As full disclosure, we are now working on a project funded by ESDC around a well-being index that will take into account the new child and youth well-being index the UN is working on. It is connected to the sustainable development goals or SDG. It will be looking at some of the poverty reduction trends, with more breakdown than we are currently seeing.

We are also integrating a well-being index of seniors, those new to Canada, the Indigenous, and then a whole host of families: those affected by incarceration who also experience high levels of poverty and those living with addictions. We are looking at how to measure all the behind-the-scenes pieces so that we will be able to answer some of the questions you've been struggling with that aren't easy to get. We held a listening tour not long ago. We actually hung out with kids and adults in shelters, under bridges and in fields across the country. We asked them questions about money and finances, how they take care of themselves, where their families came from and what were their hopes, dreams and aspirations.

Senator Oh: I have a question for Avvy Go. Welcome to the committee. Avvy, I want to thank you. You are a champion for helping minority groups address social injustice. I would like to discuss the Seidu Mohammed case with you. He is from Ghana. He lost all his fingers to frostbite after crossing irregularly into Manitoba from the U.S. in December 2016.

Both Mohammed and the man he was travelling with, Razak Iyal, had previously had their asylum claims rejected in America before coming to Canada. Both of their claims for refugee protection were eventually accepted in Canada. What will happen to them if Bill C-97 becomes law?

fournissons pas de l'information uniquement aux élus, mais aussi aux organismes de défense et à d'autres groupes. Nous avons fourni beaucoup de données à de tels groupes pour les aider à préparer leurs interventions et leurs recommandations.

La sénatrice Seidman : D'après vous, le projet de loi reflète-t-il les avis de ces groupes?

Mme Spinks : C'est à eux qu'il faudrait poser la question, mais d'après ce que nous avons entendu, c'est assez clair que leur réponse serait non.

Lorsque nous examinons les données et l'information, nous adoptons une perspective globale. Nous nous intéressons aussi particulièrement à la manière dont la Mesure du panier de consommation et d'autres mesures de la pauvreté sont utilisées partout dans le monde, et nous nous comparons aux autres pays. Pour tout vous dire, nous sommes en train d'établir un indice de bien-être, un projet financé par ESDC, qui tiendra compte du nouvel indice de bien-être chez les enfants et les jeunes sur lequel l'ONU travaille. Le tout est lié aux objectifs de développement durable. Nous prendrons en compte les tendances en matière de réduction de la pauvreté, et il y aura plus de détails que ce que nous voyons à l'heure actuelle.

Nous intégrerons également un indice de bien-être chez les aînés, chez les nouveaux arrivants au Canada, chez les Autochtones et chez des familles de toutes sortes, par exemple celles touchées par l'incarcération, chez lesquelles les niveaux de pauvreté sont aussi élevés, et celles aux prises avec des problèmes de toxicomanie. Nous tentons de trouver des façons de mesurer tous les éléments cachés afin de pouvoir répondre à certaines questions difficiles que vous vous posez. Nous avons effectué une tournée d'écoute récemment. Nous avons passé du temps avec des jeunes et des adultes dans des refuges, sous des ponts et dans des champs partout au pays. Nous leur avons posé des questions sur l'argent et les finances; sur ce qu'ils font pour prendre soin d'eux; sur les origines de leur famille; ainsi que sur leurs espoirs, leurs rêves et leurs ambitions.

Le sénateur Oh : J'ai une question pour Mme Avvy Go. Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie, madame Go. Vous êtes une championne de la lutte contre l'injustice sociale menée par les groupes minoritaires. J'aimerais parler avec vous du cas de M. Seidu Mohammed. Cet homme, originaire du Ghana, a perdu tous ses doigts à cause d'engelures après être entré irrégulièrement au Manitoba des États-Unis en décembre 2016.

Avant de venir au Canada, M. Mohammed et son compagnon de voyage, M. Razak Iyal, avaient tous deux déposé des demandes d'asile aux États-Unis, mais leurs demandes avaient été rejetées. Le Canada, quant à lui, a fini par accepter leurs demandes de protection. Que leur arrivera-t-il si le projet de loi C-97 est adopté?

Ms. Go: Thank you for the opportunity. I guess that is not Division 20. I believe that is Division 15.

We certainly have many concerns about the way the refugee determination system is being amended right now by this bill. Although it kind of acknowledges or tries to move away a bit from the safe third country agreement, at the same time it sets out certain countries and claimants who have passed through those countries on the basis that they have gone through a more legitimate claim process. We know, at least in the case of the United States, that is not true. Certainly it is not true for a lot of refugee claimants from Muslim countries.

We are extremely concerned. Our office has written to the Senate on that very issue. As you rightly pointed out, some of the claimants like Mr. Mohammed may not be recognized as refugee claimants any more because they will not be given the same right to a hearing under the amended process. They may only be able to get a pre-removal risk assessment, the PRRA process, which does not have the same trappings and same procedural fairness right for a hearing that is now before the Immigration and Refugee Board. I would certainly hope that the Senate will address this issue, maybe not in the context of the Division 20 but by looking at other divisions, to try to restore the right to a hearing for a refugee claimant, no matter how they come to Canada.

I will give you an example.

The Chair: I apologize, Ms. Go. We have limited time. We are trying to stay focused on Division 20, although there has been talk about Division 15 and Division 16. I know it was a question that you were asked.

Senator Oh, did you have a specific question on Division 20?

Senator Oh: No, that's fine.

Senator Munson: I know we are all talking about divisions, divisions, divisions, but the guaranteed minimum annual income is another division. Ms. Spinks, you talked about all it taking was income. Within all of these divisions, is there room for a guaranteed minimum income? It seems to work in many other healthy countries.

Ms. Spinks: When we look at the poverty levels for seniors, which are as close as we have in Canada right now to a basic minimum income, we see that a couple with two basic incomes from CPP and OAS can live quite comfortably. The challenge there is that it is based on individuals. If one is deceased or has to move out to receive care, that one income is insufficient to remain living with basic needs being met, and families tend to step in at that point.

Mme Go : Merci pour la question. Elle concerne plutôt la section 15 que la section 20, je crois.

Nous avons certainement de nombreuses préoccupations par rapport aux modifications que la version actuelle du projet de loi apporte au système de détermination du statut de réfugié. La mesure tente de reconnaître ou de s'éloigner un peu de l'Entente sur les tiers pays sûrs, mais en même temps, elle exclut certains pays ou certains demandeurs qui sont passés par ces pays sous prétexte qu'ils ont déjà suivi une procédure légitime de demande d'asile. Or, nous savons, dans le cas des États-Unis du moins, que ce n'est pas vrai. Ce n'est assurément pas vrai pour un grand nombre de demandeurs d'asile provenant de pays musulmans.

Nous sommes extrêmement inquiets. Nous avons envoyé une lettre au Sénat à ce sujet. Comme vous l'avez souligné à juste titre, des demandeurs comme M. Mohammed pourraient ne plus être reconnus comme des demandeurs d'asile puisqu'en vertu de la procédure modifiée, ils n'auraient pas droit à une audience. Ils pourraient seulement être admissibles à un examen des risques avant renvoi, ce qui ne donne pas droit à une audience, contrairement à la procédure actuelle de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. J'espère vraiment que le Sénat se penchera sur la question, peut-être pas dans le contexte de la section 20, mais en examinant d'autres sections, afin de redonner aux demandeurs d'asile le droit à une audience, peu importe la manière dont ils arrivent au Canada.

Je vous donne un exemple.

La présidente : Je suis désolée, madame Go. Notre temps est limité. Nous essayons de rester concentrés sur la section 20, bien qu'il ait été question des sections 15 et 16. Je sais que vous répondiez à une question.

Sénateur Oh, aviez-vous une question précise au sujet de la section 20?

Le sénateur Oh : Non, ça va.

Le sénateur Munson : Je sais que nous parlons tous de sections, encore et encore. Le revenu annuel minimum garanti se trouve dans une autre section. Madame Spinks, vous avez dit que tout ce qu'il fallait, c'était un revenu. Est-il possible d'intégrer un revenu minimum garanti dans toutes ces sections? Cela semble fonctionner dans beaucoup d'autres pays sains.

Mme Spinks : Lorsque nous regardons les niveaux de pauvreté des personnes âgées, qui sont ce qui se rapproche le plus, au Canada, d'un revenu minimal de base, on constate qu'un couple touchant chacun un revenu de base du RPC et de la SV peut vivre assez confortablement. Le problème, c'est que ce sont des prestations personnelles. Il est possible qu'une des personnes décède ou doive déménager pour recevoir des soins. Dans ce cas, un seul revenu s'avère insuffisant pour subvenir aux besoins

We have examples of how well that works. The government is at a point where there is a moment in the poverty reduction strategy to consider different kinds of income. We are certainly seeing it around the world with the granting of student tuition repayment forgiveness and the forgiving of all loans for post-secondary education, which is another form of guaranteed income for 20-somethings.

I am not sure if that answers your question.

Senator Munson: I just wanted to have that on the table. That was basically it. I have another question, but go ahead, Ms. Go.

Ms. Go: I want to highlight, because we work with seniors at our clinic, that many of them are relying on OAS and GIS. This is an issue, particularly for immigrant seniors. It depends on how long they've lived in Canada. They may not be able to access the full amount of OAS. We see a number of issues even with seniors who are on OAS. They are still experiencing tremendous challenges.

I don't want to go into the details, but we believe that certain seniors are being targeted for review by Service Canada in the way the system is being implemented right now. Let's say they have been in Canada for a number of years and have been on OAS for a number of years. All of a sudden, they are asked to provide information about years before they started collecting OAS to prove they have met the residency requirement.

Many issues have not been addressed by the poverty reduction strategy, partly because it doesn't really break down the population even among seniors, children, youth or whatnot. Different specific populations will have different challenges.

Senator Munson: Maybe it is not in this section, but putting on your disability lens, with all of what you have done in your recommendations, your consultations and the statistics out there about unemployed people with disabilities averaging up to 70 per cent and so on, I haven't heard in your submissions that you are paying poignant attention to those with disabilities who live in real poverty. I don't know who can answer that.

Ms. O'Leary: In our open letter, people with disabilities is one of the groups we identify as being highly vulnerable to poverty. We don't make specific recommendations about policy

fondamentaux de l'autre, et les familles doivent alors lui donner un coup de main.

Nous avons des exemples qui démontrent que cela fonctionne bien. Il est maintenant temps pour le gouvernement d'examiner diverses formes de revenus dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Des mesures sont prises partout dans le monde, manifestement, avec l'exonération du remboursement des frais de scolarité accordée aux étudiants et la radiation des emprunts pour études postsecondaires, ce qui est une autre forme de revenu garanti pour les jeunes dans la vingtaine.

Je ne sais pas si cela répond à votre question.

Le sénateur Munson : Je tenais simplement à soulever cet enjeu. C'était bien cela, essentiellement. J'ai une autre question, mais allez-y, madame Go.

Mme Go : Je tiens à souligner, puisque nous travaillons auprès des aînés, à notre clinique, que beaucoup d'entre eux comptent sur la SV et le SRG. C'est un problème, particulièrement pour les immigrants âgés. Cela varie en fonction du temps passé au Canada. Il est donc possible qu'ils n'aient pas droit au plein montant de la SV. Nous constatons divers problèmes, même chez les personnes âgées qui touchent des prestations de la SV. Ils sont encore confrontés à d'énormes défis.

Je ne veux pas entrer dans les détails, mais nous croyons que dans le système actuel, Service Canada cible certaines personnes âgées dans le cadre de l'examen des dossiers. Supposons que ces personnes sont au Canada depuis un certain nombre d'années et qu'elles reçoivent des prestations de la SV depuis un certain nombre d'années. Puis, soudainement, on leur demande de fournir des renseignements sur des années antérieures, avant qu'elles commencent à recevoir des prestations de la SV afin de prouver qu'elles ont satisfait aux exigences en matière de résidence.

Beaucoup d'enjeux n'ont pas été examinés dans la stratégie de réduction de la pauvreté, en partie parce qu'on a omis de prendre en compte la répartition de la population, même parmi les aînés, les enfants, les jeunes, et cetera. Les défis varient selon les types de population.

Le sénateur Munson : Ce n'est peut-être pas dans cette partie, mais en ce qui concerne les personnes handicapées, je constate que dans vos mémoires, malgré toutes vos recommandations, vos consultations et les statistiques sur les personnes handicapées sans emploi — jusqu'à 70 p. 100 en moyenne —, vous n'accordez pas une grande attention aux personnes handicapées qui vivent réellement dans la pauvreté. Je ne sais pas qui peut répondre à cela.

Mme O'Leary : Dans notre lettre ouverte, nous avons indiqué que les personnes handicapées sont parmi les groupes que nous considérons comme très vulnérables à la pauvreté.

in the open letter, just because it's directed to the legislation, what is in there and what we would like to see amended.

We certainly have provided in our campaign a whole range of recommendations around income security that would include measures to better support people living with disabilities. That is certainly something that we are concerned about.

Senator Poirier: I actually have two questions that I am going to combine. Both have been addressed a bit by two different witnesses already. My question has to do with the national advisory council of Canada and the appointment process.

Ms. O'Leary, you mentioned in your opening remarks the importance of appointments being independent. Right now the appointments will be made by the Governor in Council. I would like to hear the opinions of the other witnesses on whether appointments should be made independently from government because you've already put your position on that.

Ms. Biss, you had talked about the second point I wanted to bring up. It's on the dissolution of the council. Right now, once they are at 50 per cent below, it looks like the council will be dissolved while only half the work has been done. You mentioned that in your opening remarks also. I wanted to hear the thoughts of the other witnesses on the council being dissolved and not all the work having been done.

I'll leave it like that. Anyone can start. Jump in.

Ms. O'Leary: In terms of the makeup of the advisory council, we would certainly want it to be a very transparent process. We would like to ensure that it is as diverse as possible so that the makeup of the council is representative of the vast range of the population that would experience poverty in Canada, in particular people with lived experience and diversity in terms of racialization and disabilities.

Senator Poirier: I am sorry interrupt for a moment, but I was looking at whether you feel the appointments should be made independently of government.

Ms. O'Leary: It would be nice to have a process that involved public input. I am not sure. We have recommended that the council be an independent body. There will be some relationship with the minister. We would prefer that there would be a level of independence in terms of those choices, yes.

Senator Poirier: Did you have any comments on the dissolution of the council?

Ms. O'Leary: Yes, we're certainly in agreement in our open letter, as Canada Without Poverty has already indicated. We think that is quite an arbitrary decision and it should be removed.

Cette lettre ne comprend pas de recommandations précises en matière de politique tout simplement parce qu'elle porte sur la loi, ses dispositions et les modifications que nous souhaitons.

Nous avons certainement formulé un éventail de recommandations sur la sécurité du revenu dans le cadre de notre campagne, notamment sur les mesures visant à améliorer le soutien aux personnes handicapées. Il va sans dire que c'est une de nos préoccupations.

La sénatrice Poirier : J'ai deux questions, en fait, et je vais les regrouper, car deux témoins ont déjà abordé le sujet. Ma question porte sur le Conseil consultatif national et le processus de nomination.

Madame O'Leary, dans votre exposé, vous avez mentionné l'importance d'un processus de nomination indépendant. Actuellement, les nominations relèvent du gouverneur en conseil. Comme vous avez déjà exprimé votre position à ce sujet, j'aimerais avoir l'avis des autres témoins : les nominations devraient-elles être faites indépendamment du gouvernement?

Madame Biss, vous avez parlé du deuxième point que je voulais soulever, soit la dissolution du conseil. Il semble que le conseil sera dissous une fois le taux de 50 p. 100 dépassé, mais à ce moment-là, il n'aura fait que la moitié du travail. Vous avez traité de cet aspect dans votre exposé. Je voulais avoir l'avis des autres témoins concernant la dissolution du conseil alors que le travail n'est pas terminé.

Je vais en rester là. N'importe qui peut commencer; allez-y.

Mme O'Leary : Nous souhaitons évidemment que le processus de nomination au conseil consultatif soit très transparent, en veillant à ce qu'il soit le plus diversifié possible, pour assurer une représentation adéquate des nombreuses populations qui vivent dans la pauvreté au Canada. On parle en particulier de personnes ayant une expérience concrète et d'horizons divers, notamment en ce qui concerne la racialisation et les handicaps.

La sénatrice Poirier : Je m'excuse de vous interrompre un instant, mais je voulais savoir si, selon vous, les nominations devraient se faire indépendamment du gouvernement.

Mme O'Leary : Ce serait bien que le public participe au processus. Je n'en suis pas certaine. Nous avons recommandé que le conseil soit un organisme indépendant. Il y aura des liens avec le ministre. Nous préférierions évidemment une certaine indépendance pour les nominations.

La sénatrice Poirier : Avez-vous des commentaires sur la dissolution du conseil?

Mme O'Leary : Oui, nous avons exprimé notre accord dans notre lettre ouverte, comme Canada sans pauvreté l'a déjà indiqué. Nous sommes d'avis que la décision est tout à fait

There's no need to identify a dissolution point at 50 per cent. It's a minimum target, and we want to see the advisory council continue.

Ms. Biss: That is a very interesting question about the appointment. We hadn't included that in our letter. I will say there are some instances where we've seen similar things happen in the past that have been really good accountability mechanisms. An example would be the National Council of Welfare or the NCW. In some ways this advisory council could have a function similar to that of the NCW, which was actually a very effective body. The truth of it will come out about effectiveness when we see who in fact has been appointed to the council. It will be an interesting test to see the effectiveness of whether it is representative of many different intersections of marginalization and reflective of Canadian communities.

On the point of dissolution, I am the one who has really been pushing that one. I am very grateful for the questions asked of the previous panel. We have been told in meetings that part of the decision to pick the dissolution target was that they needed to put an end date on the council. There had to be something within the legislation.

What I don't quite understand and what I would be very curious to hear the SDC explain is: Why was that 50 per cent target chosen? There are some serious concerns around the Market Basket Measure. We heard in the last testimony, for example, that there are gaps in the Market Basket Measure because it is based on 2008 numbers and that it doesn't take into account Northern communities. While all that was being done, it was put out there at the same time that we had already met the first target early. While we're saying there are problems, we're also presenting that we've met those targets early. I have serious concerns about the way that certain governments could manipulate the Market Basket Measure to say that they've met that 50 per cent target early and then dissolve the council which is effectively the accountability mechanism for the strategy.

There are many different layers as to why section 11 is so deeply problematic and why that language really needs to be changed.

Ms. Go: In addition to echoing the comments that have been made, my only other comment is that by not having disaggregated data and by looking at poverty reduction in a very aggregated way, it is also easier for the government to manipulate. If you look at different populations, Indigenous groups, for sure, have not met the target they said they had met. It is similar for racialized groups as well.

arbitraire et que cette disposition devrait être supprimée. Il n'est pas nécessaire de déterminer un point de dissolution à 50 p. 100. C'est une cible minimale, et nous voulons que le conseil consultatif poursuive ses activités.

Mme Biss : La question sur les nominations est très intéressante; nous n'avons pas abordé cet aspect dans notre lettre. Je dirais que dans le passé, des choses semblables étaient assorties de très bons mécanismes de reddition de comptes. Le Conseil national du bien-être social, ou CNBES, est un exemple. D'une certaine façon, le conseil consultatif pourrait avoir une fonction similaire à celle du CNBES, qui était un organisme très efficace. Nous saurons si le processus est véritablement efficace lorsque nous verrons qui sera nommé au conseil. Ce sera un test intéressant pour déterminer si le conseil sera représentatif des nombreux facteurs de marginalisation et des communautés canadiennes.

Pour ce qui est de la dissolution, c'est moi qui ai insisté sur ce point. Je suis très reconnaissante des questions qui ont été posées au groupe précédent. Lors des réunions, on nous a dit que la décision de lier la dissolution à un seuil précis visait à fixer une date pour la fin des activités du conseil. La mesure législative devait contenir une disposition à cet égard.

Ce que je ne comprends pas bien — je serais très curieuse d'avoir les explications d'EDSC —, ce sont les raisons pour lesquelles on a choisi la cible de 50 p. 100 cent. La mesure du panier de consommation suscite d'importantes préoccupations. Dans le dernier témoignage, par exemple, nous avons entendu que la mesure du panier de consommation comporte des lacunes, parce qu'elle est fondée sur les chiffres de 2008 et ne tient pas compte des collectivités du Nord. En outre, pendant qu'on y travaillait, on a indiqué, au même moment, que le premier objectif était déjà atteint, plus tôt que prévu. Donc, on relevait des problèmes tout en affirmant être en avance sur les objectifs. J'ai de sérieuses réserves quant à la façon dont certains gouvernements pourraient manipuler la mesure du panier de consommation pour dire qu'ils ont atteint l'objectif de 50 p. 100 plus tôt que prévu pour ensuite dissoudre le conseil, qui est essentiellement le mécanisme de reddition de comptes de la stratégie.

Il y a de nombreux facteurs distincts qui expliquent pourquoi l'article 11 pose tant problème et pourquoi ce libellé doit vraiment être modifié.

Mme Go : J'ajouterais seulement, en plus de faire l'écho aux commentaires qui ont été faits, que sans données ventilées et en examinant la réduction de la pauvreté de manière largement agrégée, le gouvernement a plus de facilité à manipuler. Si vous regardez les différentes populations, les groupes autochtones n'ont certainement pas atteint l'objectif, comme on le prétend. Il en va de même pour les groupes racialisés.

There is another way of looking at the dissolution clause other than pushing for it to be repealed. If it cannot be repealed, then you should look at ensuring they have disaggregated data. The reduction target has to be met by all groups, as opposed to a reduction target for the general population.

Ms. Spinks: In full disclosure, again, I sit as a representative of the National Seniors Council which is a Governor in Council appointment. I can tell you that the process is very rigorous. It is very intense. It is multi-layered. It is wide open. There are lots of opportunities for people to participate in the process. The criteria that Governor in Council appointments use include representations from diverse groups.

What is refreshing about being a member of one of those councils is that you have a group of people who don't always have vested interests in the outcome. Yet we involve and engage people who do on a regular basis. It's a very interesting process. I would say yes. However, if the dissolution of it is part of a budget implementation measure, it would need an end date because you can't have a budget that will go on in perpetuity.

Having said that, the advisory council would have the power to make those kinds of recommendations for it to continue beyond 2030. That is about creating the terms of reference for the council. I agree that just picking an arbitrary date isn't helpful, but if you need to have the process to get it started, I would say, "Get it started because we need it sooner rather than later." Then you could have the council, not the government, determine what measures to use, when to say they've reached their targets and when to say our work is done.

Senator Omidvar: My question is for Ms. Spinks because she is the researcher here. Please forgive me if my thought is convoluted.

Because the new measure will define access to benefits and programs, should we be concerned that high-cost jurisdictions like Toronto or Vancouver with high-cost housing will therefore have a higher rate of benefits, a higher rate of access to programs and, therefore, completely unintentionally constitute a pull factor in these jurisdictions by people living in poverty?

Ms. Spinks: Right. Just to be clear, I am not speaking on behalf of Statistics Canada in any way, shape or form. The calculations within the Market Basket Measure take those factors into account. I don't believe this is divulging any privileged information, but I remember having a conversation about one element of transportation. One of the examples they used was a basic mid-size car.

If you live in the North and you're Indigenous, that's not adequate for your safety, your security and the kinds of roads that you're travelling on. For the North we were able to

Il n'est pas nécessaire de réclamer l'abrogation de la disposition de dissolution; elle peut être examinée autrement. Si elle ne peut être abrogée, vous devriez veiller à ce qu'on utilise des données ventilées. L'objectif de réduction doit être atteint pour tous les groupes et non seulement pour l'ensemble de la population.

Mme Spinks : Je précise de nouveau, en toute transparence, que je siége à titre de représentante au Conseil national des aînés, et j'ai été nommée par le gouverneur en conseil. Je peux vous dire que le processus est très rigoureux et très intense qui a lieu à divers échelons et qui est d'une grande transparence. Les occasions d'y participer sont nombreuses. Une représentation diversifiée fait partie des critères des nominations par le gouverneur en conseil.

Lorsqu'on fait partie de conseils de ce genre, il est rafraîchissant de voir qu'il s'agit de personnes pour lesquelles le résultat ne revêt pas un intérêt direct, même si nous avons assez régulièrement la participation de gens pour qui c'est le cas. C'est un processus très intéressant. Je dirais que oui. Toutefois, si la dissolution se faisait par l'intermédiaire d'un projet de loi d'exécution du budget, il faudrait fixer une date limite, parce qu'on ne peut avoir un budget qui serait maintenu indéfiniment.

Cela dit, le conseil consultatif aurait le pouvoir de faire ce type de recommandations pour assurer la continuité de ses activités après 2030. C'est une question de mandat. Je conviens qu'il n'est pas utile de choisir une date arbitraire, mais si le processus doit être en place pour pouvoir commencer, je dirais qu'il faut agir sans tarder. À ce moment-là, ce serait au conseil et non au gouvernement de décider des mesures à utiliser pour déterminer que les objectifs sont atteints et que le travail est terminé.

La sénatrice Omidvar : Ma question s'adresse à Mme Spinks, car c'est elle, la chercheuse. Pardonnez-moi si mon raisonnement est compliqué.

La nouvelle mesure définira l'accès aux prestations et aux programmes. Pour les villes comme Toronto ou Vancouver, où les logements sont chers, devrions-nous craindre un effet absolument non intentionnel, soit la possibilité que l'accessibilité accrue aux prestations et aux programmes constitue un facteur d'attraction pour les personnes vivant dans la pauvreté?

Mme Spinks : Oui. Je tiens à préciser que je ne parle aucunement au nom de Statistique Canada. Ces facteurs sont pris en compte dans les calculs utilisés pour la mesure du panier de consommation. Je ne crois pas divulguer des renseignements protégés, mais je me souviens d'avoir discuté d'un aspect lié au transport. Dans un des exemples, on faisait référence à une voiture ordinaire de taille moyenne.

Pour un Autochtone qui habite dans le Nord, utiliser ce type de véhicule serait non sécuritaire et totalement inadapté au réseau routier. Donc, pour le Nord, nous avons pu utiliser un autre type

substitute out a different vehicle as part of the base. Those things are factored in. It's not a perfect measure. There's still a lot of work to be done, but I believe that those elements and those realities are taken into consideration.

Senator Omidvar: My question is for our three activists. We recognize that you're all on the side of the angels. We love activists because they push us a little, sometimes a lot. Since this is a bill of measurement, let me get your temperature on this bill. On a grading of 1 to 10, what grade would you give this bill?

Ms. O'Leary: The bill?

Senator Omidvar: Yes.

The Chair: We need someone to begin.

Ms. O'Leary: I'll start. Let me give you the context first. The bill is very basic. That being said, it includes elements that we wanted to see, so I won't give it a failing grade. Yes, there are pieces we are glad are there. We want it to be strengthened. Hence our recommendations.

Senator Omidvar: You're not willing to put a number on it, are you, such as five of ten?

Ms. O'Leary: I'll say five.

Ms. Biss: I'll take that tricky one next. It is hard to give it a number because I would give it high numbers for certain things and low for others. I would say that we've been calling for legislation and for a Canadian poverty reduction strategy for decades. Far before the time I was an advocate we've been calling for this. Now we finally see it, and that's very exciting. There are elements in here that are very exciting to us.

The fact that we will have a council at all is exciting. The fact that we reference sustainable development goals is promising and connects us to our international human rights obligations. There are components here that I would give very high grades to, but the reality is Canada that is one of the richest countries in the world. On the grading scale, this should be a 10, but fortunately we've really underdelivered here. Because of that, I would have to give it a much lower grade.

By looking to legislation that is really ambitious, strong and based in human rights, in particular the amendment to the National Housing Strategy that we saw tabled last week, we see really good legislation that is really promising. If you put this poverty reduction strategy legislation next to the National Housing Strategy legislation and you are grading students, let's just say that one of them is going to pass that class and one of

de véhicule comme élément de base. Ces facteurs sont pris en compte. La mesure n'est pas parfaite et il reste encore beaucoup de travail à faire. Toutefois, je crois que ces aspects et ces réalités sont pris en considération.

La sénatrice Omidvar : Ma question s'adresse aux trois militantes. Nous sommes conscients que vous êtes toutes du côté des anges. Nous aimons les gens comme vous, car vous nous bousculez un peu, parfois beaucoup. Puisque le projet de loi porte sur une mesure, j'aimerais avoir votre avis sur le projet de loi. Sur une note de 1 à 10, quelle note donneriez-vous au projet de loi?

Mme O'Leary : Au projet de loi?

La sénatrice Omidvar : Oui.

La présidente : Qui veut commencer?

Mme O'Leary : Je vais commencer. Permettez-moi d'abord de vous mettre en contexte. Il s'agit d'un projet de loi très simple. Cela dit, puisqu'il comprend certains éléments que nous souhaitons, je ne le qualifierai pas d'échec. Nous nous réjouissons de l'inclusion de certains aspects, certes, mais nous voulons qu'il soit renforcé, d'où nos recommandations.

La sénatrice Omidvar : Vous n'êtes pas prête à mettre un chiffre dessus, n'est-ce pas, comme cinq sur 10?

Mme O'Leary : Je dirais cinq.

Mme Biss : Je vais répondre à cela. C'est une question délicate; il est difficile de donner un chiffre, parce que je lui donnerais une note élevée pour certains aspects et une mauvaise note pour d'autres. Je dirais que nous réclamons une loi et une stratégie canadienne de réduction de la pauvreté depuis des décennies, bien avant que je commence à militer. Cela se concrétise enfin et c'est très excitant. Certains aspects suscitent beaucoup d'enthousiasme.

La création d'un conseil est un exemple. L'inclusion d'objectifs de développement durable est prometteuse et nous lie à nos obligations internationales en matière de droits de la personne. Il y a là des éléments auxquels je donnerais une note très élevée, mais la réalité, c'est que le Canada est l'un des pays les plus riches du monde. On devrait pouvoir lui donner un 10, mais nous n'avons pas vraiment atteint notre objectif, malheureusement. Pour cette raison, je devrais lui donner une note beaucoup plus basse.

Nous considérons qu'il s'agit d'une mesure législative très bonne et très prometteuse, car elle est vraiment ambitieuse, solide et fondée sur les droits de la personne, en particulier la modification à la Stratégie nationale sur le logement qui a été présentée la semaine dernière. Pour faire une analogie avec les étudiants d'un cours, si vous comparez cette mesure législative sur la stratégie de réduction de la pauvreté à celle de la Stratégie

them is not.

The Chair: Ms. Go, did you want to rank the bill?

Ms. Go: Sure. Again, it's all relative and I don't want to repeat what was said. I will give you another way of weighing the legislation. If you look at this legislation and compare that to Ontario's Poverty Reduction Strategy, there is a lot of stuff in the Ontario legislation that is not included in this legislation. I understand that drafting legislation takes time. I think the government is trying to push it through, so I am willing to give them the benefit of the doubt that they want this passed before the next election.

At the same time, because there are examples they can borrow, I am a bit surprised that they did not at least consider using some of the language that is already in the Ontario legislation and putting it in there. For instance, in the Ontario legislation they talk about a number of principles, equity and consulting with the community. They talk about communities being at a heightened risk of poverty, including people with disabilities, newcomers, racialized groups and women. All of that language provides more context and colour to the legislation. As Michèle Biss said, there are also very good things in this legislation that we want to be kept.

Senator Kutcher: I have a question for all of you. Are there any OECD countries that have legislation much better than is being proposed? If so, which ones and what should we be borrowing from them?

The Chair: Who wants to answer that one?

Ms. Biss: Sure, I can take a run at that one. If I were looking for a comparator for legislation, I would actually look to the Quebec legislation rather than looking internationally. There are many really good components in the Quebec poverty legislation in terms of the definition of poverty in the Quebec legislation and the connection to our human rights obligations.

When we're looking into best practices in other OECD countries, I often like to look to the Finland example for many things, mostly related to the housing piece more than anything. If we're looking for really strong legislation that we could build on, there are a lot of provincial examples such as the Quebec example that we could look to.

Ms. Spinks: When we look at OECD comparators, the implementation of their strategies might be a little surprising. I am not a lawyer. You would have to talk to the lawyers about the legislation itself. We look at Denmark. We look at Finland. We

nationale de logement, disons simplement qu'une des deux réussirait le cours et l'autre échouerait.

La présidente : Madame Go, voudriez-vous donner une note au projet de loi?

Mme Go : D'accord. Encore une fois, tout est relatif et je ne veux pas répéter ce qui a été dit. Je vais vous donner une autre façon de peser le pour et le contre relativement à cette loi. Si vous faites une comparaison avec la Stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté, beaucoup d'éléments de cette dernière ne figurent pas dans la loi. Je comprends que la rédaction d'une loi prend du temps. Je pense que le gouvernement essaie de la faire adopter, alors je suis prête à lui accorder le bénéfice du doute quant à sa volonté qu'elle soit adoptée avant les prochaines élections.

Cela dit, étant donné qu'il existe des exemples dont ils pourraient s'inspirer, je suis un peu surprise qu'ils n'aient pas au moins envisagé d'utiliser une partie du libellé du texte de loi ontarien pour l'inclure ici. Par exemple, dans la loi ontarienne, on parle d'un certain nombre de principes, d'équité et de consultation de la collectivité. Ils disent que certaines collectivités sont exposées à un risque plus élevé de pauvreté, notamment les personnes handicapées, les nouveaux arrivants, les groupes racialisés et les femmes. Tous ces termes donnent plus de contexte et de couleur à la loi. Comme l'a dit Michèle Biss, ce projet de loi contient également de très bonnes choses que nous voulons conserver.

Le sénateur Kutcher : J'ai une question pour vous tous. Certains pays de l'OCDE disposent-ils de lois bien meilleures que celle qui est proposée? Dans l'affirmative, desquels s'agit-il et que devrions-nous leur emprunter?

La présidente : Qui veut répondre à cette question?

Mme Biss : Je vais essayer. Si je voulais trouver un point de comparaison pour cette loi, je me tournerais vers la loi du Québec plutôt que vers une loi étrangère. Les lois québécoises sur la lutte contre la pauvreté contiennent un grand nombre d'excellents éléments sur la pauvreté pour ce qui est de sa définition et du lien avec nos obligations en matière de droits de la personne.

Lorsque nous examinons les pratiques exemplaires dans d'autres pays de l'OCDE, j'aime m'inspirer de l'exemple de la Finlande pour bien des choses, surtout en ce qui concerne le logement. Si nous cherchons une loi vraiment solide sur laquelle nous appuyer, il existe de nombreux exemples provinciaux, comme celui du Québec, que nous pourrions étudier.

Mme Spinks : Lorsqu'on examine les pays de l'OCDE, la mise en œuvre de leurs stratégies pourrait être quelque peu surprenante. Je ne suis pas avocate. Il faudrait parler de la loi avec les avocats. Nous observons le Danemark, la Finlande et les

look at Netherlands. There are a number of examples where they've taken a very complex situation and made it really simple.

There are also some developing countries that are dealing with extreme poverty. There are some really interesting movements in developing countries as well. We should consider some of the experience that they're having as well. I would be happy to provide you with a list.

Senator Kutcher: Could you give us an example of one developing country?

Ms. Spinks: I would really need to look back on the data. A couple are having some really good successes investing in women and transferring funds directly to women who then reinvest them back in their communities, whereas men tend to invest in themselves first and then maybe their families. The experience in a lot of developing countries is that women invest in the community first and themselves last versus the other way around. I would be happy to pull that together for you if you are interested.

The Chair: You can send anything you wish to send to the committee clerk. We always appreciate good data.

Senator Moodie: This question is for Ms. Spinks. Thank you for being here today.

A lot of available health research clearly shows the benefits of investment in child development, the importance of social determinants of health for child development and the lifelong limiting effects of allowing children to grow up in deprived circumstances.

We heard earlier that there was to be a dashboard and that maybe some more specific indicators might be decided upon. Could you shed any light on what will happen in terms of backfilling those indicators? Are we going to be able to disaggregate poverty? Are we going to be able to understand the impact of poverty on children and the improvement that may be occurring? Are you involved in any way?

Ms. Spinks: I can't speak on behalf of Statistics Canada or ESDC. You'd have to ask them about that. We now have the ability to access administrative data such as T1 forms in the tax records and to link them with immigration records and support payments that are being made from fathers to mothers, for example. A number of linkages are currently being made. We're just scratching the surface of that.

That is why we're attempting to overlay an index on top of that. UNICEF is developing the new child and youth index. That is in the field right now. It is a model building off an

Pays-Bas. Il existe un certain nombre de cas dans lesquels ils ont pris une situation très complexe et l'ont rendue très simple.

Certains pays en développement sont également confrontés à de la pauvreté extrême. Il y a aussi des mouvements très intéressants dans ces pays. Nous devrions aussi tenir compte de leur expérience. Je serais heureuse de vous fournir une liste.

Le sénateur Kutcher : Pouvez-vous nous donner l'exemple d'un pays en développement?

Mme Spinks : Il faudrait réellement que je consulte les données. Quelques-uns réussissent très bien en investissant dans les femmes et en transférant des fonds directement aux femmes, qui les réinvestissent ensuite dans leur collectivité, alors que les hommes ont tendance à investir d'abord dans leur propre vie, puis, peut-être, dans celle de leur famille. L'expérience de nombreux pays en développement montre que les femmes investissent d'abord dans la communauté et dans elles-mêmes en dernier, et non l'inverse. Je serais heureuse de réunir ces renseignements pour vous si cela vous intéresse.

La présidente : Vous pouvez envoyer tous les documents que vous voulez au greffier du comité. Nous aimons toujours recevoir de bonnes données.

La sénatrice Moodie : Cette question s'adresse à Mme Spinks. Merci d'être présente aujourd'hui.

De nombreuses recherches en santé démontrent clairement les avantages d'investir dans le développement de l'enfant, l'importance des déterminants sociaux de la santé pour le développement de l'enfant et les effets permanents que le fait de grandir dans un milieu défavorisé a sur leur vie.

Nous avons entendu plus tôt qu'il y aurait un tableau de bord et que des indicateurs plus précis pourraient être établis. Pourriez-vous nous en dire plus sur ce qui va se passer quant à l'établissement de ces indicateurs? Allons-nous pouvoir ventiler la pauvreté? Serons-nous en mesure de comprendre les répercussions de la pauvreté sur les enfants et les améliorations qui pourraient être apportées? Y participez-vous d'une façon ou d'une autre?

Mme Spinks : Je ne peux pas parler au nom de Statistique Canada ou d'Emploi et Développement social Canada. Il faudrait leur poser la question. Nous avons maintenant la possibilité d'accéder à des données administratives comme les formulaires T1 dans les dossiers fiscaux, et de les relier aux dossiers d'immigration et aux pensions alimentaires versées par les pères aux mères, par exemple. On établit actuellement un certain nombre de liens. Ce n'est qu'un début.

C'est pourquoi nous essayons d'ajouter un indice. L'UNICEF est en train d'élaborer le nouvel indice relatif aux enfants et aux jeunes. C'est en cours. Il s'agit d'un modèle inspiré d'un modèle

international one, and Canada is the lead on that internationally. You should check that out under UNICEF. Lisa Wolff is leading that.

There are a number of other indices and index projects taking these various pieces of data and bringing them together so that we can analyze them more accurately and understand them at the community or neighbourhood level, if not at the individual household level. We're working on it. When I have it, I will make sure that you all know about it.

The Chair: We appreciate that. Thank you very much, witnesses, for your participation here today. Your assistance is truly appreciated as we are studying this bill.

Before we move to the in-camera portion of the meeting, I reassure the senators that we have permission to meet today. We agreed at the last meeting that we would provide for a discussion of the draft report as we go along in order to be efficient.

I request your permission for Senate communications to record portions of our meeting for a documentary that they are producing. They are producing mainly a communication interview including your chair. I would need your agreement. Is it agreed that the committee allow coverage by electronic media of the committee public proceeding on June 5, 2019, with the least possible disruption of its hearing? Is that agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

We will suspend for one very quick minute before we proceed with the in camera discussion of a draft report.

(The committee continued in camera.)

international, et le Canada est le chef de file dans ce domaine à l'échelle internationale. Vous devriez étudier ces travaux de l'UNICEF. C'est Lisa Wolff qui les dirige.

Il existe un certain nombre d'autres indices et projets d'indices qui regroupent ces différents éléments de données, afin que nous puissions les analyser plus précisément et les comprendre au niveau de la collectivité ou du quartier, ou encore au niveau des foyers. Nous y travaillons. Quand je les aurai, je veillerai à ce que vous y ayez tous accès.

La présidente : Nous vous en sommes reconnaissants. Merci beaucoup aux témoins d'avoir participé aujourd'hui. Votre aide nous est réellement précieuse dans le cadre de l'étude de ce projet de loi.

Avant de passer à la partie à huis clos de la séance, j'aimerais rassurer les sénateurs en leur disant que nous avons la permission de nous réunir aujourd'hui. Lors de la dernière séance, nous avons convenu de discuter de l'ébauche de rapport au fur et à mesure afin d'être efficaces.

Je demande votre permission pour que la Direction des communications du Sénat enregistre une partie de notre séance pour un documentaire qu'elle produit actuellement, qui est principalement une entrevue à laquelle participe votre présidente. J'aurais besoin de votre consentement. Êtes-vous d'accord pour que le comité permette la couverture des délibérations publiques du comité du 5 juin 2019 par des médias électroniques qui perturberont le moins possible son audience? Êtes-vous d'accord?

Des voix : Oui.

La présidente : Adopté.

Nous allons suspendre la séance pendant quelques instants, puis nous poursuivrons à huis clos la discussion sur l'ébauche d'un rapport.

(La séance se poursuit à huis clos.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, June 5, 2019

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 3:15 p.m., to consider the subject matter of those elements contained in Divisions 15, 16, 18, 19 and 20 of Part 4, and in Subdivisions C, K and L of Division 9 of Part 4 of Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019 and other measures (topic: Divisions 18 and 19 and Subdivision C of Division 9), and in camera to consider a draft report.

Senator Chantal Petitclerc (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good afternoon all and welcome to the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. My name is Chantal Petitclerc, and I am a senator from Quebec. I am pleased to chair today's meeting.

[*English*]

Before we give the floor to our witnesses, I would ask my colleagues to introduce themselves, starting with the deputy chair.

Senator Seidman: Judith Seidman, from Montreal, Quebec.

[*Translation*]

Senator Poirier: Good afternoon. My name is Rose-May Poirier, and I'm from New Brunswick.

[*English*]

Senator Griffin: Diane Griffin, Prince Edward Island.

Senator Ravalia: Good afternoon and welcome. Mohamed Ravalia, Newfoundland and Labrador.

Senator Munson: Senator Munson, Ontario.

The Chair: Today, we continue our study on the subject matter of elements contained in Bill C-97, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2019.

Today is our last meeting on the various divisions. We previously examined Divisions 15, 16 and 20. Today, our first two panels will be on Divisions 18 and 19, which deal with national housing, and our last panel is on Division 9(c), which amends the Food and Drugs Act. At the end of the third panel, I

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 5 juin 2019

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 15 h 15, pour étudier la teneur des éléments des sections 15, 16, 18, 19 et 20 de la partie 4, et des sous-sections C, K et L de la section 9 de la partie 4 du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019 et mettant en œuvre d'autres mesures (sujets : les sections 18 et 19 et la sous-section C de la section 9), et à huis clos, afin d'étudier une ébauche de rapport.

La sénatrice Chantal Petitclerc (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bon après-midi à tous, et bienvenue au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Mon nom est Chantal Petitclerc, sénatrice du Québec, et c'est un plaisir pour moi de présider la réunion d'aujourd'hui.

[*Traduction*]

Avant de céder la parole à nos témoins, je demanderais à mes collègues de se présenter, en commençant par la vice-présidente.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

[*Français*]

La sénatrice Poirier : Bon après-midi. Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Griffin : Diane Griffin, de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le sénateur Ravalia : Bonjour et bienvenue. Mohamed Ravalia, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le sénateur Munson : Sénateur Munson, de l'Ontario.

La présidente : Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur la teneur des éléments du projet de loi C-97, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2019.

C'est aujourd'hui notre dernière réunion sur les diverses sections. Nous avons préalablement examiné les sections 15, 16 et 20. Aujourd'hui, nos deux premiers groupes de témoins aborderont les sections 18 et 19, qui portent sur le logement national, et notre dernier groupe de témoins se penchera sur la

will ask my colleagues to please remain in the room for a brief in camera session.

[*Translation*]

I'm pleased to welcome our first panel. From the Canada Mortgage and Housing Corporation, we have Michel Tremblay, Senior Vice-President, Policy and Innovation, and Mark Young, Director, Legal Services. From the Department of Finance, we welcome Robert Sample, Senior Director, Market Policy, Capital Markets Division, and David LeDrew, Senior Adviser, Capital Markets Division. Welcome to the Social Affairs Committee.

[*English*]

I would ask you to begin your presentations, and then we will follow with questions.

David LeDrew, Senior Advisor, Capital Markets Division, Department of Finance Canada: Thank you to the committee for the opportunity to be here.

Division 18 of Part 4 amends the National Housing Act to allow CMHC the legislative authority to deliver the first-time home buyer incentive announced in Budget 2019.

[*Translation*]

The incentive will make home ownership more affordable for first-time buyers by allowing eligible buyers to receive between 5 per cent and 10 per cent of the purchase price of the home in financing. This would lower borrowing costs for eligible first-time buyers by sharing the purchase price with CMHC. The buyer would repay the amount of the incentive when selling the home, for instance.

[*English*]

The amendments allow CMHC to acquire an interest or a right in a housing project that is occupied or intended to be occupied by the owner of the project and to make an investment in order to acquire such an interest or right.

The amendments also clarify that the Minister of Finance will approve terms and conditions for the incentive program.

We're available to take your questions.

The Chair: Would you like to make some opening remarks?

sous-section C de la section 9, qui modifie la Loi sur les aliments et drogues. À la fin du troisième groupe de témoins, je demanderai à mes collègues de bien vouloir rester assis dans la salle pour une brève séance à huis clos.

[*Français*]

Je suis heureuse de souhaiter la bienvenue à notre premier groupe de témoins. De la SCHL, nous accueillons Michel Tremblay, premier vice-président, Politiques et innovation, et Mark Young, directeur, Services juridiques. Du ministère des Finances, nous recevons Robert Sample, directeur principal, Politiques des marchés, Division des marchés des capitaux, et David LeDrew, économiste principal, Division des marchés des capitaux. Bienvenue au Comité des affaires sociales.

[*Traduction*]

Je vous demanderais de commencer vos exposés, puis nous passerons à la période de questions.

David LeDrew, économiste principal, Division des marchés de capitaux, ministère des Finances du Canada : Je remercie le comité de me fournir l'occasion d'être ici.

La section 18 de la partie 4 modifie la Loi nationale sur l'habitation afin de conférer à la Société canadienne d'hypothèques et de logement le pouvoir législatif nécessaire pour offrir l'incitatif à l'achat d'une première propriété annoncé dans le budget de 2019.

[*Français*]

L'incitatif contribuera à rendre l'accession à la propriété plus abordable pour les acheteurs d'une première habitation. Ce programme permettrait aux acheteurs d'une première habitation admissibles de recevoir un financement de 5 à 10 p. 100 du prix d'achat de l'habitation. Ainsi, les acheteurs admissibles d'une première habitation seraient en mesure de réduire leurs coûts d'emprunt en partageant le coût d'achat d'une habitation avec la SCHL. L'acheteur rembourserait le montant de l'incitatif, par exemple, au moment de la revente.

[*Traduction*]

Les amendements permettent à la SCHL d'acquérir un intérêt ou un droit dans un ensemble d'habitation qui est occupé ou destiné à être occupé par le propriétaire du projet et à faire des placements afin d'acquérir un tel droit ou intérêt.

Les amendements clarifient aussi que le ministre des Finances approuvera les conditions et les modalités du programme d'incitatif.

Nous sommes disposés à répondre à vos questions.

La présidente : Aimerez-vous présenter une déclaration liminaire?

Michel Tremblay, Senior Vice President, Policy and Innovation, Canada Mortgage and Housing Corporation:

We are pleased to be here to answer questions the committee may have on the proposed National Housing Strategy Act.

[Translation]

As you may know, the National Housing Strategy is now a 10-year \$55-billion-plus plan to give more Canadians a place to call home. The plan responds to one of our country's top concerns: housing affordability. This concern is all too real at a time when 1.7 million households in Canada are living in overcrowded or unsafe conditions, or are often forced to choose between paying rent or buying groceries.

CMHC led the design of the National Housing Strategy. Now, we are proud to be delivering on many of its initiatives. Many of them were launched last year, and we are already seeing an impact with new housing projects being announced in communities across Canada.

We are particularly proud of the strategy's human rights-based approach, which prioritizes the needs of our most vulnerable populations. This means that its programs are meant to, first and foremost, meet the housing needs of seniors, veterans, women and children fleeing from family violence, Indigenous peoples and people living with disabilities. These groups are disproportionately affected by our country's housing challenges, but they are just as deserving of a safe stable place to live where they can live in dignity and thrive.

[English]

In our extensive public consultations leading to the design of the strategy, it was clear that Canadians overwhelmingly believe that housing is essential to the inherent dignity and well-being of a person. They understand that housing is key to building sustainable and inclusive communities and a strong national economy in which the people of Canada can prosper and thrive. This was reiterated in our consultations on the human rights-based approach to housing that were held from March 18 to August 2018.

The proposed National Housing Strategy Act introduced through Budget 2019 recognizes that. The proposed legislation, including the proposed amendments, brings us closer to the progressive realization of the right to adequate housing, a commitment that Canada made when it signed the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights. Importantly,

Michel Tremblay, premier vice-président, Politiques et innovation, Société canadienne d'hypothèques et de logement : Nous sommes heureux d'être ici pour répondre aux questions que le comité pourrait avoir sur la Loi sur la stratégie nationale sur le logement qui a été proposée.

[Français]

Comme vous le savez peut-être, la Stratégie nationale sur le logement est maintenant un plan de plus de 55 milliards de dollars sur 10 ans qui permettra à un plus grand nombre de Canadiens d'avoir un chez-soi. Ce plan répond à l'une des principales préoccupations de notre pays : l'abordabilité des logements. Cette préoccupation est bien réelle, puisque 1,7 million de ménages canadiens habitent des logements surpeuplés ou dans des conditions dangereuses, ou sont souvent forcés de choisir entre payer leur loyer ou acheter de la nourriture.

La SCHL a dirigé la conception de la Stratégie nationale sur le logement. Nous sommes maintenant fiers de concrétiser nombre de ses initiatives. Plusieurs d'entre elles ont été lancées l'an dernier, et nous voyons déjà leurs effets dans l'ensemble des logements neufs qui sont annoncés dans les collectivités partout au Canada.

Nous sommes particulièrement fiers de l'approche axée sur les droits de la personne de la stratégie, qui accorde la priorité aux besoins de nos populations les plus vulnérables. Cela signifie que les programmes de la stratégie sont faits, d'abord et avant tout, pour répondre aux besoins en matière de logement des personnes âgées, des anciens combattants, des femmes et des enfants qui fuient la violence familiale, des Autochtones et des personnes handicapées. Ces groupes sont touchés de façon disproportionnée par les défis en matière de logement dans notre pays, mais ils méritent autant que les autres un endroit sûr et stable où ils pourront vivre dans la dignité et s'épanouir.

[Traduction]

Lors de nos vastes consultations publiques qui ont mené à la conception de la Stratégie, il était évident pour nous que les Canadiens croient que le logement est essentiel à la dignité inhérente et au bien-être d'une personne. Ils comprennent que le logement est un élément clé pour construire des collectivités viables et ouvertes et une économie nationale forte qui permet à la population du Canada de prospérer et de s'épanouir. Cela a été souligné de nouveau lors de nos consultations sur l'approche du logement axée sur les droits de la personne qui ont eu lieu du 18 mars à août 2018.

La Loi sur la stratégie nationale sur le logement, proposée dans le cadre du budget de 2019, reconnaît cela. La loi proposée, y compris les amendements proposés, nous rapproche de la mise en œuvre progressive du droit à un logement convenable, un engagement que le Canada a pris en signant le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.

it does so while respecting the jurisdictional responsibility over housing that the federal government shares with the provincial and territorial governments. It would require that the government develop and maintain a national housing strategy with a focus on the most vulnerable. It would further build in accountability and participatory measures to ensure that future governments continue to prioritize the housing needs of the most vulnerable. Let me take a moment to describe two of the main mechanisms.

First is a federal housing advocate. The advocate would be appointed by the Governor-in-Council and supported by the Canadian Human Rights Commission. It would consult with individuals in civil society organizations and receive submissions to identify systemic housing issues facing vulnerable Canadians. The advocate would submit an annual report to the minister with recommendations for addressing these issues. These would, of course, respect matters over which Parliament has jurisdiction and would take into account housing policy. To further accountability, the minister would need to respond to the recommendations in Parliament.

Another important mechanism included in the proposed legislation is a national housing council. Members of the council would be appointed by the minister. It would be a diverse representation, including persons with lived experience of housing needs and homelessness. The main role of the council would be to advise the minister on questions related to the national housing strategy with the aim of improving housing outcomes. The council, upon the request of the federal housing advocate and based on its findings, could also set up a review panel to review systemic housing issues within the jurisdiction of Parliament.

The national housing council would be supported by our team at CMHC. If this legislation is approved, we will quickly turn our attention to supporting the government in the implementation of these important accountability and participatory mechanisms.

The proposed legislation would also protect the progress and significant federal investments being made under the national housing strategy. It would ensure more Canadians — especially the most vulnerable populations — have the dignity of a safe, stable home for generations to come.

That concludes my opening remarks. My colleague and I will be pleased to answer any questions you may have.

Et il importe de souligner qu'elle le fait tout en respectant la compétence en matière de logement que le gouvernement fédéral partage avec les gouvernements provinciaux et territoriaux. Elle exigerait que le gouvernement élabore et maintienne une Stratégie nationale sur le logement axée sur les personnes les plus vulnérables. Elle prévoirait aussi des mesures redditionnelles et participatives pour veiller à ce que les futurs gouvernements continuent d'accorder la priorité aux besoins de logement des personnes les plus vulnérables. Permettez-moi de prendre un instant pour décrire deux des principaux mécanismes.

D'abord, il faut un défenseur fédéral du logement. Ce défenseur serait nommé par le gouverneur en conseil et bénéficierait du soutien de la Commission canadienne des droits de la personne. Il consulterait des gens et des organisations de la société civile et recevrait des soumissions afin de cerner les questions systémiques en matière de logement qui touchent les Canadiens vulnérables. Le défenseur présenterait au ministre un rapport annuel comprenant des recommandations pour s'attaquer à ces questions. Évidemment, ces recommandations respecteraient les champs de compétence du Parlement et tiendraient compte des politiques sur le logement. Pour renforcer la reddition de comptes, le ministre devrait répondre aux recommandations du Parlement.

Un autre mécanisme important inclus dans la loi proposée est un Conseil national du logement. Les membres du Conseil seraient nommés par le ministre. Sa composition serait variée et comprendrait notamment des personnes ayant éprouvé des besoins en matière de logement ou ayant vécu l'itinérance. Le rôle principal du Conseil serait de conseiller le ministre sur des questions liées à la Stratégie nationale sur le logement dans le but d'améliorer les résultats en matière de logement. Le Conseil, à la demande du défenseur fédéral du logement et selon ses constatations, pourrait aussi créer un groupe d'examen qui examinerait les questions systémiques en matière de logement tout en respectant les domaines de compétence du Parlement.

Notre équipe à la SCHL appuierait le Conseil national du logement. Si la loi est approuvée, nous nous attacherons rapidement à appuyer le gouvernement pour la mise en œuvre de ces importants mécanismes de reddition de comptes et de participation.

La loi proposée protégerait les progrès réalisés et les investissements fédéraux importants effectués dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Elle ferait en sorte que les Canadiens — en particulier les populations les plus vulnérables — puissent vivre dans la dignité grâce à un logement sûr et stable pour les générations à venir.

Cela met fin à mes remarques préliminaires. Mon collègue et moi-même serons ravis de répondre aux questions que vous pourriez avoir.

[Translation]

The Chair: Thank you for that opening statement.

[English]

We will proceed with questions from the senators. I would like to remind my colleagues that you have around five minutes for questions and answers, and we will try to add a second round if we have the time. We will begin with the deputy chair, Senator Seidman.

Senator Seidman: Thank you very much for your presentations.

I will begin with some questions to the Finance Department, if I might. I think you know this is a very aspirational piece of legislation included in a budget bill, so it makes it quite complex for us to study it fully. However, I will ask you about some details that I have not seen when reviewing this. If CMHC can deliver first-time home buyer incentives, what type of application process will there be? I have a list. I'm going to go through my list, so I'll start with that one. What kind of application process will there be? I'll go to the second one, which is how would first time buyers qualify for this incentive?

Robert Sample, Senior Director, Market Policy, Capital Markets Division, Department of Finance Canada: Thank you very much for your question, and my colleagues from CMHC might follow up with any specifics on your first question.

In general, some terms were announced in the budget with respect to qualification. In terms of how borrowers will apply, my colleagues are working through the details of that now and looking to finalize the details on how the system will be operationalized, and that should be announced in the coming weeks. The key qualification parameters that were announced in the budget were with respect to the borrower is required to be taking on an insured mortgage. So that's one qualification. The borrower would need to comply with the standards around insured mortgages. In addition to that, there is a maximum household income threshold to target the program to those making \$120,000 household income or less. In addition to that, there is what we call a loan to income threshold that was announced in the budget that is set up four to one, so the total mortgage amount plus the incentive cannot exceed four to one of the borrower's income.

Senator Seidman: I might ask Mr. Tremblay to tell me, then, about the kind of application process that there would be.

[Français]

La présidente : Merci de vos remarques d'ouverture.

[Traduction]

Nous procéderons aux questions des sénateurs. J'aimerais rappeler à mes collègues qu'ils ont environ cinq minutes pour les questions et les réponses, et nous essaierons d'ajouter un deuxième tour si nous avons le temps. Nous allons commencer par la vice-présidente, la sénatrice Seidman.

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup de vos exposés.

Je vais d'abord poser quelques questions au ministère des Finances, si je le peux. Je crois que vous savez que c'est un texte de loi très ambitieux qui est inclus dans un projet de loi d'exécution du budget, et cela fait donc en sorte qu'il est très complexe pour nous de l'étudier dans son intégralité. Toutefois, je vous demanderais quelques détails que je n'ai pas vus quand je l'ai examiné. Si la SCHL peut fournir des incitatifs à l'achat d'une première propriété, quel sera le type de processus de demande? J'ai une liste. Je vais passer à travers et commencer par cette question-ci. Quel type de processus de demande y aura-t-il? Je vais passer à la deuxième, c'est-à-dire comment les premiers acheteurs seraient-ils admissibles à cet incitatif?

Robert Sample, directeur principal, Politiques des marchés, Division des marchés des capitaux, ministère des Finances du Canada : Merci beaucoup de votre question; mes collègues de la SCHL pourraient faire le suivi avec des détails précis concernant votre première question.

En général, certaines conditions ont été annoncées dans le budget relativement à l'admissibilité. Pour ce qui est de la façon dont les emprunteurs présenteront une demande, mes collègues règlent en ce moment les questions de détail et mettent la dernière main aux détails sur la façon dont le système sera mis en œuvre, et cela devrait être énoncé dans les semaines à venir. Les paramètres clés concernant l'admissibilité qui ont été annoncés dans le budget concernaient le fait que l'emprunteur est tenu de contracter un prêt hypothécaire assuré. C'est donc un critère d'admissibilité. L'emprunteur pourrait devoir se conformer aux normes concernant les prêts hypothécaires assurés. De plus, il y a un seuil maximal concernant le revenu des ménages pour diriger le programme vers ceux dont le revenu du ménage est de 120 000 \$ ou moins. Qui plus est, il y a ce que nous appelons un seuil prêt-revenu qui a été annoncé dans le budget, qui est de quatre pour un, donc le prêt hypothécaire total ajouté au montant de l'incitatif ne peut être plus de quatre fois plus élevé que le revenu de l'emprunteur.

La sénatrice Seidman : Je pourrais dans ce cas demander à M. Tremblay de me parler du type de processus de demande qui existerait.

Mr. Tremblay: As my colleague Robert mentioned, we are still working through the details, but we can imagine that there would be an education process both with Canadians but also with our lender clients and lenders in general, because they don't have to be an insured product of CMHC. We can imagine a process where the borrower, as he or she is shopping for a home, obviously they normally go and get pre-approval at the bank. The likely timing is they would get preapproval whether they qualify for a first-time home buyer incentive at that time, so they can go shop with that in mind.

Senator Seidman: So what happens? Someone qualifies under whatever the detailed decision-making process might turn out to be, and they have their home, and within a year or two, they can no longer make their payments. What happens to the home? Who takes over the financial and legal burden?

Mr. Tremblay: As all of these qualifying borrowers will also have qualified for mortgage loan insurance, that will depend on the situation. What normally happens is the lender and the CMHC, and even our competitors, work with the lenders, first, to make sure there is every effort for the borrower to actually stay in their home. That's the number one thing that we would want to ensure. After that, if the person, unfortunately, gets into a default situation, then it would be the normal process through a mortgage loan insurance that we currently have in the country.

Senator Seidman: So the insurance would cover the incentive portion as well? Is that what you're saying?

Mr. Tremblay: No. Sorry, I didn't mean to imply that. The other loans, so the loan with the financial institutions, will always be an insured mortgage, so they have to qualify for the mortgage loan insurance parameters as well. So there's always that portion is insured either by CMHC or a private insurer. The other portion, the first-time home buyer incentive, is a loan from CMHC.

Senator Seidman: I understand that, and so I'm trying to understand who will be responsible for that, for the incentive piece of that mortgage, if the homeowner defaults.

Mr. Tremblay: That would be on the balance sheet of the federal government.

Senator Seidman: The balance sheet of the federal government.

Mr. Tremblay: Yes.

M. Tremblay : Comme mon collègue M. Sample l'a mentionné, nous sommes toujours en train de régler les questions de détail, mais nous pouvons imaginer un processus de sensibilisation auprès des Canadiens, mais aussi de nos clients prêteurs et des prêteurs en général, car il n'est pas nécessaire que le produit soit assuré par la SCHL. Nous pouvons imaginer un processus où l'emprunteur à la recherche d'une maison se rend évidemment à la banque pour obtenir une préapprobation. À ce moment-là, il est probable qu'il obtiendrait une préapprobation pour savoir s'il est admissible à l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, et il pourrait donc magasiner dans cette optique.

La sénatrice Seidman : Donc, que se passe-t-il? Une personne est admissible en vertu du processus décisionnel détaillé, quel qu'il soit, et elle obtient sa maison, mais un ou deux ans plus tard, elle ne peut plus faire de paiements. Que se passe-t-il avec la maison? Qui assume le fardeau financier et juridique?

M. Tremblay : Puisque tous ces emprunteurs admissibles seront aussi admissibles à un prêt hypothécaire assuré, tout dépendra de la situation. Ce qui se passe habituellement, c'est que le prêteur et la SCHL, et même nos compétiteurs, travaillent avec les prêteurs, dans un premier temps, pour s'assurer qu'on ne ménage aucun effort pour que l'emprunteur puisse en fait rester dans sa maison. C'est la première chose dont nous voudrions nous assurer. Par la suite, si malheureusement la personne se retrouve en situation de défaut de paiement, nous suivrions donc le processus normal au moyen d'une assurance prêt hypothécaire que nous avons actuellement dans le pays.

La sénatrice Seidman : Donc l'assurance couvrirait la partie de l'incitatif également? Est-ce bien ce que vous dites?

M. Tremblay : Non, désolé, ce n'est pas ce que je voulais insinuer. Les autres prêts, donc le prêt auprès des institutions financières, seront toujours un prêt hypothécaire assuré, et la personne devra donc aussi satisfaire aux paramètres de l'assurance prêt hypothécaire. Ainsi, il y a toujours une partie qui est assurée par la SCHL ou un assureur privé. L'autre partie, l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, est un prêt de la SCHL.

La sénatrice Seidman : Je comprends cela et j'essaie donc de comprendre qui sera responsable de la partie de l'incitatif de cette hypothèque, si le propriétaire est en défaut de paiement.

M. Tremblay : Cela se retrouverait sur le bilan du gouvernement fédéral.

La sénatrice Seidman : Le bilan du gouvernement fédéral.

M. Tremblay : Oui.

Senator Seidman: Okay. So that means ultimately taxpayers are responsible, because the balance sheet of the federal government comes from taxpayer money. So ultimately taxpayers will be responsible for that incentive portion.

Mr. Tremblay: That is correct. But one must keep in mind also, and depending, again, as you point out, when the person gets into difficulty, the proceeds of disposition of the house may well cover the first mortgage as well as the shared equity mortgage.

Senator Poirier: I want to continue along the same line that my colleague has just started to help us understand, and I probably will have to go on second round because I have more than my five minutes.

To my understanding, on top of insuring the mortgage, CMHC will also have an equity in the mortgage. Is it typical to have the insurer of the mortgage also have an equity in it?

Mr. Sample: Thank you for your question.

Just to clarify, there are three mortgage insurers in Canada currently. There's the Canada Mortgage and Housing Corporation, a Crown entity, my colleagues here today. There are also two private mortgage insurers, Genworth and Canada Guaranty, and so they will be able to insure the first mortgage just like CMHC under the normal course of business that we have in the market today.

Senator Poirier: So walk me through it. I'm a new homeowner, and I am under the \$120,000. I'm a first-time home buyer and I want to buy a home. The bank, or whoever I'm going to for my mortgage, is asking me for 5 per cent down, and then you will be matching my 5 per cent, if I'm understanding right, in an equity. Does that mean that you own 5 per cent of my home?

Mr. Sample: CMHC would be taking an equity position in the home. There's terms and conditions that are still being finalized and should be announced in the coming weeks in terms of some of the details that I think you're searching for.

Senator Poirier: So that 5 per cent, if it is a loan, does it need to be repaid at one point? Is it a grant? If I'm repaying it, is it with interest?

Mr. Sample: There are a number of shared equity models that exists in Canada currently. We have been reviewing those, and CMHC is having some discussions with industry stakeholders to

La sénatrice Seidman : D'accord. Donc, cela veut dire que, au final, les contribuables sont responsables, car le bilan du gouvernement fédéral découle de l'argent des contribuables. Au bout du compte, les contribuables seront responsables de la partie incitatif.

M. Tremblay : C'est exact. Mais on doit aussi garder à l'esprit, et encore une fois, comme vous le soulignez, tout dépendant du moment où la personne rencontre les difficultés, que le produit de l'aliénation de la maison pourrait bien couvrir la première hypothèque ainsi que le prêt hypothécaire avec participation à la mise de fonds.

La sénatrice Poirier : Je veux poursuivre dans la même veine que ce que vient d'aborder ma collègue afin de nous aider à comprendre, et je vais probablement devoir passer au deuxième tour, parce que j'ai plus que mes cinq minutes.

À ma connaissance, en plus de l'assurance de l'hypothèque, la SCHL aura également une participation à l'hypothèque. Est-ce courant que l'assureur de l'hypothèque y ait aussi une participation?

M. Sample : Merci de votre question.

Juste en guise de clarification, il y a actuellement trois assureurs hypothécaires au Canada. On a la Société canadienne d'hypothèques et de logement, une entité de la Couronne, mes collègues qui sont ici aujourd'hui. On compte aussi deux assureurs hypothécaires privés, Genworth et Canada Guaranty, et ils seront donc en mesure d'assurer la première hypothèque tout comme la SCHL dans le cours normal des affaires du marché aujourd'hui.

La sénatrice Poirier : Expliquez-moi un peu le fonctionnement. Je suis une nouvelle propriétaire, et mon revenu est inférieur à 120 000 \$. Je suis une acheteuse d'une première habitation et je veux acheter une maison. La banque, ou quelle que soit l'institution que j'approche pour contracter mon hypothèque, me demande une mise de fonds de 5 p. 100, et puis vous allez évaluer mes 5 p. 100, si j'ai bien compris, dans une participation. Est-ce que cela veut dire que vous détenez 5 p. 100 de ma maison?

M. Sample : La SCHL prendrait une participation financière dans la maison. On met toujours au point les modalités, et celles-ci devraient être énoncées dans les semaines à venir pour ce qui est de certains des détails que vous semblez rechercher.

La sénatrice Poirier : Donc si c'est un prêt, ces 5 p. 100 doivent-ils être remboursés à un certain moment? S'agit-il d'une subvention? Si je les rembourse, est-ce avec intérêt?

M. Sample : Un certain nombre de modèles de participation à la mise de fonds existent actuellement au Canada. Nous les avons examinés, et la SCHL s'entretient en ce moment avec des

provide final advice and to have final guidance out in the coming weeks on the full details to which you're seeking questions on.

Senator Poirier: So it's in the budget bill, but we really don't have a lot of details from it, if I'm understanding at this point.

The other thing I wanted to bring forward is, depending on where you live in Canada, there are a lot of parts in Canada that this program will not help whatsoever. For example, for an income under \$120,000, which you said the four for one, the maximum mortgage initiative that would be covered that you could get would be \$480,000. For example, according to the Toronto Real Estate Board, the average home price in May climbed to \$838,540. How will this initiative help in a market where prices are soaring like that? That means nobody in that area would be able to qualify under the program, and that could probably be many other major cities in Canada.

Mr. Sample: The government has targeted the program to first-time home buyers. Again, we do see a lot of first-time home buyers that apply and receive insured mortgages. The house prices and the numbers that you are quoting might be a little bit higher than what we see on average in the insured mortgage space. Typically these are first-time home buyers, younger Canadians or younger families that are getting into the market, not as a sort of the second property of their life but as the first starter home of their life, and generally speaking, condominiums and houses in the areas that you're citing can be a little bit less.

Senator Poirier: But if there are no homes available for first-time home buyers under a certain amount of money, then this program will not come into place. If there are no homes available under a certain amount of money in the Toronto area, for an example, whether it be a condominium or a townhouse or whatever, if it's not available, then there is no way, even if you're a first-time home buyer under a salary of \$120,000, that this program will help.

Mr. Sample: The program, as announced in the budget, is pan-Canadian. There would be eligible home buyers across all regions. The specific proportion might vary by region, but it is intended to be eligible across Canada.

Senator Poirier: I guess the other point I wanted to mention is again for CMHC on Division 18 and the initiative for the government to pick up part of the cost of the mortgage. The incentive would only be to the household with incomes, if I

partenaires de l'industrie afin de fournir des conseils définitifs et d'obtenir une orientation finale dans les semaines à venir concernant les détails complets sur lesquels vous posez des questions.

La sénatrice Poirier : C'est donc dans le projet de loi d'exécution du budget, mais selon ce que je comprends en ce moment, nous n'avons pas vraiment beaucoup de détails.

L'autre chose que je voulais souligner c'est que, selon l'endroit où vous vivez au Canada, il y a beaucoup de régions au pays que ce programme n'aidera pas du tout. Par exemple, pour un revenu inférieur à 120 000 \$, selon le ratio de quatre pour un que vous avez mentionné, l'hypothèque maximale que vous pourriez obtenir en vertu de l'initiative serait de 480 000 \$. Par exemple, d'après le Toronto Real Estate Board, en mai, le prix moyen des maisons a grimpé pour atteindre 838 540 \$. Comment cette initiative aidera-t-elle dans un marché où les prix montent en flèche? Cela veut dire que personne dans la région ne serait admissible au programme, et ce pourrait probablement être le cas de nombreuses autres grandes villes au Canada.

M. Sample : Le gouvernement cible les acheteurs d'une première habitation avec le programme. Encore une fois, nous ne voyons pas beaucoup d'acheteurs d'une première habitation qui présentent une demande et reçoivent des prêts hypothécaires assurés. Le prix des maisons et les chiffres que vous citez pourraient être un peu supérieurs à ce que nous voyons en moyenne dans le secteur des prêts hypothécaires assurés. Généralement, ce sont des acheteurs d'une première habitation, de jeunes Canadiens ou de jeunes familles qui entrent sur le marché, pas pour acquérir un genre de deuxième propriété, mais la première propriété de leur vie, et de façon générale, les condominiums et les maisons dans les régions que vous citez peuvent coûter un peu moins cher.

La sénatrice Poirier : Mais s'il n'y a pas de maisons disponibles pour les acheteurs d'une première habitation en deçà d'une certaine somme d'argent, alors ce programme ne sera pas mis en œuvre. S'il n'y a pas de maisons disponibles en deçà d'une certaine somme d'argent dans la région de Toronto, par exemple, que ce soit un condominium, une maison de ville ou quoi que ce soit d'autre, si ce n'est pas disponible, alors il n'est pas possible que ce programme aidera, même si vous êtes un acheteur d'une première habitation qui gagne moins de 120 000 \$.

M. Sample : Tel qu'on l'a annoncé dans le budget, le programme est pancanadien. Il y aurait des acheteurs admissibles dans toutes les régions. La proportion particulière pourrait varier entre les régions, mais on prévoit qu'il serait offert dans l'ensemble du Canada.

La sénatrice Poirier : Je crois que l'autre point que je voulais mentionner s'adresse encore à la SCHL et porte sur la section 18 et l'initiative visant à ce que le gouvernement assume une partie du coût de l'hypothèque. L'incitatif ne s'appliquerait qu'aux

understood right, of \$120,000. In my home province of New Brunswick, the lowest income level in that area in 2015 was about 59,347. How will this new initiative affect rural economies where there is lower income and fewer job opportunities?

Mr. Sample: That's a maximum household income. It's designed to target those that need it most, so those with \$120,000 or less in income. So folks with — I believe you said \$59,000, they would be eligible based on the income qualification criteria if they met the other criteria that are established for the program.

Senator Poirier: Can you clarify? I know I asked it, but I'm not sure I clearly understood your answer. That 5 per cent that you will be providing, does the homeowner have to repay it at one point, and is it at interest that they repay it? Does that mean that you own the equity, the 5 per cent, and you own that percentage of the mortgage?

Mr. Sample: Correct. CMHC is sharing the cost of either 5 or 10 per cent, and the borrower is not required to make any monthly payments, interest or principle, on that 5 or 10 per cent. The borrower would be required, as announced in the budget, to repay, for example, at resale. If they sell the property, they would be required to pay. There may be other examples that come out in the coming weeks. When the government announces the terms and conditions, it will provide a bit more detail of other scenarios where there would be repayment.

Senator Munson: I think my questions will be to Mr. Tremblay. I'm intrigued. Just a first brief question: You said we're particularly proud of the strategy's human-rights-based approach. Is this a first?

Mr. Tremblay: Is this what, sorry?

Senator Munson: Is this a first in dealing with housing strategy? You used the words "human rights approach"? Is this the first time a government has put this lens on the idea of housing?

Mr. Tremblay: Thank you very much for your question.

In fact, this is the first time in Canada that the federal government has a national housing strategy, and so by default obviously it is the first time there is a human-rights-based approach lens attached to the strategy.

ménages ayant un revenu de 120 000 \$, si j'ai bien compris. Dans ma province du Nouveau-Brunswick, le niveau de revenu le plus bas en 2015 se situait à environ 59 347 \$. Comment cette nouvelle initiative touchera-t-elle les économies rurales où les revenus sont inférieurs et où les possibilités d'emploi sont moindres?

M. Sample : C'est un revenu du ménage maximum. C'est conçu pour cibler ceux qui en ont le plus besoin, donc ceux qui gagnent un revenu de 120 000 \$ ou moins. Les gens qui gagnent — je crois que vous avez dit 59 000 \$ — seraient admissibles d'après les critères d'admissibilité associés au revenu s'ils répondent aux autres critères qui sont établis pour le programme.

La sénatrice Poirier : Pourriez-vous préciser quelque chose? Je sais que j'ai posé la question, mais je ne suis pas certaine d'avoir clairement compris votre réponse. Ces 5 p. 100 que vous fournirez, le propriétaire doit-il les rembourser à un certain moment, et avec intérêt? Cela veut-il dire que vous détenez la participation, les 5 p. 100, ainsi que ce pourcentage de l'hypothèque?

M. Sample : Exact. La SCHL partage le coût de 5 ou de 10 p. 100, et l'emprunteur n'est pas tenu de verser des paiements mensuels, que ce soit l'intérêt ou le principal, sur ces 5 ou 10 p. 100. L'emprunteur serait tenu, comme on l'a annoncé dans le budget, de rembourser la somme, par exemple, au moment de la revente. S'il vend la propriété, il serait tenu de payer. D'autres exemples pourraient ressortir au cours des prochaines semaines. Quand le gouvernement annoncera les modalités et les conditions, celles-ci fourniront un peu plus de détails sur les autres scénarios où un remboursement serait prévu.

Le sénateur Munson : Je crois que mes questions s'adresseront à M. Tremblay. Je suis intrigué. Juste une brève première question : vous avez dit que vous êtes particulièrement fier de l'approche axée sur les droits de la personne de la stratégie. Est-ce une première?

M. Tremblay : Est-ce quoi, désolé?

Le sénateur Munson : Est-ce une première pour ce qui est de traiter d'une Stratégie sur le logement? Vous avez utilisé les mots « approche axée sur les droits de la personne »? Est-ce la première fois qu'un gouvernement se focalise ainsi sur l'idée du logement?

M. Tremblay : Merci beaucoup de votre question.

En fait, c'est la première fois au Canada que le gouvernement fédéral possède une Stratégie nationale sur le logement, et par défaut, c'est évidemment la première fois qu'une approche axée sur les droits de la personne est rattachée à la stratégie.

Really, the two fundamental mechanisms, as I mentioned, are increased participation, and specifically with the most vulnerable population, the people that would have less of a chance normally to get their voice heard about what they're going through, what the situations are, what are the barriers to housing that they're facing; and the second is increased accountability at the Parliament. The government has to set a vision for housing, with outcomes, and report on it, and also the federal housing advocate providing a report on systemic issues on an annual basis increases the level of accountability for the government.

Senator Munson: How wide is the door open for those with disabilities? Are there initiatives there for a person with autism or a physical disability to get into the marketplace with different principles to be able to have affordable housing? I ask that in the holistic context of the proposed Accessible Canada Act, which is about to receive Royal Assent, and ministries working together, because housing and unemployment are major issues, as you well know. I would like an example that you could show hope to those people who would like to own a home and not be penalized by doing so.

Mr. Tremblay: Thank you very much. By the way, my stepson lives with autism, so the question is near and dear to me. The National Housing Strategy and some of the major initiatives, including the flagship program, which is the national co-investment fund, but all the initiatives in the National Housing Strategy prioritize vulnerable groups. Proponents that come forward with housing for seniors, veterans and people with physical or mental disabilities get prioritized in the allocation of funds and the approval of applications.

Senator Munson: Can you give me an example for a person who is watching this hearing about what would be changed in their lives? What would happen? I'm trying to figure out where and how they will live and how long they will be allowed to live where they are going to live. I would like a specific example.

Mr. Tremblay: I don't have a specific example.

Senator Munson: We talked about big numbers — 10 years, \$55 billion, and so on — and I would like to get to the street level where a person walks into a new home with a disability. What changes for that person under this?

Mr. Tremblay: All the initiatives prioritize groups of vulnerable populations. I do have examples. We have created, under the national co-investment fund, 2,400 units. There are targets of 7,000 units for seniors in the next 10 years. I believe the number is 2,400 for persons with mental disability. These are targets that the National Housing Strategy has and that we have

Vraiment, les deux mécanismes fondamentaux, comme je l'ai dit, sont l'augmentation de la participation, et précisément en ce qui concerne la population la plus vulnérable, les gens qui auraient habituellement moins de chances de faire entendre leur voix par rapport à ce qu'ils vivent, aux situations, aux obstacles au logement auxquels ils font face; et le deuxième, c'est l'augmentation de la reddition de comptes au Parlement. Le gouvernement a défini une vision pour le logement, assortie de résultats, et qui rend des comptes sur celle-ci, et le fait que le défenseur fédéral du logement prépare annuellement un rapport sur des questions systémiques augmente le niveau de reddition de comptes pour le gouvernement.

Le sénateur Munson : Quelles sont les possibilités pour les personnes handicapées? Y a-t-il des initiatives permettant à une personne autiste ou une personne ayant un handicap physique d'entrer sur le marché avec des principes différents afin qu'elle puisse détenir un logement abordable? Je pose cette question dans le contexte holistique de la Loi canadienne sur l'accessibilité proposée, qui est sur le point de recevoir la sanction royale, et des ministères qui travaillent ensemble, parce que le logement et le chômage sont des enjeux de taille, comme vous le savez bien. J'aimerais un exemple susceptible de donner espoir à ces gens qui aimeraient être propriétaires d'une maison et ne pas être pénalisés ce faisant.

M. Tremblay : Merci beaucoup. En passant, mon beau-fils est autiste, donc la question me tient à cœur. La Stratégie nationale sur le logement et quelques-unes des initiatives importantes, y compris le programme phare, c'est-à-dire le Fonds national de co-investissement... mais toutes les initiatives de la Stratégie nationale sur le logement accordent la priorité aux groupes vulnérables. Les promoteurs qui proposent des solutions de logement aux aînés, aux vétérans et aux personnes ayant un handicap physique ou mental obtiennent la priorité dans l'affectation des fonds et l'approbation des demandes.

Le sénateur Munson : Pouvez-vous me donner un exemple, pour une personne qui regarde l'audience, de ce qui pourrait changer dans sa vie? Qu'est-ce qui se passerait? J'essaie de savoir où et comment elle vivrait et combien de temps elle serait autorisée à vivre où elle vivra. J'aimerais un exemple précis.

M. Tremblay : Je n'ai pas d'exemple précis.

Le sénateur Munson : Nous avons parlé de gros chiffres — 10 ans, 55 milliards de dollars et ainsi de suite — et j'aimerais me rendre au niveau de la rue, où une personne handicapée entre dans une nouvelle maison. Qu'est-ce qui change pour cette personne dans le cadre de cette stratégie?

M. Tremblay : Toutes les initiatives accordent la priorité aux groupes de populations vulnérables. J'ai des exemples. Grâce au Fonds national de co-investissement, nous avons créé 2 400 unités. On vise à offrir 7 000 unités aux aînés au cours des 10 prochaines années. Je crois que le nombre est de 2 400 pour les personnes ayant un handicap mental. Ce sont les cibles de la

to report progress against on an annual basis, and even on a quarterly basis, in the CMHC's report. I apologize. I didn't bring specific examples of projects that have benefitted or some of the groups you mentioned, but we can certainly look to providing that for the committee.

Senator Munson: I would appreciate that. If you are talking about a human rights' approach, then you have to see the person whose human rights are being affected by it. It just follows.

Mark Young, Director, Legal Services, Canada Mortgage and Housing Corporation: The legislation is framework legislation. To circle back on your question, it represents a number of firsts for Canada. There are two references to the ICESCR right to adequate housing, both in the preamble and also the housing policy.

Senator Munson: What is ICESCR?

Mr. Young: The International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, which is the primary source for the right to adequate housing in international law. It does contain those two references, which is a first for Canada.

The other two things it marks an important step forward for are it also recognizes that the right to adequate housing is a fundamental human right, recognized and affirmed in international law. The final thing it does is mandate, as part of the National Housing Strategy, that we incorporate the key principles of a human-rights-based approach to housing. That's how it comes around to your question. Persons with disabilities are specifically called out in this legislation. In fact, one of the mandatory elements is improving housing outcomes for populations in need, for those most vulnerable.

What would it do for someone who does live with a disability? Essentially, the legislation mandates a National Housing Strategy that will force decision-making through this filter. The filter will include those human-rights-based approach principles, which include participation and inclusion for everyone, including persons with disability, and principles of equality and nondiscrimination. That's really how it comes around and becomes real for persons who are living with disabilities.

Senator Munson: Thank you very much.

Senator Oh: Thank you, witnesses.

Stratégie nationale sur le logement et pour lesquelles nous devons rendre compte des progrès de façon annuelle, et même trimestrielle, dans le rapport de la SCHL. Je m'excuse. Je n'ai pas apporté d'exemples précis de projets qui ont profité des initiatives ou de certains des groupes que vous avez mentionnés, mais je peux certainement m'attacher à les fournir au comité.

Le sénateur Munson : Je vous en serais reconnaissant. Si vous parlez d'une approche axée sur les droits de la personne, alors vous devez voir la personne dont les droits de la personne sont touchés par l'initiative. Cela tombe sous le sens.

Mark Young, directeur, Services juridiques, Société canadienne d'hypothèques et de logements : Il s'agit d'une législation-cadre. Pour revenir à votre question, cela représente un certain nombre de premières pour le Canada. Il y a deux mentions du PIDESC relativement au droit à un logement adéquat, dans le préambule et aussi dans la politique en matière d'hébergement.

Le sénateur Munson : Qu'est-ce que le PIDESC?

M. Young : Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui est la principale source concernant le droit à un logement adéquat dans le droit international. Il contient ces deux mentions, ce qui est une première pour le Canada.

Les deux autres choses pour lesquelles il marque un pas en avant, c'est qu'il reconnaît aussi que le droit à un logement adéquat est un droit de la personne fondamentale, reconnu et affirmé dans le droit international. La dernière chose qu'il fait, c'est imposer, dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, que nous intégrions les principes clés d'une approche axée sur les droits de la personne à l'égard du logement. C'est la solution par rapport à votre question. Les personnes handicapées sont tout particulièrement mentionnées dans cette législation. En fait, un des éléments obligatoires est d'améliorer les résultats en matière de logement pour les populations dans le besoin, pour les plus vulnérables.

Qu'est-ce qu'elle permettrait pour une personne qui vit avec un handicap? Essentially, la législation impose une Stratégie nationale sur le logement qui va obliger la prise de décisions au moyen de ce filtre. Le filtre inclura les principes d'une approche axée sur les droits de la personne, qui prévoient la participation et l'inclusion de tous, y compris les personnes handicapées, et les principes d'égalité et de non-discrimination. C'est vraiment la solution, et cela devient réel pour les personnes qui vivent avec un handicap.

Le sénateur Munson : Merci beaucoup.

Le sénateur Oh : Je remercie les témoins.

My question is coming on the same thing that Senator Seidman was asking earlier. Can the buyer buy a project that is under construction by the builder when it's not a completed project? Are they allowed to apply for loans through CMHC to buy the unit?

Mr. Tremblay: Are we talking about the first-time homebuyer incentive?

Senator Oh: Yes.

Mr. Tremblay: If it's a new construction, typically a borrower would go forward to the bank and try to know if they are qualified, and the same thing would apply for the first-time homebuyer incentive, whether they qualify or not, and they would then put an offer on whatever house they want to build. Typically a financial institution will restrict the period of time that the qualifying mortgage is good for.

Senator Oh: Yes.

Mr. Sample: The design of the incentive, in a way, promotes new construction in that if you are a first-time homebuyer that meets the qualification criteria and are purchasing a house that already exists from another homebuyer, the incentive is 5 per cent, but there is more. It's 10 per cent if it's a newly constructed house. It's tilted that way to favour new supply.

Senator Oh: Recently I had a meeting with the Royal Bank on evaluating our Canadian economic situation. They are very concerned about housing. What is your provision if the housing market turns upside down? Is there a bad loan provision?

Mr. Sample: Specifically with respect to the incentive?

Senator Oh: Yes.

Mr. Sample: The Government of Canada is closely monitoring the vulnerabilities in the housing sector — high household debt, escalated house prices. The Bank of Canada has published research on this in terms of the current state of play. The government has taken a number of measures in this regard to manage household indebtedness and this vulnerability over the past number of years.

With respect to the specific incentive, while it provides more affordability options to first-time homebuyers, it's also done in a way that's balanced. One particular metric that speaks to that risk management is the loan-to-income threshold of not above 4 to 1.

Also, CMHC has risk management practices at a very high level that with this program, along with its very large mortgage insurance and securitization programs, it is able to provide expert

Ma question porte sur la même chose que ce que demandait plus tôt la sénatrice Seidman. L'acheteur peut-il acheter un projet en construction par le constructeur quand le projet n'est pas terminé? A-t-il le droit de demander des prêts par l'entremise de la SCHL pour acheter l'unité?

M. Tremblay : Parlons-nous de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété?

Le sénateur Oh : Oui.

M. Tremblay : Si c'est une nouvelle construction, généralement, un emprunteur se présenterait à la banque et essaierait de savoir s'il est admissible, et la même chose s'appliquerait pour l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, que l'emprunteur soit ou non admissible, et il présenterait ensuite une offre sur une quelconque maison qu'il souhaite faire construire. Généralement, l'institution financière va limiter la période d'admissibilité à l'hypothèque.

Le sénateur Oh : Oui.

M. Sample : D'une façon, la conception de l'incitatif fait la promotion des nouvelles constructions, en ce sens que, si vous êtes un acheteur d'une première habitation qui répond aux critères d'admissibilité et que vous achetez une maison qui existe déjà à un autre propriétaire, l'incitatif est de 5 p. 100, mais il y a plus. C'est 10 p. 100 s'il s'agit d'une nouvelle construction. C'est orienté de cette façon afin de favoriser les nouvelles offres.

Le sénateur Oh : J'ai rencontré récemment les représentants de la Banque Royale pour évaluer notre situation économique canadienne. Ils sont très préoccupés par rapport au logement. Qu'avez-vous prévu, advenant que le marché du logement s'effondre? Y a-t-il une disposition sur les mauvais prêts?

M. Sample : Pour ce qui est précisément de l'incitatif?

Le sénateur Oh : Oui.

M. Sample : Le gouvernement du Canada surveille de près les vulnérabilités dans le secteur du logement — l'endettement élevé des ménages, l'escalade du prix des maisons. La Banque du Canada a publié des recherches sur ce sujet pour ce qui est de l'état actuel de la situation. Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures à cet égard pour gérer cet endettement des ménages et cette vulnérabilité au cours des dernières années.

Par rapport à l'incitatif particulier, bien qu'il offre plus d'options en matière d'abordabilité aux acheteurs d'une première habitation, c'est aussi fait de manière équilibrée. Une mesure particulière qui témoigne de cette gestion du risque est le seuil prêt-revenu qui ne dépasse pas quatre pour un.

De plus, la SCHL a des pratiques de gestion du risque de très haut niveau, de sorte que, avec ce programme, en plus de ses programmes d'assurance prêt hypothécaire et de titrisation très

risk management with respect to the specific incentive as well.

Senator Oh: Vancouver is having some bad market correction. How does that affect CMHC?

Mr. Tremblay: Housing corrections by themselves don't necessarily affect CMHC's mortgage loan insurance practice. What does affect it is an actual default. Usually, the biggest predictor of defaults is a high unemployment rate. Typically, Canadians, for the most part, try to continue paying their mortgages as long as possible. The home is obviously an important asset to them. They typically do everything they can. The market correction helps a bit with affordability, which is good news. So far, we haven't seen any significant impact on our mortgage loan insurance business.

Senator Oh: Because I remember, during the last two market corrections, that people simply went to the bank and, over the counter, "This is the key," because their equity was wiped out. Are you worried about this?

Mr. Tremblay: That's our job, to worry about it, so we are always worried about it. As my colleagues have said, the government has taken significant initiatives over the last several years to make sure that we do not encourage Canadians to get into homes that they can't afford. There is a lot of call to maybe soften the restriction on stress testing for purchase of houses, but the reality is that is done to make sure there is stability in the market and that Canadians can get into homes they can afford and can withstand changes in interest rates and so forth. So we have our eye on it, and we will continue to do so, as will my colleagues at the Department of Finance and the Bank of Canada.

Senator Ravalia: My question is specifically related to that of a second home scenario. In Newfoundland and Labrador, in rural communities in particular, many of the elderly are living in homes that are ergonomically and otherwise quite unsuitable: upstairs, carpeted floors, dangerous bathroom, entry points, et cetera. Many of these individuals are attempting to move into new homes that are better designed for an assisted living situation. Will individuals like this qualify for this type of a program? And if so, are there any strategies to implement, promote and assist in this regard?

importants, elle est en mesure de fournir une expertise en gestion du risque relativement à l'incitatif particulier également.

Le sénateur Oh : Vancouver subit une mauvaise correction du marché boursier. Comment cela touche-t-il la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la SCHL?

M. Tremblay : Les corrections du marché boursier proprement dites n'influencent pas nécessairement la pratique d'assurance prêt hypothécaire de la SCHL. Ce qui l'influence, c'est un défaut de paiement réel. Habituellement, le plus grand facteur de défaut de paiement est un taux élevé de chômage. Généralement, les Canadiens, pour la plupart, essaient de continuer de payer leur hypothèque le plus longtemps possible. La maison est évidemment un actif important pour eux. Ils font généralement tout ce qu'ils peuvent. La correction du marché boursier aide un peu pour ce qui est de l'abordabilité, ce qui est une bonne nouvelle. Jusqu'ici, nous n'avons pas vu de répercussions majeures sur nos pratiques d'assurance prêt hypothécaire.

Le sénateur Oh : C'est parce que je me souviens, durant les deux dernières corrections du marché boursier, que les gens allaient simplement à la banque et disaient au comptoir : « Voici la clé », parce qu'ils avaient perdu leur avoir propre. Est-ce que cela vous inquiète?

M. Tremblay : C'est notre travail de nous en inquiéter, donc c'est toujours le cas. Comme mes collègues l'ont dit, le gouvernement a entrepris des initiatives importantes au cours des dernières années pour faire en sorte que nous n'encourageons pas les Canadiens à acheter des maisons qu'ils ne peuvent se permettre. On demande souvent de peut-être assouplir la restriction liée au test de résistance pour l'achat des maisons, mais la réalité, c'est qu'on le fait pour assurer une stabilité sur le marché et pour que les Canadiens puissent acheter des maisons qu'ils peuvent se permettre et puissent résister aux fluctuations des taux d'intérêt et ainsi de suite. Donc, nous surveillons la situation et nous continuerons de le faire, tout comme le feront mes collègues du ministère des Finances et de la Banque du Canada.

Le sénateur Ravalia : Ma question est liée précisément au scénario d'une deuxième maison. À Terre-Neuve-et-Labrador, dans les collectivités rurales en particulier, une bonne partie des aînés vivent dans des maisons qui sont fortement inadaptées sur le plan ergonomique et autre : des deuxième étages, des planchers recouverts de moquette, des salles de bain dangereuses, des points d'entrée, et cetera. Bon nombre de ces personnes tentent de déménager dans de nouvelles maisons qui sont mieux conçues pour une situation d'aide à la vie autonome. Est-ce que les personnes dans cette situation seront admissibles à

Mr. Sample: With respect to the first-time home buyer incentive, it is targeted at first-time home buyers. There are other conditions under review that I can't speak to specifically today. They are anticipated to be announced soon.

Senator Ravalia: Individuals living in these situations often have homes that have low value or the resale is poor in rural communities. I feel this segment of the population is particularly vulnerable. I would urge you to give due consideration to some entry way for individuals like this.

Mr. Tremblay: This is not part of the first-time home buyer incentive, but under the National Housing Strategy, the federal government also allows transfers of \$1.1 billion to provinces and territories, which the provinces can cost match. This is meant for money specific to situations and the realities in their provinces, so there is money available in the provinces from the federal government which, as I said, needs to cost match.

We are also co-developing the Canada housing benefit with provinces and territories. It is a \$2 billion program, federal investment, and again, it is cost matched by the provinces. We are co-developing that with the 13 provinces and territories with a view to making it most effective for their jurisdiction.

Senator Ravalia: My next question was related to the typical scenario that we all face in Canada of homelessness. How does someone who is presently homeless but has a desire to become an independent homeowner access this particular strategy? Are there any special considerations given to these individuals who have been forced into homelessness?

Mr. Tremblay: Thank you for the question.

If I understand the question correctly, there is \$2.2 billion in the National Housing Strategy, which is delivered by my colleagues at ESDC, that aims to reduce chronic homelessness by 50 per cent over the next 10 years. There is a significant amount of money. I believe that is doubling the money that used to be in this system in the past.

Senator Ravalia: Thank you.

Senator Kutcher: Thank you very much. This is indeed a historic and very important act. I wish we had more time to be able to study it and get a grasp of the complexities. We all know

ce type de programme? Et le cas échéant, y a-t-il des stratégies pour le mettre en œuvre, le promouvoir et y contribuer?

M. Sample : Pour ce qui est de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, il cible les acheteurs d'une première habitation. Il y a d'autres conditions à l'examen dont je ne peux pas parler précisément aujourd'hui. On devrait les annoncer bientôt.

Le sénateur Ravalia : Les personnes qui vivent dans ces situations ont souvent une maison de faible valeur ou qui offre un faible taux de revente dans des collectivités rurales. J'ai l'impression que ce segment de la population est particulièrement vulnérable. Je vous inviterais à tenir dûment compte d'une ouverture pour les personnes dans cette situation.

M. Tremblay : Cela ne fait pas partie de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, mais dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, le gouvernement fédéral transfère également 1,1 milliard de dollars aux provinces et aux territoires, et les provinces peuvent verser une contribution équivalente. Cela concerne des fonds propres à des situations et à la réalité de leur province, et il y a donc de l'argent disponible dans les provinces pour lequel le gouvernement fédéral doit, comme je l'ai dit, offrir une contrepartie équivalente.

Nous créons aussi l'Allocation canadienne pour le logement conjointement avec les provinces et les territoires. C'est un programme de 2 milliards de dollars, un investissement fédéral, et encore une fois, les provinces versent une contrepartie équivalente. Nous créons cette allocation conjointement avec les 13 provinces et territoires dans le but de la rendre plus efficace pour leur administration.

Le sénateur Ravalia : Ma prochaine question portait sur le scénario type d'itinérance auquel nous faisons face au Canada. Comment une personne actuellement itinérante, mais qui souhaite devenir propriétaire indépendant accède-t-elle à cette stratégie particulière? Y a-t-il des considérations spéciales accordées à ces personnes qui ont été forcées de devenir itinérantes?

M. Tremblay : Merci de poser la question.

Si j'ai bien compris la question, il y a 2,2 milliards de dollars dans la Stratégie nationale sur le logement, laquelle est fournie par mes collègues d'Emploi et Développement social Canada (EDSC), qui vise à réduire l'itinérance chronique de 50 p. 100 au cours des 10 prochaines années. C'est une somme d'argent considérable. Je crois que cela double la somme qui était utilisée dans le système dans le passé.

Le sénateur Ravalia : Merci.

Le sénateur Kutcher : Merci beaucoup. Il s'agit en effet d'une loi historique et très importante. J'aurais aimé que nous ayons plus de temps pour l'étudier et pour bien saisir les

that housing is a foundation for better health and social outcomes.

I want to follow up with Senator Ravalia's question a little more. In the recent World Economic Forum report, it was noted that Finland has made tremendous steps forward in reducing homelessness substantively compared to the large economies of the U.K., France and Germany, which have had homelessness increase over the same period of time. It was successful through a housing first strategy.

Keeping homelessness as an indicator of success, how comfortable are you that the current levels of oversight and reporting that are in the bill are enough to ensure that this important indicator won't get lost? And a corollary of that is, do you think the bill would be strengthened if there was specific mention of homelessness as an outcome indicator and that a report to Parliament would be given on an annual basis on that specific indicator?

Mr. Tremblay: Thank you very much for the question.

The National Housing Strategy Act doesn't make reference to all of the outcomes that the National Housing Strategy aims to achieve, but it does compel the federal government to have a national housing strategy, a vision, a set of outcomes, and report on those on a tri-annual basis, but that's a report to Parliament after three years. Through CMHC and ESDC, we also report through Infrastructure Canada every quarter. Our annual report, quarterly report and our corporate plan summary are tabled. One of the indicators of ESDC is the reduction of homelessness, and part of the National Housing Strategy to reduce chronic homelessness by 50 per cent.

So the indicators are not all outlined in the legislation, but the government has to have a National Housing Strategy that has a set of indicators and outcomes they are trying to achieve and must report on it. In addition, the federal housing advocate will make recommendations and compel the government to respond to these recommendations, on a minimum, on an annual basis to Parliament.

Senator Seidman: I'm still trying to understand details here. I second what Senator Kutcher said. I said at the outset that it's frustrating because we don't have a lot of time to understand what is a major piece of legislation.

When are you going to officially launch the incentive? Is there a plan for that?

Mr. Sample: As announced in Budget 2019, the target is September of this year.

complexités. Nous savons tous que le logement est le fondement de meilleurs résultats en matière de santé et de résultats sociaux.

J'aimerais poursuivre un peu sur la question du sénateur Ravalia. Dans le récent rapport du Forum économique mondial (FEM), il a été souligné que la Finlande a fait des progrès énormes pour ce qui est de réduire l'itinérance de manière marquée par rapport aux grandes économies du Royaume-Uni, de la France et de l'Allemagne, qui ont vu une augmentation de l'itinérance au cours de la même période. La réussite est attribuable à une première stratégie sur le logement.

Gardant l'itinérance comme indicateur de succès, à quel point pensez-vous que les niveaux actuels de surveillance et de reddition de comptes qui se trouvent dans le projet de loi sont suffisants pour que l'on s'assure que cet indicateur important ne sera pas perdu? Et comme conséquence de cela, croyez-vous que le projet de loi serait renforcé si on mentionnait précisément l'itinérance comme indicateur de résultats et si un rapport sur cet indicateur particulier était remis annuellement au Parlement?

M. Tremblay : Merci beaucoup de poser la question.

La Loi sur la stratégie nationale sur le logement ne mentionne pas tous les résultats que la Stratégie nationale sur le logement vise à atteindre, mais elle oblige le gouvernement fédéral à définir une stratégie nationale sur le logement, une vision, un ensemble de résultats, et à produire un rapport triennal sur ceux-ci, mais c'est un rapport au Parlement après trois ans. Par l'entremise de la SCHL et d'EDSC, nous faisons également rapport à Infrastructure Canada chaque trimestre. Notre rapport annuel, notre rapport trimestriel et notre Résumé du plan d'entreprise sont déposés. Un des indicateurs d'EDSC est la réduction de l'itinérance, et une partie de la Stratégie nationale sur le logement vise à réduire l'itinérance chronique de 50 p. 100.

Donc, les indicateurs ne sont pas tous décrits dans la législation, mais le gouvernement doit détenir une Stratégie nationale sur le logement qui contient un ensemble d'indicateurs et de résultats qu'il essaie d'atteindre et il doit rendre des comptes à ce sujet. De plus, le défenseur fédéral du logement présentera des recommandations et obligera le gouvernement à y répondre, au minimum chaque année, au Parlement.

La sénatrice Seidman : J'essaie toujours de comprendre les détails ici. J'appuie ce que le sénateur Kutcher a dit. J'ai dit dès le début que c'est frustrant, car nous n'avons pas beaucoup de temps pour comprendre un texte de loi majeur.

Quand allez-vous officiellement lancer l'incitatif? Y a-t-il un plan à cet égard?

M. Sample : Comme on l'a annoncé dans le budget de 2019, la cible est septembre prochain.

Senator Seidman: So by the time you launch in September, will you have figured some of these details out?

Mr. Sample: That's right. The intent is to continue with program finalization, parameter finalization, and announce those soon so that the government and CMHC are in a position to launch the program in September of this year.

Senator Seidman: Okay. I'll let my colleagues continue and, if there is a third round, I'll come back.

Senator Poirier: Thank you again. Would people risk overreaching beyond their means with this 5 to 10 per cent top up?

Mr. Sample: Thank you for your question.

To give a bit of context, there is a leverage loan-to-income threshold that the consumer of the shared equity mortgage would need to be compliant with, and that's four to one income.

The government has taken a series of measures, along with Superintendent of Financial Institutions, that have impacted the amount of debt that Canadians can take on in the mortgage space. The budget does show what some of those impacts are. For example, in the actual budget document, it shows the result of these recent measures has reduced the amount of very highly levered borrowers, so four and a half times income or more. That has come down in recent years principally as a result of these measures that have been introduced. So for this program, the first-time home buyer incentive, the government has chosen to set this loan-to-income ratio below that, so 4.0 to 1 income.

Senator Poirier: Would the stress test be done before the top up or after?

Mr. Sample: Thank you for the question.

There is a qualifying rate or a stress test for insured mortgages. One of the conditions of the first-time home buyer incentive is that the borrower must be taking on an insured mortgage, and thus the borrower must be compliant with the parameters for insured mortgages, including the stress test.

Senator Poirier: I think my colleague Senator Seidman touched a bit on where I'm going with the first question. I understood when you said there was no monthly payment on this 5 per cent equity and that it would be dealt with at the point of resale. We don't know yet if there would be interest charged or not, or if it would be just the capital amount, if I understood right, and that hasn't been detailed out. But in case of flooding, in case of fire, in case of the value of the home being less for certain reasons in the community, in the case of bankruptcy,

La sénatrice Seidman : Donc, d'ici le moment où vous lancerez l'incitatif en septembre, aurez-vous arrêté une partie de ces détails?

M. Sample : C'est exact. Nous avons l'intention de continuer de mettre la dernière main au programme et aux paramètres et de les énoncer dès que le gouvernement et la SCHL seront en mesure de lancer le programme en septembre prochain.

La sénatrice Seidman : D'accord. Je vais laisser mes collègues continuer, et s'il y a un troisième tour, je reviendrai.

La sénatrice Poirier : Merci encore une fois. Est-ce que les gens risqueraient d'exagérer et d'aller au-delà de leurs besoins avec ce supplément de 5 à 10 p. 100?

M. Sample : Merci de la question.

Pour vous donner un peu de contexte, il y a un seuil prêt-revenu du levier d'endettement que le client du prêt hypothécaire avec participation à la mise de fonds devrait respecter, et c'est un ratio de quatre pour un.

Le gouvernement a pris une série de mesures, avec le surintendant des institutions financières, qui ont eu une incidence sur le montant de la dette que les Canadiens peuvent assumer dans le domaine des hypothèques. Le budget montre certaines de ces répercussions. Par exemple, dans le document sur le budget proprement dit, on voit que le résultat de ces mesures a réduit le montant pour les emprunteurs fortement endettés, selon un ratio de quatre fois et demie ou plus le revenu. Ce montant a diminué au cours des dernières années, principalement du fait que ces mesures ont été introduites. Donc, pour ce programme, l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, le gouvernement a choisi de définir un ratio prêt-revenu inférieur, soit un ratio de 4 pour 1.

La sénatrice Poirier : Le test de résistance serait-il effectué avant le supplément ou après?

M. Sample : Merci de poser la question.

Il y a un taux d'admissibilité ou un test de résistance pour les prêts hypothécaires assurés. Une des conditions de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété, c'est que l'emprunteur doit contracter un prêt hypothécaire assuré, et il doit donc se conformer aux paramètres des prêts hypothécaires assurés, y compris au test de résistance.

La sénatrice Poirier : Je crois que ma collègue, la sénatrice Seidman, a effleuré un peu le sujet que je vais aborder avec ma première question. J'ai cru comprendre que vous avez dit qu'il n'y avait pas de paiement mensuel sur cette participation de 5 p. 100 et que cela serait réglé au moment de la revente. Nous ne savons pas encore si un intérêt sera imposé ou non ou si ce serait juste le montant du capital, si j'ai bien compris, et cela n'a pas encore été détaillé. Dans le cas d'une inondation ou d'un incendie, lorsque la valeur de la maison est moindre pour

things like that, how will you deal with that part of the equity you own? Can you reconfirm?

Mr. Sample: Should the borrower not —

Senator Poirier: Down the road, the value of the home is reduced due to certain things in the community. Instead of going up, sometimes the value of the house goes down — in the case of the home being lost, in case of a fire or a person losing their home through bankruptcy, something like that.

Mr. Sample: Thank you for that question.

These are indeed the technical questions that we are looking to finalize in the coming weeks, and we're making progress on that. CMHC is consulting with its lenders and other mortgage insurers with respect to those types of questions. Those are the details that will be further released in the coming weeks.

Senator Poirier: My last question is going back to the amounts that I talked about according to the Toronto Real Estate Board and the average home cost that was at \$838,000 in May and was listed. If I understood correctly, you mentioned that for an income level of less than \$120,000, there could be availability of homes. Can you tell me what would be the average insured mortgage in the GTA, Vancouver area, the cities? If it's not that, what is it?

Mr. LeDrew: In the Toronto and Vancouver areas, I don't have a specific number, but it should cover the maximum house price of around \$565,000. It should cover a condo or townhome in Toronto or Vancouver in the insured space.

Senator Poirier: Okay. It goes back to people living without a home at a lower income of \$120,000 or less, in the cities like the GTA, Vancouver, places like that, would not be able to benefit from this program because of the high cost of the homes in that area.

Mr. LeDrew: I apologize; I'm not sure I understood the question.

Senator Poirier: Okay. You have somebody who does not have a home. They're applying to have their first home. But the conditions, if I'm understanding right, is that this program you're putting in place that is implemented in the budget bill is for people who have an income of less than \$120,000. There are definitely people, I would assume, living in Toronto and Vancouver and Montreal and the big cities that make less than \$120,000. They don't have a home now. This will not help them

certaines raisons dans la collectivité, advenant une faillite ou des choses du genre, comment vous occuperez-vous de cette partie de la participation que vous détenez? Pouvez-vous le reconfirmer?

M. Sample : Si l'emprunteur ne...

La sénatrice Poirier : Au bout du compte, la valeur de la maison est réduite en raison de certaines choses survenues dans la collectivité. Plutôt que d'augmenter, la valeur de la maison va parfois diminuer — dans le cas d'une maison qui est perdue, d'un incendie ou d'une personne qui perd sa maison en raison d'une faillite, quelque chose du genre.

M. Sample : Merci de poser la question.

Ce sont effectivement les questions techniques que nous cherchons à mettre au point au cours des semaines à venir, et nous réalisons des progrès à cet égard. La SCHL consulte ses prêteurs et d'autres assureurs hypothécaires relativement à ces types de questions. Ce sont les détails qui seront publiés plus tard au cours des prochaines semaines.

La sénatrice Poirier : Ma dernière question revient aux montants que j'ai mentionnés, d'après le Toronto Real Estate Board, et au coût moyen des maisons, qui se situait à 838 000 \$ en mai et qui était affiché. Si je vous ai bien compris, vous avez dit que, pour un niveau de revenu inférieur à 120 000 \$, il y aurait des maisons disponibles. Pouvez-vous me dire quel serait le prêt hypothécaire assuré moyen dans la région du Grand Toronto, dans la région de Vancouver et dans les villes? Si ce n'est pas ça, qu'est-ce que c'est?

M. LeDrew : Dans les régions de Toronto et de Vancouver, je n'ai pas de chiffre précis, mais celui-ci devrait couvrir le prix maximum des maisons, soit environ 565 000 \$. Il devrait couvrir un condo ou une maison de ville à Toronto ou à Vancouver dans la gamme des prêts hypothécaires assurés.

La sénatrice Poirier : D'accord. Cela revient au fait que les gens qui vivent sans maison avec un revenu inférieur à 120 000 \$ ou moins, dans les villes comme la région du Grand Toronto, Vancouver, des lieux comme ceux-là, ne seraient pas en mesure de profiter de ce programme en raison du coût élevé des maisons dans cette région.

M. LeDrew : Je m'excuse; je ne suis pas sûr de comprendre la question.

La sénatrice Poirier : Écoutez. Vous avez quelqu'un qui n'a pas de maison. Il demande à obtenir sa première maison. Mais les conditions, si j'ai bien compris, c'est que ce programme que vous mettez en place et qui est mis en œuvre dans le projet de loi d'exécution du budget s'adresse aux gens qui ont un revenu inférieur à 120 000 \$. Il y a assurément des gens, je le présume, qui vivent à Toronto, à Vancouver et à Montréal et dans les grandes villes et qui font moins que 120 000 \$. Ils n'ont pas de

to get a home because the average cost of a home in those areas is above the limit of what you are allowing here.

Mr. LeDrew: That's correct. It's correct about the average price being higher. What we're trying to emphasize is that for first-time buyers in the insured space, average prices tend to be lower than the global average. The global average in Toronto includes anything above \$1 million, \$2 million, \$3 million. This space is purely under a million, so the average price tends to be lower than that.

Senator Poirier: So someone who is low income in the city of Toronto or any of these places would have a hard time benefiting from your program because the availability is not there, if I understand. Unless I'm really not understanding this.

Mr. Tremblay: If I can add, this is based on March data, but 23 per cent of real estate transactions in the Toronto area were under \$500,000. The average price is certainly a number, and there are a lot of \$2 million houses and \$1.5 million condos that are sold. That's not necessarily the borrowers or first-time home buyers, and typically they're not first-time home buyers in that price range. That's not what this program was aimed at.

Senator Poirier: But will be there something available for \$200,000 or \$300,000 for a first-time home buyer in the city? Would there be something within the \$200,000 or \$300,000 limit that they can buy?

Mr. Tremblay: I'm not sure. I don't have the data in front of me, but 23 per cent of them are under \$500,000 in Toronto in the most recent —

The Chair: Did you want to add something?

Mr. Sample: No.

Senator Oh: Mr. Sample, just to make it simple, what is the ceiling cap on the price in Toronto or Vancouver that you will finance?

Mr. LeDrew: It's approximately \$565,000.

Senator Oh: Maximum cap.

Mr. LeDrew: Maximum house price.

The Chair: If you have some information on that, Senator Poirier is trying to get some sort of sense of someone trying to buy. Correct me if I am wrong. Was there some research or data collected to make sure that someone in a big city wanting to buy

maison en ce moment. Cela ne va pas les aider à obtenir une maison, car le coût moyen d'une maison dans ces régions est supérieur à la limite de ce que vous autorisez ici.

M. LeDrew : C'est exact. C'est vrai que le prix moyen est supérieur. Ce sur quoi nous essayons d'insister, c'est que pour les acheteurs d'une première habitation dans le secteur des prêts hypothécaires assurés, les prix moyens ont tendance à être inférieurs à la moyenne mondiale. La moyenne mondiale à Toronto comprend tout ce qui est supérieur à 1, 2 et 3 millions de dollars. Ce secteur concerne uniquement ce qui se trouve en dessous de 1 million, donc le prix moyen a tendance à être inférieur à cela.

La sénatrice Poirier : Donc quelqu'un qui gagne un faible revenu dans la ville de Toronto ou dans n'importe lequel de ces lieux aurait du mal à profiter de votre programme en raison de la disponibilité qui n'est pas là, si j'ai bien compris. À moins que je n'aie pas bien compris.

M. Tremblay : Si je peux ajouter quelque chose, cela repose sur les données de mars, mais 23 p. 100 des transactions immobilières dans la région de Toronto concernaient des maisons de moins de 500 000 \$. Le prix moyen est certainement un chiffre, et il y a beaucoup de maisons à 2 millions de dollars et de condos à 1,5 million de dollars qui sont vendus. Ce n'est pas nécessairement les emprunteurs ou les acheteurs d'une première habitation, et généralement, ce ne sont pas les acheteurs d'une première habitation dans cette gamme de prix. Ce n'est pas ce que ce programme visait.

La sénatrice Poirier : Mais y aura-t-il quelque chose d'offert à 200 000 ou 300 000 \$ pour l'acheteur d'une première habitation dans la ville? Y aura-t-il quelque chose à l'intérieur de la limite de 200 000 ou de 300 000 \$ qu'il pourrait acheter?

M. Tremblay : Je ne suis pas sûr. Je n'ai pas les données devant moi, mais 23 % des transactions à Toronto étaient inférieures à 500 000 \$ dans le plus récent...

La présidente : Souhaitiez-vous ajouter quelque chose?

M. Sample : Non.

Le sénateur Oh : Monsieur Sample, juste pour dire les choses simplement, quel est le prix plafond à Toronto ou à Vancouver que vous allez financer?

M. LeDrew : C'est environ 565 000 \$.

Le sénateur Oh : Le plafond maximum.

M. LeDrew : Le prix maximum des maisons.

La présidente : Si vous détenez quelques renseignements à ce sujet, la sénatrice Poirier tente de se faire une idée d'une personne qui essaie d'acheter une maison. Corrigez-moi si j'ai tort. A-t-on effectué quelques recherches ou recueilli des

a first home would have this option? I think that's what we're trying to get at.

Senator Poirier: What is scary is that it's four to one. If I look at \$120,000, the maximum they could pay, from my understanding, is about \$480,000 for a home. But if there are no homes available in these big cities at less than \$480,000, or they are very limited, it means that perhaps this is good for rural New Brunswick and rural Canada but not so good for people living in major cities who could benefit. That's what I'm trying to get to.

Mr. Sample: Thank you for your question and insight.

You're right; it will not be easy for first-time home buyers in Vancouver and Toronto and these higher priced regions to qualify for the program, but they do. There is anticipated to be pick-up in these regions and homes within the thresholds that will be suitable for first-time home buyers, and that is the design of the program, that it's pan-Canadian. I just wanted to say that again.

Mr. Tremblay: As we're designing this program, we are very mindful that we don't want to necessarily stoke demand, because if demand is stoked in cities like Toronto and Vancouver and there is not the corresponding supply, then prices actually go up. It might be okay for the first borrower who goes in under this program, but then all prices then go up and it makes it even tougher for other people to get into housing. We have to consider all of that.

Senator Munson: I have a brief question, and this may be to the extreme, but if the federal government owns 10 per cent of my house, is the property subject to federal laws? In other words, accessibility to my home, the idea of official languages, street names, French-English, whatever. If you own 10 per cent of my house, am I responsible to live by those statutory laws?

Mr. Tremblay: We'll turn to the lawyer.

Mr. Young: The equity program wouldn't actually alter the application of federal law to matters that would fall within provincial jurisdiction. In the case that you're describing, no, it would not have that effect.

Senator Munson: Maybe it's an extreme question, but I'm sure it has crossed some people's minds. It crossed mine.

Senator Ravalia: My question is for Mr. Tremblay. You reference in your presentation accountability and participatory measures, and you refer to the federal housing advocate and the

données pour s'assurer qu'une personne dans une grande ville qui souhaite acheter une première maison aurait cette option? Je crois que c'est là où nous voulons en venir.

La sénatrice Poirier : Ce qui fait peur, c'est le ratio de 4 pour 1. Si je regarde les 120 000 \$, le maximum qu'ils pourraient payer, selon ma compréhension, c'est environ 480 000 \$ pour une maison. Mais s'il n'y a pas de maisons disponibles dans ces grandes villes à moins de 480 000 \$ ou qu'elles sont très limitées, cela veut dire que peut-être c'est bon pour les régions rurales du Nouveau-Brunswick et du Canada, mais pas vraiment pour les gens qui vivent dans les grandes villes, qui pourraient en profiter. C'est ce que j'essaie de dire.

M. Sample : Merci de votre question et de vos commentaires.

Vous avez raison; ce ne sera pas facile pour les acheteurs d'une première habitation à Vancouver et à Toronto et dans ces régions, où les prix sont plus élevés, d'être admissibles au programme, mais elles y sont. On s'attend à ce que ces régions et ces maisons connaissent une popularité... dans la limite des seuils qui seront convenables pour les acheteurs d'une première habitation, et c'est la conception du programme, c'est-à-dire qu'il est pancanadien. Je voulais juste le répéter.

M. Tremblay : À mesure que nous concevons ce programme, nous gardons vraiment à l'esprit que nous ne voulons pas nécessairement stimuler la demande, car si on stimule la demande dans des villes comme Toronto et Vancouver et qu'il n'y a pas d'offre correspondante, les prix finiront par augmenter. C'est peut-être bon pour le premier acheteur qui profite de ce programme, mais ensuite tous les prix augmentent, et c'est encore plus difficile pour les autres gens d'obtenir un logement. Nous devons tenir compte de tout cela.

Le sénateur Munson : J'ai une brève question, et c'est peut-être extrême, mais si le gouvernement fédéral détient 10 p. 100 de la maison, la propriété est-elle assujettie aux lois fédérales? Autrement dit, l'accessibilité à ma maison, l'idée des langues officielles, les noms de rue, l'anglais et le français, quoi que ce soit... Si vous détenez 10 p. 100 de ma maison, suis-je responsable de vivre en fonction de ces lois?

M. Tremblay : Nous allons nous tourner vers l'avocat.

M. Young : Le programme de participation ne modifierait en fait pas l'application du droit fédéral aux affaires qui relèveraient de la compétence provinciale. Dans le cas que vous décrivez, non, il n'y aurait pas cet effet.

Le sénateur Munson : C'est peut-être une question extrême, mais je suis sûr que cela a traversé l'esprit de certaines personnes. Du moins, cela a traversé le mien.

Le sénateur Ravalia : Ma question s'adresse à M. Tremblay. Dans votre exposé, vous avez fait allusion aux mesures de reddition de comptes et de participation, et vous mentionnez le

national housing council. Would you be able to highlight that in a little more detail? Is this going to be a cost-effective way of following, monitoring, ensuring accountability and cost effectiveness, or is there a risk of creating a burgeoning bureaucracy on top of a strategy?

Mr. Tremblay: Thank you very much for the question.

The thinking is certainly not to add bureaucracy. I think the goal of both the federal housing advocate and the national housing council — again, it goes back to the international covenant that Canada signed as part of the United Nations — is to allow for participation, so that we don't, in our towers, come up with policies without having actually obtained the views of people who are actually living through these housing situations and barriers, so not to pretend to understand but to actually get their views. There's also the fact, which my colleague mentioned, of nondiscrimination, to make sure we are not discriminating — unwillingly, obviously.

There is also the sense that it holds the government accountable to having a national housing strategy, a vision, outcomes, and reporting against it. It gives another view to Parliament, as the advocate would table a report of the systemic issues that were brought forward, make recommendations to Parliament and have the minister accountable for housing respond to these recommendations. It's another mechanism to allow for discussion at the political level as to what can be done to improve housing outcomes for Canadians.

It's not adding bureaucracy; I think it's a valid step in allowing participation and accountability.

Mr. Young: To add to that: As Michel was describing, it is intended to address a gap. When we stood back and looked at how do you implement a human-rights-based approach to housing, we had to consider the principles of equality, participation, inclusion, nondiscrimination and accountability. The two bodies that Michel has been describing are the two most important mechanisms for driving those principles forward. It's not intended to be additive from a bureaucracy standpoint; it is actually intended to address a gap. The council is specifically intended to act as a bit of a Commons, bringing marginalized voices — voices that haven't historically and traditionally been included as part of the social policy discussion — out of the corners and into the boardroom and to the tables where policy decision-making takes place. We're trying to strike a calibrated approach in the legislation, and the two bodies that Michel has been describing are the key mechanisms for doing that in a non-bureaucratic way.

défenseur fédéral du logement et le Conseil national du logement. Seriez-vous en mesure de décrire cela un peu plus en détail? S'agira-t-il d'un moyen rentable pour suivre, surveiller, assurer la reddition de comptes et la rentabilité, ou y a-t-il un risque de créer une bureaucratie florissante en plus d'une stratégie?

M. Tremblay : Merci beaucoup de poser la question.

L'idée n'est certainement pas d'ajouter de la bureaucratie. Je crois que le but du défenseur fédéral du logement et du Conseil national du logement — encore une fois, cela revient au pacte international que le Canada a signé dans le cadre des Nations Unies — c'est de permettre la participation, de sorte que nous n'arrivions pas, dans nos tours d'ivoire, avec des politiques sans avoir obtenu le point de vue des personnes qui vivent réellement dans ces situations de logement et avec ces obstacles; il ne suffit pas de prétendre comprendre : en fait, nous devons obtenir leurs points de vue. Il y a aussi le fait, que mon collègue a mentionné, de la non-discrimination, pour que nous puissions nous assurer de ne pas faire de la discrimination — involontaire, évidemment.

On estime aussi que ces mesures permettront de tenir le gouvernement responsable pour ce qui est d'avoir une Stratégie nationale sur le logement, une vision, des résultats, et de rendre des comptes à cet égard. Cela donne un autre point de vue au Parlement, puisque le défenseur déposerait un rapport sur les questions systémiques qui ont été présentées, formulerait des recommandations à l'intention du Parlement et tiendrait le ministre responsable du logement de répondre à ces recommandations. C'est un autre mécanisme pour permettre les discussions à l'échelon politique quant à savoir ce qui peut être fait pour améliorer les résultats en matière de logement pour les Canadiens.

Cela n'ajoute pas de bureaucratie; je crois que c'est une mesure valide pour permettre la participation et la reddition de comptes.

M. Young : J'aimerais ajouter ceci : comme M. Tremblay le décrivait, cela vise à combler une lacune. Quand nous avons pris du recul et avons examiné comment mettre en œuvre une approche axée sur les droits de la personne à l'égard du logement, nous avons dû tenir compte des principes de l'égalité, de la participation, de l'inclusion, de la non-discrimination et de la reddition de comptes. Les deux entités que M. Tremblay a décrites sont les deux mécanismes les plus importants pour faire avancer ces principes. L'intention n'est pas d'ajouter des éléments du point de vue de la bureaucratie; on vise en fait à combler une lacune. Le conseil vise précisément à agir comme un genre de Communes, en faisant sortir des recoins les voix marginalisées — des voix qui n'ont pas été incluses par le passé dans le cadre d'une discussion sur les politiques sociales — et en les faisant résonner dans la salle du conseil et aux tables où les décisions en matière de politiques sont prises. Nous essayons d'établir une approche calibrée dans la législation, et les deux

Senator Ravalia: To follow up on Senator Poirier's line of thinking, will part of the accountability include the fact that when you look back on those who have purchased their first homes, there will be an equitable distribution between, say, someone making under \$40,000 as opposed to someone making between \$80,000 and \$120,000, or is there a risk that the majority of this project may go to those in the higher-income bracket of the ceiling of \$120,000?

Mr. Tremblay: Thank you for the question.

The one thing we know is that this is going to be a new program, and it's another venue that Canadians who want to get into home ownership will have. What we don't know is who will actually take it up. That is an educated choice that Canadians will make, because we will make sure the information is clear as to what the first-time home buyer incentive means to them. We intend to monitor the take-up and potentially adjust, if need be. If there are some inequities or things we haven't thought about that we need to adjust, we will certainly think about doing that.

Senator Ravalia: And that may include a rural-urban divide as well, I expect.

Mr. Tremblay: It is too early to tell, obviously. It's not launched. But time will tell.

Senator Kutcher: To follow up on Senator Poirier's area of questioning, average home prices are useful, but they have limited utility in terms of telling us what's happening in the housing market. Is there a place where our staff can go to find data? Is there a price distribution plot statistical analysis such that we can see how much of the housing stock sells, and at what particular price, in these major urban markets?

Mr. Tremblay: We can certainly look into providing that to the committee.

Senator Kutcher: Our staff would love that.

The Chair: Thank you. If you could send that information to our clerk, we would absolutely appreciate it.

I thank you very much for your assistance with the study of those divisions.

entités que M. Tremblay a décrites sont les principaux mécanismes pour le faire de manière non bureaucratique.

Le sénateur Ravalia : Pour poursuivre dans la même veine que la sénatrice Poirier, y aura-t-il une partie de la reddition de comptes qui s'attachera au fait que, quand vous repensez à ceux qui ont acheté leur première propriété, il y aura une distribution équitable entre, disons, quelqu'un qui gagne moins de 40 000 \$ par rapport à quelqu'un qui gagne entre 80 000 et 120 000 \$, ou y a-t-il un risque que la majorité des fonds de ce projet soit attribuée à ceux qui font partie de la tranche de revenu supérieure du plafond de 120 000 \$?

M. Tremblay : Merci de poser la question.

La chose que nous savons, c'est que ce sera un nouveau programme, et c'est une autre option qui sera offerte aux Canadiens qui veulent accéder à la propriété. Ce que nous ignorons, c'est qui en profitera réellement. C'est un choix éduqué que les Canadiens feront, car nous nous assurerons que les renseignements sont clairs quant à ce que veut dire pour eux l'Incitatif à l'achat d'une première propriété. Nous prévoyons surveiller la participation et nous adapter, au besoin. S'il y a quelques iniquités ou choses auxquelles nous n'avons pas réfléchi qui doivent être rajustées, nous songerons certainement à le faire.

Le sénateur Ravalia : Et cela peut aussi comprendre une division entre les régions rurales et urbaines, je suppose.

M. Tremblay : Il est trop tôt pour le dire, évidemment. Ce n'est pas lancé, mais le temps nous le dira.

Le sénateur Kutcher : Pour poursuivre dans la même veine que la sénatrice Poirier, le prix moyen des maisons est utile, mais son utilité est limitée pour ce qui est de nous dire ce qui se passe sur le marché de la propriété. Y a-t-il un lieu où nos employés pourraient se rendre pour trouver des données? Y a-t-il une analyse statistique de la courbe de distribution des prix qui nous permet de voir quelle part du parc de logements se vend, et à quel prix, dans ces grands marchés urbains?

M. Tremblay : Nous pouvons certainement examiner la possibilité de fournir cela au comité.

Le sénateur Kutcher : Notre personnel adorerait cela.

La présidente : Merci. Si vous pouviez faire parvenir ces renseignements à notre greffier, nous vous en serions très reconnaissants.

Je vous remercie beaucoup de votre aide concernant l'étude de ces sections.

[Translation]

Now, without further ado, we continue with our study of certain elements of Bill C-97, specifically, Divisions 18 and 19, which pertain to national housing.

I'd like to thank our next panel of witnesses. Joining us from the Canadian Real Estate Association, we have Jason Stephen, President, and from the Maytree Foundation, we have Garima Talwar Kapoor, Director, Policy and Research.

[English]

Welcome. I would like to invite you to make your opening statements. It will be followed by questions. We will begin with you, Mr. Stephen, and we will follow with you, Ms. Talwar Kapoor.

Jason Stephen, President, Canadian Real Estate Association: It is truly an honour and privilege. I worked in the Senate 21 years ago as a legislative aide, so it is interesting to be back as a presenter. I was always on the side benches.

Thank you, Madam Chair. I am a proud realtor from Saint John, New Brunswick, and as you've stated, President of the Canadian Real Estate Association. I am pleased to speak here today on behalf of the 130,000 realtors who live and work in every community across Canada.

I would like to start by thanking the government for recognizing the importance of home ownership in Budget 2019. There are various measures that will help address housing affordability and provide meaningful support to Canadians.

Realtors work with homeowners, buyers and sellers on a daily basis. We continue to advocate on their behalf as well as others who aspire to home ownership but are struggling to reach the goal amid a changing environment. We see first-hand the challenges first-time homebuyers face when it comes to home ownership. We are strong supporters of policy efforts to secure the entire housing spectrum — from emergency shelters to rental housing to home ownership. All Canadians deserve a safe and secure place to live.

In 2016, the government launched the first National Housing Strategy to help Canadians find a place to call home. Budget 2019 recommends the enactment of a national housing strategy act, making the National Housing Strategy a permanent program that reports progress and outcomes to Parliament.

[Français]

Nous poursuivons donc sans tarder notre étude de certains des éléments du projet de loi C-97, plus particulièrement les sections 18 et 19, qui portent sur le logement national.

Nos prochains témoins, que je remercie d'être avec nous, sont les suivants : de l'Association canadienne de l'immeuble, M. Jason Stephen, président, et de la Fondation Maytree, Mme Garima Talwar Kapoor, directrice, Politiques et recherche.

[Traduction]

Bienvenue. J'aimerais vous inviter à présenter vos déclarations liminaires, qui seront suivies par des questions. Nous allons commencer par vous, monsieur Stephen, et nous poursuivrons avec vous, madame Talwar Kapoor.

Jason Stephen, président, Association canadienne de l'immeuble : C'est vraiment un honneur et un privilège. J'ai travaillé au Sénat il y a 21 ans comme adjoint législatif, donc je trouve très intéressant d'être de retour ici en tant qu'intervenant. J'étais toujours sur les bancs de côté.

Merci, madame la présidente. Je suis un fier agent immobilier de Saint John, au Nouveau-Brunswick, et comme vous l'avez affirmé, je suis président de l'Association canadienne de l'immeuble. Je suis enchanté de m'exprimer ici aujourd'hui au nom des 130 000 agents immobiliers qui vivent et travaillent dans chaque collectivité de l'ensemble du Canada.

Pour commencer, j'aimerais remercier le gouvernement de reconnaître l'importance de l'accession à la propriété dans le budget de 2019. Diverses mesures contribueront à favoriser l'abordabilité du logement et à fournir du soutien utile aux Canadiens.

Les agents immobiliers travaillent avec les propriétaires, les acheteurs et les vendeurs au quotidien. Nous continuons de défendre leurs intérêts ainsi que ceux d'autres personnes qui aspirent à accéder à la propriété, mais peinent à atteindre le but dans un environnement changeant. Nous constatons directement les difficultés auxquelles les acheteurs d'une première propriété font face quand il s'agit de l'accession à la propriété. Nous sommes de fervents défenseurs des efforts stratégiques visant à protéger tout le secteur du logement — des refuges d'urgence aux logements locatifs, en passant par l'accession à la propriété. Tous les Canadiens méritent un lieu sûr et sécuritaire où vivre.

En 2016, le gouvernement a lancé la première Stratégie nationale sur le logement pour aider les Canadiens à se trouver un loyer. Le budget de 2019 recommande l'adoption de la Loi sur la stratégie nationale sur le logement, faisant de la Stratégie nationale sur le logement un programme permanent qui fait état des progrès et des résultats au Parlement.

Long-term investments, such as rental construction and financing initiatives, will help move people along the housing spectrum, from social housing to rental apartments to their own home. These types of investments will offer proper support to the entire housing spectrum.

CREA would welcome the opportunity to work in collaboration with the proposed National Housing Council and the Federal Housing Advocate to ensure the right measures are considered to help homeowners, buyers and sellers in every province and community in Canada.

Now, turning to home ownership, it has become clear that it is more difficult for first-time homebuyers to accumulate enough capital for a down payment, as incomes have not kept pace with housing prices. Last fall, realtors met with many parliamentarians to highlight the concerns of millennials anxious to buy homes. Helping Canadians with down payments through the first-time home buyer incentive program is a positive. The initial \$1.25 billion investment could, according to estimates, help close to 100,000 Canadians. The plan will encourage new home construction, which we consider critical, given housing supply is an issue in many parts of the country. Realtors look forward to getting more details about the shared equity program so we can share it with our clients and help their home ownership dreams.

The Home Buyers' Plan has helped over 2.9 million Canadians purchase their home by allowing them to access their RRSPs for their down payment. Realtors advocated for the creation of this Home Buyers' Plan in the early 1990s. We were pleased that Budget 2019 included an adjustment to the Home Buyers' Plan by raising the withdrawal limit to \$35,000. A higher limit will help people achieve home ownership with less debt.

We know Canadians work hard to get their first house, but significant life changes can compromise their ability to maintain a family home. The extension of the program to Canadians who have experienced a marital breakdown, by allowing them to use their RRSP again, is great news. This compassionate measure has the potential of helping 25,000 Canadians each and every year during a difficult time in their life.

Finally, we were very encouraged by a line in the budget document that states that the government continues to closely monitor the effects of the stress test and will adjust if warranted.

Les investissements à long terme, comme la construction locative et les initiatives en matière de financement, aideront à faire passer les gens d'un logement social à des appartements locatifs, jusqu'à leur propre maison. Ces types d'investissements offriront un soutien adéquat à tout le secteur du logement.

L'ACI serait favorable à la possibilité de travailler en collaboration avec le Conseil national du logement proposé et le défenseur fédéral du logement afin de s'assurer que les bonnes mesures sont prises en considération pour aider les propriétaires, les acheteurs et les vendeurs dans chaque province et collectivité du Canada.

Maintenant, pour ce qui est de l'accession à la propriété, il est devenu clair qu'il est plus difficile pour les acheteurs d'une première propriété d'accumuler suffisamment de capital pour une mise de fonds, puisque les revenus n'ont pas suivi le rythme des prix du logement. L'automne dernier, des agents immobiliers ont rencontré de nombreux parlementaires afin de mettre en lumière les préoccupations des milléniaux qui sont impatients d'acheter une maison. Le fait d'aider les Canadiens avec leur mise de fonds par l'intermédiaire du programme de l'Incitatif à l'achat d'une première propriété est une mesure positive. L'investissement initial de 1,25 milliard de dollars pourrait, d'après les estimations, aider près de 100 000 Canadiens. Le plan encouragera la construction de nouvelles maisons, ce que nous jugeons essentiel, puisque l'offre de logements est un enjeu dans de nombreuses régions du pays. Les agents immobiliers sont impatients d'obtenir plus de détails au sujet du programme de prêt hypothécaire avec participation pour que nous puissions les communiquer à nos clients et aider à concrétiser leur rêve d'accession à la propriété.

Le Régime d'accession à la propriété a aidé plus de 2,9 millions de Canadiens à acheter leur maison en puisant dans leur REER pour obtenir leur mise de fonds. Les agents immobiliers avaient demandé la création d'un tel régime d'accession à la propriété au début des années 1990. Nous sommes heureux de voir que le budget de 2019 inclut un rajustement au Régime d'accession à la propriété en augmentant la limite de retrait à 35 000 \$. Une limite plus élevée aidera les gens à devenir propriétaires tout en limitant leur niveau d'endettement.

Nous savons que les Canadiens travaillent dur pour acheter leur première maison, mais des changements de vie importants peuvent compromettre leur capacité de la conserver. Le fait, pour le programme, d'accommoder les Canadiens dont le mariage a échoué en leur permettant d'utiliser à nouveau leur REER est une excellente nouvelle. Cette mesure axée sur la compassion pourrait aider 25 000 Canadiens chaque année durant cette période difficile de leur vie.

Enfin, nous avons été extrêmement encouragés par une mention dans le document du budget selon laquelle le gouvernement continue de surveiller de près les répercussions du

This vigilance is critical. The stress test had a profound impact on an already struggling housing market. B-20 rules have sidelined many potential homeowners. For example, a buyer in Moncton needs to save about \$28,000 more for a down payment on a single-family home after the implementation of the stress test. In Edmonton, with a benchmark price of \$380,000 for a single-family home, a first-time home buyer would have to save an additional \$60,000 for their down payment.

We understand Canadian regulators are focused on the measures to lower household debt and limit the risks to our financial system. At the same time, we believe and support financially responsible home ownership. We don't think these two goals are incompatible.

We recognize that no single measure will address housing affordability. While Budget 2019 has positive initiatives, we will continue to advocate for additional policy innovation that is coordinated across all levels of government and executed in partnership with stakeholders in the housing sector.

Thank you for your time. I would be pleased to answer any of your questions.

Garima Talwar Kapoor, Director, Policy and Research, Maytree Foundation: Good afternoon. My name is Garima Talwar Kapoor, and I am the Director of Policy and Research at Maytree Foundation. Maytree is a charitable foundation that works to advance systemic solutions to poverty through a human rights approach.

Thank you for the opportunity to appear before this committee to provide comments on Bill C-97, Budget Implementation Act 2019. While my presentation will focus on Division 19 of Bill C-97, the national housing strategy act, my written submission also includes comments on Division 20, the poverty reduction act.

In 1976, Canada became a signatory to two incredibly important international covenants on human rights: the International Covenant on Civil and Political Rights and the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights. At that time, the government recognized that just as Canadians had the right to be free from discrimination and the right to free speech, typically framed as civil and political rights, there are others to which people, indeed all Canadians, have a right to because they are integral to the inherent dignity of human beings.

test de résistance et va le rajuster, au besoin. Une telle vigilance est cruciale. Le test de résistance a eu une incidence majeure sur le marché de l'habitation qui connaissait déjà des difficultés. La ligne directrice B-20 a empêché l'accession à la propriété à de nombreuses personnes. Par exemple, un acheteur à Moncton doit économiser environ 28 000 \$ de plus pour verser une mise de fonds sur une résidence unifamiliale après la mise en œuvre du test de résistance. À Edmonton, où le prix de référence d'une résidence unifamiliale s'élève à 380 000 \$, un premier acheteur devrait économiser 60 000 \$ de plus pour sa mise de fonds.

Nous comprenons que les organismes de réglementation canadiens mettent l'accent sur des mesures permettant de réduire la dette des ménages et de limiter les risques pour notre système financier. Parallèlement, nous soutenons une accession à la propriété responsable du point de vue financier et nous y croyons. Nous ne croyons pas que ces deux objectifs sont incompatibles.

Nous reconnaissons qu'il n'y a pas une mesure unique qui permettra de régler le problème de l'abordabilité des habitations. Même si le budget de 2019 compte des initiatives positives, nous continuerons de demander plus d'innovations politiques dont on assurera la coordination à l'échelle de tous les ordres de gouvernement et qu'on mettra en œuvre en partenariat avec les intervenants du secteur de l'habitation.

Merci de votre temps. Je serai heureux de répondre à vos questions.

Garima Talwar Kapoor, directrice, Politiques et recherche, Fondation Maytree : Bonjour. Je m'appelle Garima Talwar Kapoor. Je suis la directrice des Politiques et de la recherche à la Fondation Maytree. Maytree est une fondation de bienfaisance qui s'attache à promouvoir des solutions systémiques à la pauvreté grâce à une approche fondée sur les droits de la personne.

Je vous remercie de me donner l'occasion de comparaître devant le comité pour formuler des commentaires sur le projet de loi C-97, la Loi d'exécution du budget de 2019. Même si mon exposé portera sur la section 19 du projet de loi C-97, la Loi sur la stratégie nationale sur le logement, mon mémoire inclut aussi des commentaires sur la section 20, la Loi sur la réduction de la pauvreté.

En 1976, le Canada a signé deux pactes internationaux extrêmement importants sur les droits de la personne : le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. À l'époque, le gouvernement avait reconnu que, tout comme les Canadiens avaient le droit de ne pas être victimes de discrimination et avaient droit à la liberté d'expression, qu'on qualifie habituellement de droits civils et politiques, il y en a d'autres que les gens et, en fait, tous les Canadiens, devraient avoir parce qu'ils sont intégraux à la dignité inhérente des êtres humains.

Over the past 43 years, Canada has moved significantly on civil and political rights, as enshrined in the Canadian Charter of Rights and Freedoms. However, to date, we have had little success on progressively realizing economic and social rights. Today, about 13 per cent of Canadians, about 3.4 million people, are considered low income. Furthermore, over 235,000 Canadians are homeless and over 1.7 million households live in unsuitable, inadequate or unaffordable housing. Despite our many successes over the past four decades, I do not believe that Canadians find the levels of income and housing deprivation that we see today acceptable. We can do better.

The national housing strategy act provides us an opportunity to course-correct. After decades of advocacy, petitions, the development of the national housing strategy, the introduction of this legislation and the recent testimonies of civil society leaders before the House of Commons Standing Committee on Finance, we finally have before us a national housing strategy act that upholds and protects the right to housing.

While it has certainly been a long journey, the national housing strategy act is reflective of the years of work between governments, communities and civil-society organizations. It is demonstrative of democracy in motion.

Last week, the Honourable Maryam Monsef introduced amendments as part of the report stage of Bill C-97 that strengthened the national housing strategy act. The act, as amended, has the support of a wide coalition of civil-society organizations across Canada.

In particular, we are pleased to see the national housing strategy act now unequivocally recognizes that adequate housing is a fundamental human right. It mandates the housing advocate to study petitions identifying systemic housing rights and issues and establishes a process for a review panel to hear and make recommendations on these issues. It also strengthens the monitoring role of the Housing Council.

With these amendments, it is clear that Canada has started to recognize that human rights are indivisible and inalienable. Just as the rich and the poor have the right to be free from discrimination, so too should they have access to safe, secure and affordable housing.

The national housing strategy act proclaims that it is the housing policy of the Canadian government to progressively realize the fundamental right to adequate housing. While the

Au cours des 43 dernières années, le Canada a fait beaucoup de choses relativement aux droits civils et politiques, qui sont enchâssés dans la Charte canadienne des droits et libertés. Cependant, jusqu'à présent, il y a eu peu de réussites du point de vue de la réalisation progressive des droits économiques et sociaux. À l'heure actuelle, environ 13 p. 100 des Canadiens, soit environ 3,4 millions de personnes, sont considérés comme à faible revenu. En outre, plus de 235 000 Canadiens sont sans abri et plus de 1,7 million de ménages vivent dans un logement inapproprié, inadéquat ou inabordable. Malgré nos nombreuses réussites au cours des 40 dernières années, je ne crois pas que les Canadiens estiment que les niveaux de revenu et le déficit en logement que nous constatons aujourd'hui sont acceptables. Nous pouvons faire mieux.

La Loi sur la stratégie nationale sur le logement nous donne l'occasion de corriger le tir. Après des décennies de défense des droits et de pétitions, l'élaboration de la Stratégie nationale sur le logement, l'introduction du présent projet de loi et les récents témoignages des dirigeantes et dirigeants de la société civile devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, nous avons enfin devant les yeux une Loi sur la stratégie nationale sur le logement qui maintient et protège les droits au logement.

Même si le processus a été très long, la Loi sur la stratégie nationale sur le logement reflète les années de travail qui faisaient intervenir les gouvernements, les collectivités et les organisations de la société civile. La loi témoigne de la démocratie à l'œuvre.

La semaine dernière, Mme Maryam Monsef a présenté des amendements à l'étape du rapport du projet de loi C-97, des amendements visant à renforcer la Loi sur la stratégie nationale sur le logement. La loi, comme elle est modifiée, bénéficie du soutien d'une large coalition d'organisations de la société civile partout au Canada.

Plus particulièrement, nous sommes heureux de voir que la Loi sur la stratégie nationale sur le logement reconnaît maintenant sans équivoque qu'un logement adéquat est un droit de la personne fondamentale. Elle exige du défenseur du logement qu'il étudie les pétitions concernant les droits et les problèmes systémiques liés au logement et qu'il établisse un processus grâce auquel une commission d'examen pourra tenir des audiences et formuler des recommandations sur ces enjeux. La loi renforce aussi le rôle de contrôle du conseil du logement.

Grâce à ces amendements, il est clair que le Canada a commencé à reconnaître que les droits de la personne sont indivisibles et inaliénables. Tout comme les riches et les pauvres ont le droit de vivre sans discrimination, ils devraient aussi avoir accès à un logement sûr, sécuritaire et abordable.

La Loi sur la stratégie nationale de logement affirme être la politique en matière de logement utilisée par le gouvernement du Canada pour réaliser progressivement le droit fondamental à un

“what” — that all Canadians should have access to adequate housing — is clear, progressive realization recognizes that this goal will be achieved over time. “How” governments move toward achieving this goal will depend upon the mandates upon which governments are elected.

Furthermore, the national housing strategy act outlines a strong mandate for the National Housing Council and ensures that the housing advocate is empowered to monitor and study systemic infringements to the right to housing. This innovative made-in-Canada accountability framework enables affected groups to access public hearings into systemic issues before an expert panel with at least one representative of affected communities. These accountability mechanisms are not only critical to a rights-based framework, they are also the foundations of good public policy. As a former public servant in Ontario myself, I know that all governments hold accountability to the electorate at the core of their work.

I'm sure it is not lost on anyone the critical moment we are in. The status quo will no longer do. That is why the national housing strategy act is so important. It provides the country with an opportunity to recognize one of the fundamental human rights that all Canadians should be afforded. It provides us an opportunity to reset the framework within which we conceptualize, develop and implement housing policy in Canada.

Thank you.

[*Translation*]

The Chair: Thank you very much for your opening statements.

We will now move into questions and answers.

[*English*]

We will begin with our deputy chair.

Senator Seidman: Thank you both very much for your presentations.

Ms. Kapoor, in your presentation, you did say that the strategy is reflective of the years of work between governments, communities and civil-society organizations. That's a fairly general statement, which I understand, but what I would like to know from both witnesses here is this: Were you consulted directly in drafting this legislation? If so, is this legislation at all reflective of recommendations you might have put forward? I will start with you, Ms. Kapoor.

logement suffisant. Même si l'enjeu — le fait que tous les Canadiens devraient avoir accès à un logement suffisant — est clair, la réalisation progressive reflète le fait que cet objectif sera réalisé au fil du temps. La façon dont les gouvernements iront de l'avant pour atteindre cet objectif dépendra des mandats en vertu desquels ils sont élus.

De plus, la Loi sur la stratégie nationale sur le logement décrit un solide mandat pour le Conseil national du logement et s'assure que le défenseur du logement est habilité à contrôler et étudier les violations systémiques du droit au logement. Ce cadre de responsabilisation novateur proprement canadien permet aux groupes touchés d'avoir accès à des audiences publiques sur les enjeux systémiques, le tout devant un groupe d'experts comptant au moins un représentant des collectivités touchées. Non seulement ces mécanismes de responsabilisation sont cruciaux à un cadre fondé sur les droits, mais ils constituent aussi le fondement d'une bonne politique publique. En tant qu'ancien fonctionnaire de l'Ontario, je sais que tous les gouvernements ont au centre de leur mandat leur responsabilité à l'égard de l'électorat.

Je suis sûre que tout le monde comprend le tournant crucial où nous nous trouvons. Le statu quo n'est plus acceptable. C'est la raison pour laquelle la Loi sur la stratégie nationale sur le logement est si importante. Elle donne au pays l'occasion de reconnaître l'un des droits de la personne fondamentaux dont tous les Canadiens devraient bénéficier. Elle nous donne l'occasion de réinitialiser le cadre dans lequel nous conceptualisons, élaborons et appliquons la politique sur le logement au Canada.

Merci.

[*Français*]

La présidente : Merci beaucoup pour vos remarques d'ouverture.

Nous allons maintenant procéder à la période des questions.

[*Traduction*]

Nous allons commencer par notre vice-présidente.

La sénatrice Seidman : Merci beaucoup à vous deux de vos exposés.

Madame Kapoor, dans votre exposé, vous avez dit que la stratégie reflète les années de travail des gouvernements, des collectivités et des organisations de la société civile. C'est une déclaration assez générale, je le comprends, mais voici ce que j'aimerais savoir de nos deux témoins : avez-vous été consultés directement dans le cadre de la rédaction du projet de loi? Dans l'affirmative, le projet de loi reflète-t-il toutes les recommandations que vous avez formulées? Je vais commencer par vous, madame Kapoor.

Ms. Talwar Kapoor: Thank you for your question.

We have been at this for years, and some of us for decades. A couple of years ago, after the National Housing Strategy was first introduced in 2017, a coalition of over 1,100 signatories, both organizations and individuals, across Canada came together and signed a petition on what we thought a national housing strategy act should look like or what a rights-based approach to housing should look like.

After some time, and in engagement with the federal government on what this could look like, upon seeing the introduction of the national housing strategy act as part of the budget implementation act, we initially had some concerns about the way in which the legislation was initially proposed. At that time, we wrote letters to various Members of Parliament. We also, again, worked with partner organizations across the country to come forward with a series of amendments we thought would be helpful in moving us forward. Through the House of Commons Standing Committee on Finance, a number of us were able to provide testimony on what we thought those amendments should look like. We were not sure which way things were going to go. Last Friday, when we saw the amendments being tabled in the House, we were thrilled.

What we have before us is something that not only meets Canada's international obligations under the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights but is also something, importantly for folks in this room, that is workable, pragmatic and practical. There is no point in having a rights-based approach to housing if it's not going to work. What we have before us in this legislation is something that enables people and communities to hold their governments accountable and also enables governments to show progress over time. We think that's worth it.

Senator Seidman: Those amendments that were just introduced last week, are those amendments that you have been advocating for specifically? Yes?

Ms. Talwar Kapoor: For the most part, yes, they are all there.

Senator Seidman: You mentioned them in your presentation to us, so I won't go through them again now, but that's good to know. Thank you.

Mr. Stephen, was your organization consulted in the drafting of this legislation, and is your advice reflected in it?

Mme Talwar Kapoor : Merci de la question.

Nous travaillons là-dessus depuis des années, des décennies pour certains d'entre nous. Il y a deux ou trois ans, après l'introduction initiale de la Stratégie nationale sur le logement, en 2017, une coalition de plus de 1 100 signataires, des organisations et des particuliers, de partout au Canada se sont réunis et ont signé une pétition pour décrire ce à quoi devrait ressembler une loi sur la stratégie nationale sur le logement et une approche fondée sur les droits en matière de logement.

Après un certain temps, et dans le cadre d'interactions avec le gouvernement fédéral quant à ce à quoi tout cela pourrait ressembler, lorsque nous avons vu que la Loi sur la stratégie nationale sur le logement était introduite dans le cadre de la Loi d'exécution du budget, nous avons initialement certaines préoccupations quant à la façon dont la loi était proposée. À ce moment-là, nous avons écrit des lettres à divers députés. Encore une fois, nous avons aussi travaillé avec nos organisations partenaires partout au pays pour proposer une série d'amendements qui, selon nous, pourraient nous aider à aller de l'avant. Par l'intermédiaire du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, un certain nombre d'entre nous ont pu témoigner au sujet de la nature des amendements que nous jugions opportuns. Nous ne savions pas exactement ce que tout cela allait donner. Vendredi dernier, lorsque nous avons vu les amendements présentés à la Chambre, nous étions enchantés.

Ce qu'on a devant les yeux, c'est quelque chose qui respecte les obligations internationales du Canada en vertu du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, mais en plus c'est aussi quelque chose — et c'est important pour les gens ici présents dans la salle — qui est réalisable, pragmatique et pratique. Il ne sert à rien d'avoir une approche fondée sur les droits en matière de logement si on ne peut pas l'appliquer. Ce que nous avons devant les yeux dans ce projet de loi, c'est quelque chose qui permet aux gens et aux collectivités de tenir leurs gouvernements responsables de leurs actes tout en permettant aux gouvernements de faire des progrès au fil du temps. Nous croyons que cela en valait la peine.

La sénatrice Seidman : Ces amendements présentés tout juste la semaine dernière, est-ce que ce sont précisément ceux que vous aviez demandés? Oui?

Mme Talwar Kapoor : Pour la plupart, oui, tout est là.

La sénatrice Seidman : Vous les avez mentionnés dans l'exposé que vous nous avez présenté, alors je ne vais pas vous demander de les répéter maintenant, mais c'est une bonne chose à savoir. Merci.

Monsieur Stephen, votre organisation a-t-elle été consultée dans le cadre de la rédaction du projet de loi, et ce dernier reflète-t-il les conseils que vous avez formulés?

Mr. Stephen: We were consulted throughout the process. I'm trying to think when it first became ongoing.

We believe there is a full spectrum to housing, right from homelessness to owning a house. Our biggest fear is that when governments typically go in and focus on one and don't pay attention to the others and not treat it as a full spectrum, then you have needs on one side that really are out of the control — to be able to satisfy. Whether it's market value — the way I explain it to people is this: You have a homeless shelter right through to owning a house. Then there's subsidized housing and market-value rents. Everybody always wants to take that step up, and my hope would be that the government would look at a whole spectrum. Sometimes they just dial right into one area, whether it's market-value rents with rent controls, or housing or homelessness. I would really hope that we look at it as an entire broad spectrum.

Senator Seidman: With regard to this particular piece of legislation, could you be a little more specific in what your criticism is here? I'm trying to understand, so if you could just help me a little bit more.

Mr. Stephen: Specific to what we are here to discuss are things like the stress test. When you take people who would otherwise be putting homes on the market, when you do anything to tinker with one side of the market, then it backlogs the entire chain. Sometimes it's hard for people to see that, but I was here for your earlier presentation and you are right to say that people are driven out of the market. When people are driven out of the market to be able to buy, they hold on to their inventory, which reduces supply. It's a whole chain. What we are trying to do is to get a government approach that looks at the entire spectrum. We are getting there and moving forward. Every time there are barriers to entry, to people being able to get out of market value rent so that people can take the step up, then it backlogs on one side.

Senator Seidman: Thank you.

Senator Griffin: I have two questions. The first one is for Mr. Stephen. My husband was once a realtor, so I'm going to pick on you first.

In the previous panel, we had heard they were being very cautious not to cause a problem with the market, to inflate with market with any new program that CMHC or the government might bring in. Obviously there is a huge difference in the Canadian market if you compare what's going on in Vancouver

M. Stephen : Nous avons été consultés dans le cadre du processus. J'essaie de me rappeler à quel moment nous avons commencé à l'être de façon continue.

Nous croyons que l'habitation, c'est tout un spectre, de l'itinérance à l'accession à la propriété. Notre principale crainte, c'est que, habituellement, lorsque les gouvernements se penchent et mettent l'accent sur quelque chose, ils ne portent pas attention aux autres éléments et ne traitent pas ce dossier comme le continuum qu'il est. Cela fait en sorte que, à un bout du spectre, certains besoins deviennent hors de contrôle, impossible à satisfaire. Qu'on parle de valeur marchande... Voici comment j'explique la situation aux gens : à un bout, il y a un foyer pour sans-abri, et à l'autre bout, l'accession à la propriété. Puis, il y a les logements subventionnés et les loyers au prix courant. Tout le monde veut toujours passer à l'étape suivante, et ce que j'espère, c'est que le gouvernement pourrait regarder tout le spectre. Parfois, les représentants du gouvernement se concentrent sur un domaine, que ce soit les loyers au prix courant assortis de contrôles du niveau du loyer, ou le logement ou encore l'itinérance. J'aimerais vraiment qu'on s'intéresse à tout le spectre.

La sénatrice Seidman : En ce qui a trait à ce texte législatif précis, pourriez-vous nous formuler votre critique de façon un peu plus précise? J'essaie de comprendre, alors si vous pourriez m'aider un peu plus pour parler précisément de ce dont nous sommes ici pour parler.

M. Stephen : Il y a des choses comme les tests de résistance. Lorsqu'on prend des gens qui, sinon, vendraient leurs résidences sur le marché, lorsqu'on fait quoi que ce soit qui modifie un côté du marché, alors cela a un effet cumulatif sur l'ensemble. Parfois, les gens ont de la difficulté à le comprendre, mais j'étais là pour votre exposé précédent, et vous avez raison de dire qu'on chasse les gens du marché. Lorsqu'on chasse les gens du marché et qu'on les empêche d'acheter, ils conservent leurs avoirs, ce qui réduit l'offre. C'est un écosystème. Ce que nous essayons de faire, c'est de nous assurer que le gouvernement adopte une approche dans le cadre de laquelle il examine tout le spectre. Nous y arrivons, et nous allons de l'avant. Chaque fois qu'il y a des obstacles en matière d'accession, des obstacles qui empêchent des gens de quitter le secteur des loyers au prix courant et d'enfin passer à l'étape suivante, eh bien, on freine le processus de ce côté-là.

La sénatrice Seidman : Merci.

La sénatrice Griffin : J'ai deux questions. La première est destinée à M. Stephen. Mon époux a déjà été agent immobilier, alors je m'adresse à vous en premier.

Durant la comparution du groupe précédent, nous avons entendu dire qu'ils faisaient très attention de ne pas créer de problèmes au sein du marché — d'entraîner une inflation — en raison d'un nouveau programme que pourrait mettre en œuvre la SCHL ou le gouvernement. Évidemment, il y a une immense

with Travellers Rest, Prince Edward Island, or Newfoundland and Labrador, which also has a Travellers Rest, I believe. How do you see the proposed changes that are made within this bill affecting those housing markets, considering how diverse the housing market is in our country?

Mr. Stephen: Forever we fight that. Whenever you talk across Canadian lines, there is more than one real estate market in Canada. Now there is more than two or three, and it proves to be a problem because regulations can have different effects in areas where even the economics are on a downturn and then you layer on some more regulation. If you look at what's going on in Alberta right now, the regulation on top of the fact their oil and gas sector has diminished their economic growth has had a greater impact than if you look at the market here in Ottawa or in Montreal. So it's something we pay very close attention to. It's important to understand regional differences in terms of regional markets.

I might just plug, if I may, statistically, we have all the data your staff could look for on CREA.ca. We have a whole statistical boutique that could give you a flavour of the pan-Canadian market in terms of where these averages are and to understand. That's the thing that we fight with the most when we walk into government officials, is to say we are not all in Toronto and Vancouver selling with multiple bids. It's a different landscape out there.

Senator Griffin: Thank you.

For the Maytree Foundation, I'm thinking of a millennial, perhaps with a 10-year student loan and a couple of children. I understand child care costs have gone up quite a lot since I was paying child care costs. So somebody is paying back a 10-year loan, maybe both parts of a couple are, and they are trying to raise a family. They are trying to get into the housing market as owners. Do you see this as being a big help to them? What else do you see them needing that perhaps the government could help with in the future? I guess that's actually two questions. I'm cheating because I told you I was only going to ask two in total. Anyway, if you could answer those, I'd appreciate it.

Ms. Talwar Kapoor: Thank you for your question.

I would say that the purpose of this legislation, the right to housing in Canada, is to articulate what a vision looks like for all Canadians in terms of housing. The baseline for that vision is

différence au sein du marché canadien si l'on compare ce qui se passe à Vancouver, du côté des Travellers Rest, ou à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, où Travellers Rest est aussi présent, si je ne m'abuse. Selon vous, de quelle façon les changements proposés dans le projet de loi influenceront-ils sur ces marchés de l'habitation, vu le degré de diversification du marché de l'habitation au pays?

M. Stephen : C'est quelque chose que nous combattons toujours. Dès qu'on passe d'une province canadienne à l'autre, on constate qu'il y a plus d'un marché immobilier au Canada. Il y en a maintenant plus de deux ou trois, et cela se révèle un problème, parce que la réglementation peut avoir des répercussions différentes dans des régions où même l'économie tourne au ralenti, puis on ajoute à tout ça une autre couche de réglementation. Si on regarde ce qui se passe en Alberta à l'heure actuelle, la réglementation qui vient s'ajouter au fait que la situation au sein du secteur pétrolier et gazier a miné la croissance économique a eu une incidence plus grande que lorsqu'on regarde le marché, ici, à Ottawa ou à Montréal. C'est donc quelque chose que nous surveillons de très près. Il est important de comprendre les différences régionales liées aux marchés régionaux.

Si je peux me permettre d'ajouter : du point de vue statistique, nous affichons sur CREA.ca toutes les données que votre personnel pourrait chercher. Il y a là toute une section sur des statistiques pouvant vous donner une idée du marché pancanadien pour savoir où sont ces moyennes et pour comprendre la situation. C'est la chose avec laquelle nous avons le plus de problèmes lorsque nous rencontrons des représentants du gouvernement, soit de dire que nous ne sommes pas tous à Toronto et à Vancouver, à vendre nos maisons au plus offrant. Il y a plus d'un paysage à l'échelle du pays.

La sénatrice Griffin : Merci.

Je vais maintenant passer à la Fondation Maytree. Je pense à un millénial, qui a peut-être un prêt étudiant à rembourser sur 10 ans et deux ou trois enfants. Je crois savoir que les coûts de garde d'enfant ont beaucoup augmenté depuis l'époque où j'en payais. On parle donc à une personne qui rembourse un prêt sur 10 ans — peut-être que les deux membres du couple ont une telle dette — et le couple essaie d'élever sa famille. Le couple tente de devenir propriétaire d'une maison. Selon vous, est-ce que tout ça les aide beaucoup? Selon vous, de quoi d'autre peuvent-ils avoir besoin et de quelle façon le gouvernement pourrait-il les aider à l'avenir? En fait, j'imagine que c'est deux questions. Je triche un peu, parce que je vous avais dit que j'allais seulement poser deux questions en tout. De toute façon, je vous serais reconnaissante de bien vouloir répondre.

Mme Talwar Kapoor : Merci de la question.

Je dirais que l'objectif de ce texte législatif, le droit au logement au Canada, consiste à définir une vision pour tous les Canadiens en matière d'habitation. Le fondement de cette vision,

safe, secure and affordable housing. A rights-based framework prioritizes the needs of those with greatest need. In your example of a millennial household with large student debts and a lot of child care payments, the issue will depend on what their incomes are. The purpose of a rights-based approach is to say that the current housing market, the way in which it is currently structured, does not meet the needs of the average Canadian, let alone those with low and modest incomes. In your example, if that family is low or modest income, the point of the strategy is to ask where governments can take action to help support them. I would say it is not focused on home ownership. I agree that the wide spectrum of the housing market matters in Canada, but the point of this is to focus on Canadians that have been left behind.

Second, and more importantly, the role of the housing council and the national housing advocate are very important in bringing forward systemic infringements to the right to housing. In this example, if there is a systemic issue, an age-based issue, let's say, that falls under federal jurisdiction, that can be raised with the housing advocate and further studied and petitioned.

I hope that answers your question. Please let me know if you require clarification.

Senator Griffin: I think it does answer the question. Particularly, every situation is different. It's not as easy now to get a good entry-level job as it was when I graduated. It's not as easy to buy a house as when I graduated. I really feel for today's young people. Thank you both for answering my questions.

Senator Forest-Niesing: Along the same line of thought, I would ask you, Mr. Stephen, if you can enlighten us. As you stated, it's more and more difficult to accumulate the necessary capital to put a down payment on, and it's incredibly difficult for several groups to become homeowners. The topic of millennials was brought up, but young entrepreneurs and people who have just arrived in Canada — there are some more challenged categories of individuals. What in the changes proposed in section 18 in your view can bring some relief to those specific groups, the millennials, those who have just arrived and Canada and owners of small enterprise?

Mr. Stephen: We know one statistic. We know that 67 per cent of millennials wish to buy a house. That's their aspiration. Where we think, to the last group in, we are waiting for the details in terms of how they are going to roll out the

c'est un logement sûr, sécuritaire et abordable. Un cadre fondé sur les droits établit l'ordre de priorité des besoins de ceux dont les besoins sont les plus élevés. Dans votre exemple d'un ménage de millénial avec d'importantes dettes étudiantes et d'importants paiements de garde d'enfants, tout dépendra des revenus du couple. L'objectif d'une approche fondée sur les droits consiste à dire que le marché de l'habitation actuel — de la façon dont il est structuré actuellement — ne répond pas aux besoins du Canadien moyen, et encore moins aux besoins des Canadiens à revenu faible ou modeste. Dans votre exemple, si cette famille est à revenu faible ou modeste, l'objectif de la stratégie, c'est de se demander où les gouvernements peuvent prendre des mesures pour aider à les soutenir. Je dirais qu'on ne met pas l'accent sur l'accession à la propriété. Je reconnais qu'un large spectre du marché de l'habitation est important au Canada, mais l'objectif, ici, c'est de mettre l'accent sur les Canadiens qui ont été laissés derrière.

Ensuite, et c'est encore plus important, les rôles du conseil du logement et du défenseur national du logement sont très importants pour faire connaître les violations systémiques du droit à l'habitation. Dans l'exemple en question, s'il y a un problème systémique, un problème lié à l'âge, par exemple, qui relève de la compétence fédérale, c'est quelque chose qu'on peut soulever auprès du défenseur du logement, aux fins d'études plus poussées et de requêtes.

J'espère avoir répondu à votre question. N'hésitez pas à me dire si vous avez besoin de précisions.

La sénatrice Griffin : Je crois que vous avez répondu à la question. Plus particulièrement, chaque situation est différente. Ce n'est pas facile de nos jours de trouver un bon emploi au premier échelon comme c'était le cas lorsque j'ai obtenu mon diplôme. Ce n'est pas aussi facile d'acheter une résidence que lorsque j'ai terminé mes études. J'ai beaucoup de sympathie pour les jeunes d'aujourd'hui. Merci à vous deux d'avoir répondu à mes questions.

La sénatrice Forest-Niesing : Dans un même ordre d'idées, j'aimerais vous demander, monsieur Stephen, si vous pouvez nous préciser quelque chose. Comme vous l'avez déclaré, il est de plus en plus difficile d'accumuler les capitaux nécessaires pour faire une mise de fonds et c'est extrêmement difficile pour plusieurs groupes de devenir des propriétaires. Le sujet des milléniaux a été soulevé, mais les jeunes entrepreneurs et ceux qui viennent d'arriver au Canada... certaines catégories de personnes ont plus de difficultés. Quel aspect des changements proposés à l'article 18 peuvent, selon vous, aider certains des membres de ces groupes précis, les milléniaux, ceux qui viennent d'arriver au Canada et les propriétaires de petites entreprises?

M. Stephen : Nous connaissons une statistique. Nous savons que 67 p. 100 des milléniaux aimeraient acheter une maison. C'est ce à quoi ils aspirent. Là où nous pensons, pour ce qui est du dernier groupe... Eh bien nous attendons les détails afin de

shared equity program, because that could be a vehicle, although I would dare say that it's a harder vehicle in higher-priced markets to achieve that. What we are trying to do is to balance the needs of — there are really two issues at play. There is housing affordability, and then there is affordable housing. I think one witness is talking about affordable housing. We are talking about housing affordability.

If we can take a look at the housing affordability piece, it will allow people those steps to move on. We are happy with the ability to use more RRSPs. I think the ability to reuse them in a marital breakdown is a very compassionate and fair thing. When somebody is going through that crisis, they have the job and they have the income. They have every component to buy a house, typically, except the down payment once the assets get divided. Those are key components that will help people, but we also need to be wary and monitor the effects of a regulation such as B20 because they can certainly play God with some of those markets.

Senator Forest-Niesing: Thank you.

On the topic of affordable housing, I applaud as you do, these measures in the national housing strategy act that recognize affordable housing is a fundamental right and then go on to attribute the necessary weight to the study and the monitoring in that respect. I understand, as you have stated, that you and your organization have been at this for many years, and you have, undoubtedly, some recommendations about where we go from here. Monitoring and studying are the first steps. What are the next steps, in your opinion?

Ms. Talwar Kapoor: Thank you for your question.

The immediate next steps are understanding how the national housing council will be developed and who will be part of that council. We know the role of the housing advocate will be very important in making sure we have people who are strong in terms of moving the accountability of this legislation forward.

In terms of the policy pieces, what makes this, in my view, a great piece of legislation is that the underpinning policy pieces are also attached to it. As part of the national housing strategy act, governments now and in the future are going to be required to adopt a national housing strategy act. That keeps the federal government at the table in important housing policy discussions across the country. For decades, until about 2017, we saw a real retreat of the federal government in this space, and a lot of pressure was applied on provinces, territories and municipalities

savoir de quelle façon le programme de prêt hypothécaire avec participation sera mis en œuvre, parce qu'il pourrait s'agir d'un véhicule, même si je dirais que ce sera une façon plus difficile de procéder dans les marchés où les prix sont plus élevés. Ce que nous essayons de faire, c'est de trouver un juste équilibre entre les besoins... Il y a en fait deux enjeux, ici : l'abordabilité des habitations, d'un côté, et la question des logements abordables, de l'autre. Je crois qu'une des personnes qui ont témoigné a parlé de logements abordables, tandis que nous parlons de l'abordabilité des habitations.

Si nous pouvons nous attaquer à la question de l'abordabilité des habitations, on permettra aux gens qui sont prêts de passer à l'étape suivante. Nous sommes heureux de la capacité accrue d'utiliser les REER. Je crois que la capacité de les réutiliser en cas de rupture est une mesure pleine de compassion en plus d'être la chose équitable à faire. Lorsqu'une personne passe par une telle crise, elle a un emploi et elle a un revenu. Elle a tout ce qu'il faut pour acheter une résidence, habituellement, sauf la mise de fonds, une fois les biens du couple divisés. Ce sont des composantes clés qui aideront les gens, mais il faut aussi faire attention et surveiller les répercussions d'une réglementation comme la ligne directrice B-20, parce que cela peut être une façon de jouer à Dieu dans certains de ces marchés.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci.

Pour ce qui est de la question du logement abordable, comme vous, je salue les mesures figurant dans la Loi sur la stratégie nationale sur le logement qui reconnaissent qu'un logement abordable est un droit fondamental pour ensuite attribuer le poids nécessaire à l'étude et à la surveillance à cet égard. Je comprends, comme vous l'avez déclaré, que vous et votre organisation travaillez là-dessus depuis de nombreuses années et vous avez, sans aucun doute, certaines recommandations à formuler sur ce qu'il faut faire maintenant. La surveillance et l'étude sont les premières étapes. Quelles sont, selon vous, les étapes suivantes?

Mme Talwar Kapoor : Merci de la question.

Les prochaines mesures à prendre immédiatement consistent à comprendre de quelle façon le Conseil national du logement sera mis sur pied et qui en fera partie. Nous savons que le rôle du défenseur du logement sera très important pour s'assurer de compter sur des gens qui ont du poids afin d'assurer la responsabilisation à l'égard de ce projet de loi.

Pour ce qui est des questions stratégiques, selon moi, ce qui fait que ce texte législatif est aussi bon, c'est que les principales composantes stratégiques sous-jacentes sont là. Aux termes de la Loi sur la stratégie nationale sur le logement, le gouvernement actuel et les gouvernements futurs devront adopter une Loi sur la stratégie nationale sur le logement. Cela fait en sorte que le gouvernement fédéral sera toujours là dans le cadre des importantes discussions liées aux politiques en matière de logement partout au pays. Pendant des décennies, jusqu'à

to figure out the affordable housing space. The introduction of the National Housing Strategy has been instrumental in developing collaborative relationships between various levels of government across the country to address core housing needs issues.

For us, the medium term is, then, in saying the next iteration of the National Housing Strategy is in another two to three years, or the next phase. What have we learned from the first phase, and how can we embed some more rights-based learnings into future bilateral agreements, for example, with provinces and territories?

Ten years from now, when the current investment in the National Housing Strategy has expired or has ended, it really will depend on the mandate of the government at that time to decide how it wants to proceed, but it will also be informed by a rights-based spirit, and that is incredibly helpful.

Senator Forest-Niesing: Thank you.

Senator Oh: Thank you, witnesses.

First of all, Mr. Stephen, you have a large membership across the country. You pull in up-to-date information on sales. What do you project on the housing market with this piece of legislation? Are they coming at the right time?

Mr. Stephen: We are not advocating for 100 per cent home ownership, because we will never get there. Canada is seen from the outside as one of the most affordable international markets, which is why you see some of these other areas growing at a rapid pace. Any time you can remain competitive on the international front, but also within your own nation, some of the items I talked about will keep us competitive at the right time.

However, we obviously need to look at some of the more competitive markets for ways to open up supply in high-density areas, to provide opportunities to build along transit lines, because there often isn't the level of construction along those lines. Whatever we can do at a provincial and local level to create more supply will help ease the price shock that tends to go up time after time.

Senator Oh: Canada is so big. The two major housing areas are Toronto and Vancouver. In the rest, you can still buy low-cost housing. You can still find low prices. The prices are pretty

environ 2017, nous avons vu et nous avons constaté une réelle retraite du gouvernement fédéral dans ce domaine, et beaucoup de pressions étaient exercées sur les provinces, les territoires et les municipalités pour circonscrire le domaine du logement abordable. La mise en place de la Stratégie nationale sur le logement a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de relations axées sur la collaboration entre les divers ordres de gouvernement partout au pays pour s'attaquer aux principaux enjeux et besoins en matière de logement.

Pour nous, le moyen terme, c'est, dans ce cas-là, la prochaine mouture de la Stratégie nationale sur le logement, dans encore deux ou trois ans, ou la prochaine phase. Qu'avons-nous appris durant la première phase, et de quelle façon pouvons-nous intégrer plus d'apprentissages fondés sur les droits dans le cadre des accords bilatéraux futurs, par exemple, avec les provinces et les territoires?

Dans 10 ans, lorsque l'investissement actuel dans la Stratégie nationale sur le logement arrivera à expiration ou sera terminé, tout dépendra vraiment du mandat du gouvernement au pouvoir à ce moment-là, qui décidera de quelle façon aller de l'avant, mais ce sera encore une fois fondé sur une approche axée sur les droits, et ça, c'est extrêmement utile.

La sénatrice Forest-Niesing : Merci.

Le sénateur Oh : Merci aux témoins.

Pour commencer, monsieur Stephen, vous avec beaucoup de membres partout au pays. Vous générez des renseignements à jour sur les ventes. Que prévoyez-vous comme effet du projet de loi sur le marché de l'habitation? Met-on tout ça en place au bon moment?

M. Stephen : Nous ne représentons pas 100 p. 100 des propriétaires, nous n'y arriverons jamais. Le Canada est considéré de l'extérieur comme l'un des marchés internationaux les plus abordables, et c'est la raison pour laquelle on constate certaines autres régions où la croissance est très rapide. Dès qu'on peut rester compétitif à l'échelle internationale, mais aussi au sein du pays... certaines des choses dont j'ai parlé nous permettront de rester concurrentiel au bon moment.

Cependant, il faut aussi se pencher sur certains des marchés plus concurrentiels pour trouver des façons d'accroître l'offre dans des zones très denses, pour créer des occasions de bâtir des habitations le long de ces voies de transport en commun, parce que le niveau de construction à cet égard n'est souvent pas au rendez-vous. Tout ce qu'on peut faire à l'échelon provincial et local pour accroître l'offre aidera à atténuer la flambée des prix qui semble constamment se poursuivre.

Le sénateur Oh : Le Canada est tellement grand. Les deux principales régions en matière d'habitation sont Toronto et Vancouver. Dans le reste du pays, on peut encore acheter des logements à faible coût. On peut encore trouver des prix bas. Les

low and affordable for lots of Canadians. It's a very diverse market. Do you agree?

Mr. Stephen: I would agree with that statement, yes.

Senator Oh: For population groups that are vulnerable to housing needs and the homeless in Canada, does this proposed legislation address those at all?

Ms. Talwar Kapoor: Thank you for your question.

There are a number of vulnerable groups across Canada, as you know, and their access to safe, secure and affordable housing varies depends on who they are and where they are in the country. Of course, the housing needs of our Indigenous peoples, for example, are of primary concern for a lot of people across the country. This legislation aims to prioritize the needs of those most in need. It could be people who are low income. It could be women fleeing domestic abuse. It could be children. This question varies depending on where you are in the country, but generally those are the groups that I think would be most affected or most impacted by legislation like this.

Senator Oh: Thank you.

Senator Poirier: Thank you both for being here.

My first question is for you, Mr. Stephen. With the government's incentive to help the down payment for the new home buyers, is there a possibility for the price to rise in proportion to the percentage put in by the government?

Mr. Stephen: Yes, there is a possibility. This is one of the details we are trying to get some answers on because, again, if you just create a whole bunch of buyers in the marketplace and there isn't a supply, that can have an effect and raise prices. It's really important that the government take a look at both spectrums. If they do create more buyers in the marketplace, it could boost pricing no matter what market you're talking about, such as my local market of Saint John or the larger markets that are in heat right now.

Senator Poirier: If that happens, then we are not actually helping these people because it's just going to cost them that much more than if they didn't have the incentive.

Mr. Stephen: In an affordable market, it would raise pricing. I don't think it would keep anyone out, but it could keep people out in some of the heated markets.

Senator Poirier: Do you think the stress test will be made before the incentive is calculated, or after?

prix sont assez bas et abordables pour beaucoup de Canadiens. C'est un marché très diversifié. Êtes-vous d'accord?

M. Stephen : Je suis effectivement d'accord avec votre déclaration.

Le sénateur Oh : Pour les groupes de la population qui sont vulnérables en ce qui a trait aux besoins en matière d'habitation et à l'itinérance au Canada... le projet de loi en tient-il compte?

Mme Talwar Kapoor : Merci de la question.

Il y a un certain nombre de groupes vulnérables à l'échelle canadienne, comme vous le savez, et leur accès à un logement sûr, sécuritaire et abordable varie selon leur identité et l'endroit où ils vivent au pays. Bien sûr, les besoins en matière d'habitation de nos Autochtones, par exemple, sont une préoccupation centrale pour beaucoup de personnes partout au pays. Le projet de loi vise à établir la priorité des besoins afin d'aider ceux qui en ont le plus besoin, justement. Il pourrait s'agir des personnes à faible revenu, des femmes qui fuient la violence conjugale. Il pourrait s'agir d'enfants. La question varie selon là où on se trouve au pays, mais de façon générale, ce sont les groupes qui, selon moi, seraient les plus touchés par un tel projet de loi.

Le sénateur Oh : Merci.

La sénatrice Poirier : Merci à vous deux d'être là.

Ma première question vous est destinée, monsieur Stephen. À la lumière de la mesure incitative du gouvernement pour aider les acheteurs d'une première maison à faire leur mise de fonds, est-il possible que les prix augmentent proportionnellement au pourcentage fourni par le gouvernement?

M. Stephen : Oui, il y a une possibilité. C'est l'un des détails pour lesquels nous essayons de trouver des réponses car, encore une fois, si vous créez tout un tas d'acheteurs sur le marché et qu'il n'y a pas d'offre, cela risque de faire monter les prix. Il est vraiment important que le gouvernement examine les deux aspects. S'il crée davantage d'acheteurs sur le marché, les prix pourraient ainsi augmenter, peu importe le marché dont vous parlez, comme mon marché local de Saint John ou les marchés plus importants actuellement en surchauffe.

La sénatrice Poirier : Si cela se produit, nous n'aidons pas réellement ces personnes, car cela leur coûtera beaucoup plus cher que si elles ne bénéficiaient pas de l'incitatif.

M. Stephen : Dans un marché abordable, les prix augmenteraient. Je ne pense pas que cela exclurait qui que ce soit, mais ça pourrait empêcher les gens d'entrer sur certains marchés en surchauffe.

La sénatrice Poirier : Pensez-vous qu'on réalisera la simulation de crise — le test de résistance — avant le calcul de l'incitatif ou après?

Mr. Stephen: I'm not aware of those details. We have been working with CMHC to try to find those out. Our hope is to take a look at the stress test in terms of different ways to look at it rather than just a straight 2 per cent across the board for everyone from coast to coast and in between. I think it reduces your ability to purchase when incomes haven't gone up to that stage.

Senator Poirier: In your presentation, you mentioned marriage break-up and that this would maybe allow or find a way to help one of the partners buy a new home. In your opinion, what is a new home or first home buyer? This person obviously had a home before, but then you said they are able to qualify if there is a marriage breakup, but what if they've already had a mortgage and they're breaking up? Are there other groups who may be in the same situation? Does this fall under the category of being new homeowners even though they were in a home mortgage before?

Mr. Stephen: We find this first-time Home Buyers' Plan to be a great tool that doesn't cost a great amount of money because it's your retirement savings plan, although there is payback time during which the person doesn't earn interest along the way. We appreciate that. There could be tax lost if someone had to recapture those and they pay the tax. We have been long advocating to the government to use that in other circumstances as well, such as bringing in a parent that could no longer live on their own if they had to refit the house, or if you had to refit the house if you were in an accident, or if you enjoyed where you lived but you had to refit your house to accommodate for accessibility issues. We have long been advocating to be able to use that Home Buyers' Plan in many different scenarios. It was this government in the last budget that brought it out with one of our components, which was in the event of a marital breakdown to be able to reuse it. The way it's set up now is you're only able to use it for the first time as a first-time home buyer.

Senator Poirier: Are you telling me that Divisions 18 and 19 will address that in the bill?

Mr. Stephen: Yes.

Senator Poirier: Ms. Kapoor, in your presentation, you told us about the 13 per cent of Canadians and the 3.4 million people who are considered to be low income. Then you went further. Over 235,000 Canadians are homeless. Can you explain to me how Divisions 18 and 19 will address that the homeless will be able to have a home?

Ms. Talwar Kapoor: Thank you for that very good question. I think it will help to demystify some of the questions around a rights-based approach.

M. Stephen : Je ne suis pas au courant de ces détails, mais nous avons travaillé avec la SCHL afin de les découvrir. Nous espérons examiner la simulation de crise sous différents angles, plutôt que simplement en fonction des 2 p. 100 en général pour l'ensemble du pays, d'un océan à l'autre, et entre les deux. Je pense que cela réduit votre capacité d'achat lorsque les revenus n'ont pas atteint ce stade.

La sénatrice Poirier : Dans votre exposé, vous avez parlé de la rupture du mariage, qui pourrait peut-être permettre à un des partenaires d'acheter une nouvelle maison ou l'aider à le faire. À votre avis, qu'est-ce qu'un nouvel acheteur ou un premier acheteur? De toute évidence, cette personne avait déjà une maison auparavant, mais vous avez ensuite déclaré qu'elle pouvait être admissible en cas de rupture du mariage. Or, que se passerait-il si elle avait déjà une hypothèque et se séparait? Y a-t-il d'autres groupes qui peuvent se retrouver dans la même situation? Est-ce que cela fait partie de la catégorie des nouveaux propriétaires, même s'ils avaient contracté un emprunt hypothécaire auparavant?

M. Stephen : Nous estimons que le Régime d'accession à la propriété pour une première maison est un excellent outil qui ne coûte pas cher, car il s'agit de votre régime d'épargne-retraite, bien qu'il y ait une période de récupération pendant laquelle la personne ne touche pas d'intérêts. Nous le comprenons. Il pourrait y avoir une perte d'impôt si quelqu'un devait récupérer cet argent et qu'il payait l'impôt. Nous demandons depuis longtemps au gouvernement d'utiliser cette méthode également dans d'autres situations, par exemple accueillir un parent qui ne pourrait plus vivre seul, si la personne devait réaménager la maison, ou si la personne devait réaménager la maison à la suite d'un accident qu'elle aurait subi ou encore si elle aimait sa résidence, mais devait la réaménager pour tenir compte de problèmes d'accessibilité. Nous préconisons depuis longtemps de pouvoir utiliser ce Régime d'accession à la propriété dans de nombreux scénarios différents. C'est le gouvernement qui, dans le dernier budget, a évoqué la possibilité avec l'un de nos volets — en cas de rupture du mariage — de pouvoir y avoir de nouveau recours. Dans sa forme actuelle, vous ne pouvez l'utiliser que pour la première fois, à titre de premier acheteur.

La sénatrice Poirier : Êtes-vous en train de dire que les sections 18 et 19 traiteront de cet aspect dans le projet de loi?

M. Stephen : Oui.

La sénatrice Poirier : Madame Kapoor, dans votre exposé, vous avez parlé des 13 p. 100 de Canadiens et des 3,4 millions de personnes considérés comme ayant un faible revenu. Ensuite, vous êtes allée plus loin. Plus de 235 000 Canadiens sont sans abri. Pouvez-vous m'expliquer comment les sections 18 et 19 vont aider les sans-abri à avoir une maison?

Mme Talwar Kapoor : Merci de cette très bonne question. Je pense que cela aidera à démystifier certaines des questions relatives à une approche fondée sur les droits.

The right to housing proclaims that it is the Canadian government's housing policy that it is the fundamental right of all Canadians to have access to safe, secure and affordable housing. At the same time, this goal will be achieved progressively over time. The idea is not that tomorrow we will wake up and all 235,000 homeless Canadians will have a home. Unfortunately, that is not the case. We recognize that the resources available to governments will change over time. What we are asking through this legislation, and as recognized in international human rights frameworks, is that the government progressively move with the maximum available resources it has to address deep housing need — for example, people who are homeless.

I will provide an example. In preparation for today, I was doing research on how many homeless people there were in 1976 in Canada. Unfortunately, there is not much information available. But fortunately, the reason that's the case is it wasn't a pervasive idea in Canada at that time. There were certainly people who were in transient housing need, but the idea of people being homeless or homelessness as a permanent fixture in Canadian society did not exist 43 years ago. Progressively, over time, as we all know, that situation has gotten worse. When I think about what the next 43 years will bring us if we are able to receive Royal Assent on this piece of legislation, it is that we progressively bring that number down and that smart, strategic, evidence-based investments are made that will help to bring that number down.

Senator Poirier: As we all know, a good part of the homeless problems — and I'm just talking about my home province that I know and, specifically, issues we've been hearing in the news in the Moncton area about homeless people — is they're having a hard time getting any type of home or apartment because they have no address. If you have no address, you can't apply for funding assistance, and they have no job. Basically, they remain homeless because there is no avenue for them to even get social assistance at this point. I'm curious as to how you perceive that Division 18 or 19 will affect that going forward so that 43 years from now we're not triple what we are today.

Ms. Talwar Kapoor: Under the national housing strategy act, the federal government invested \$40 billion over ten years in housing across Canada. Some of that is new investment in things like a co-investment fund, where housing providers are encouraged to partner with local organizations to develop new shelters or deeply affordable rental housing units. The national housing strategy act also includes a rental supply initiative in which the federal government is working with developers invested in developing rental supply across the country.

Au chapitre du droit au logement, la politique du gouvernement canadien en matière de logement précise que tous les Canadiens ont le droit fondamental d'avoir accès à des logements sûrs, abordables et sécuritaires. Ainsi, cet objectif sera progressivement atteint. L'idée n'est pas que nous nous réveillions demain et que tous les 235 000 Canadiens sans abri auront un foyer. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Nous reconnaissons que les ressources mises à la disposition des gouvernements évolueront avec le temps. Ce que nous demandons dans cette législation, et comme le reconnaissent les cadres internationaux relatifs aux droits de la personne, c'est que le gouvernement utilise progressivement les ressources maximales dont il dispose pour faire face aux besoins importants en matière de logement, par exemple dans le cas des sans-abri.

Je vais donner un exemple. En préparation pour aujourd'hui, j'ai effectué des recherches sur le nombre de sans-abri en 1976 au Canada. Malheureusement, il y a peu de renseignements disponibles. Mais heureusement, c'est parce que le phénomène n'était pas omniprésent au Canada à cette époque. Il y avait certes des personnes qui avaient provisoirement besoin d'un logement, mais la notion de personne sans abri ou de l'itinérance en tant que composante permanente de la société canadienne n'existait pas il y a 43 ans. Progressivement, avec le temps, comme nous le savons, la situation s'est aggravée. Quand je pense aux 43 prochaines années, si nous obtenons la sanction royale pour le projet de loi, nous réduirons progressivement ce nombre, et des investissements intelligents, stratégiques et fondés sur des données probantes seront effectués pour nous aider à réduire ce nombre.

La sénatrice Poirier : Comme nous le savons tous, une bonne partie des problèmes des sans-abri — et je ne parle que de ma province d'origine que je connais et, plus précisément, des problèmes dont nous avons entendu parler dans les nouvelles de la région de Moncton au sujet des sans-abri — c'est qu'ils ont du mal à obtenir une maison ou un appartement parce qu'ils n'ont pas d'adresse. Si vous n'avez pas d'adresse, vous ne pouvez pas demander d'aide financière, et ces gens n'ont pas de travail. Essentiellement, ils restent sans abri, car ils n'ont aucune possibilité d'obtenir même de l'aide sociale à ce stade. Je suis curieuse de savoir comment, à votre avis, les sections 18 et 19 auront une incidence à cet égard, de sorte que, dans 43 ans, les chiffres n'aient pas triplé.

Mme Talwar Kapoor : En vertu de la Loi concernant la stratégie nationale sur le logement, le gouvernement fédéral a investi 40 milliards de dollars sur dix ans dans le logement au Canada. Il s'agit en partie d'un nouvel investissement dans un fonds de co-investissement, par exemple, où l'on encourage les fournisseurs de logement à s'associer à des organisations locales afin de créer de nouveaux refuges ou des logements locatifs très abordables. La Loi concernant la stratégie nationale sur le logement comprend également une initiative axée sur l'offre

The creation of the Canada housing benefit, as long as a province cost matches this, would provide people waiting to receive affordable housing in a province with an opportunity to receive a benefit in lieu of a home, which would then enable them — there's a calculation for this based on one's income — to get into the rental market space in the community that they're living in.

I'm going through some of the key planks of the national housing strategy to illustrate why this legislation, in my view, works. It is because it has the accountability framework, it has the strong policy statement of why, but it also requires the federal government to have a national housing strategy. Over the course of the next eight years now, backdating to 2017, the federal government has made significant investment in this area that we think will help, and it's not just the federal government that is at the table, but they are compelling different orders of government and non-profit developers and civil society organizations to come to the table.

Senator Ravalia: Just to lead on from Senator Poirier, while I applaud this legislation, a part of me feels concern that perhaps the most vulnerable in our society will still not get access to independent housing. Is there any way that you feel this legislation could have been strengthened or could be looked at in the future to ensure that the most vulnerable in our society also get a fair shake at owning a home one day?

Ms. Talwar Kapoor: Thank you for that question.

As a former public servant, I appreciate the importance that home ownership has in building one's equity and one's own net worth and assets. Increasingly, in today's day and age, it's not just income poverty but also about asset poverty that matters and enabling resilience for people who are at the margins of the labour market or broader society.

That being said, and while I take your point and your question, the point of this legislation is to raise an urgency about those who right now have absolutely no place to go. Ideally you would want people to be able to ultimately own a home. I think that pragmatically and practically, what we are saying is for somebody to be safely, securely and affordably housed, thinking of how we develop deeply affordable rental units, for example, people actually having an address so that they can receive social assistance or other forms of government tax credits, for example is important. It's not to negate that home ownership, of course, is incredibly important for Canadians — we know this — but there

dans le marché locatif dans laquelle le gouvernement fédéral collabore avec des promoteurs qui s'emploient à augmenter l'offre de logements locatifs dans l'ensemble du pays.

La création de l'Allocation canadienne pour le logement, dans la mesure où une province offre un financement équivalent, donnerait aux personnes qui attendent de recevoir un logement abordable dans une province la possibilité de recevoir une allocation au lieu d'un logement, ce qui leur permettrait ensuite — on calcule cette allocation en fonction du revenu de la personne — d'entrer sur le marché locatif dans la collectivité où elles vivent.

Je vais aborder certains des éléments clés de la Stratégie nationale sur le logement dans le but d'illustrer les raisons pour lesquelles, à mon avis, ce projet de loi fonctionne. C'est parce qu'il existe un cadre de responsabilisation, une déclaration de principe forte qui explique pourquoi, mais il oblige également le gouvernement fédéral à se doter d'une stratégie nationale sur le logement. Au cours des huit prochaines années... en fait depuis 2017, le gouvernement fédéral a fait des investissements considérables dans ce domaine qui, à notre avis, aideront à régler le problème. Par ailleurs, le gouvernement fédéral n'est pas le seul à la table, mais il oblige différents ordres de gouvernement et des promoteurs à but non lucratif ainsi que des organisations de la société civile à se joindre à lui.

Le sénateur Ravalia : J'aimerais simplement revenir aux commentaires de la sénatrice Poirier. Même si j'applaudis le projet de loi, une partie de moi-même craint que les plus vulnérables de notre société n'aient toujours pas accès à un logement indépendant. Pensez-vous que l'on aurait pu renforcer le projet de loi ou l'envisager à l'avenir afin de s'assurer que les plus vulnérables de notre société obtiennent également leur juste part en possédant une maison un jour?

Mme Talwar Kapoor : Merci de cette question.

En tant qu'ancienne fonctionnaire, je comprends l'importance de l'accession à la propriété pour la constitution d'un capital, d'une valeur nette et d'éléments d'actif. De nos jours, de plus en plus, c'est non pas uniquement la pauvreté monétaire, mais également la pauvreté en éléments d'actif qui posent problème ainsi que l'acquisition d'une résilience chez les gens en marge du marché du travail ou de la société en général.

Cela dit, et bien que je comprenne votre argument et votre question, le but du projet de loi est de susciter un sentiment d'urgence à propos de ceux qui actuellement n'ont absolument aucun endroit où aller. Idéalement, vous voudriez que les gens puissent finalement posséder une maison. Je pense que de manière pragmatique et pratique, ce que nous disons, c'est qu'il est important qu'une personne soit logée de façon sûre, sécuritaire et abordable, en réfléchissant à la manière dont nous construisons des logements locatifs très abordables, par exemple. Il importe que les personnes aient une adresse leur permettant de recevoir une aide sociale ou d'autres formes de crédits d'impôt

is, unfortunately, a growing segment of the Canadian population for whom that is not going to be a reality, and not just because the market has heated up in the way which we have seen it over the past couple of years, but because a vision from government and from Canadian society about what it means to be Canadian and what you fundamentally need to be Canadian has been lost, and this introduces that idea into the Canadian imagination.

Senator Ravalia: Thank you.

The Chair: Did you want to add something to that, Mr. Stephen? Okay.

Senator Kutcher: This is a question for both of you, preferably one at a time. Given the intent, the purpose and the components of the act, how comfortable are you that this act will actually improve access to safe, secure and affordable housing for many Canadians? On a scale of 1 to 10, 1 being poor and 10 being great.

Mr. Stephen: I would defer to you.

Ms. Talwar Kapoor: Again, to channel my inner former bureaucrat, I will cautiously go with a 9.5, and that is bold for a former bureaucrat.

I will provide an example from here at home. In Edmonton, I think about nine years ago, they started to take a rights-based approach to homelessness. In the past nine years, homelessness has dropped by 43 per cent.

I think that what we have seen to date, at least in my time, has not been adequate to reach the needs of a majority of Canadians. I am not just hopeful, but I think that this legislation has the right ingredients to make a difference. It's got a clear policy statement. It requires the federal government to have underpinning policy strategies to support this. Importantly, it has an accountability framework in which the federal government can learn and re-learn what is working and what is not.

Does that require the ability of the federal government and its partners to pivot quickly if it learns that things aren't working or things can work better? Yes. But I also think that the housing issues that pervade our country now compel that type of quick response, and I think that governments are ready to respond.

du gouvernement. Bien entendu, il est extrêmement important pour les Canadiens d'acquérir un logement, nous le savons bien, mais il existe malheureusement un segment de plus en plus important de la population canadienne pour qui cela ne sera pas une réalité. Pas seulement en raison de la surchauffe du marché, comme nous l'avons constaté au cours des deux dernières années, mais parce que la vision du gouvernement et de la société canadienne de ce que signifie être Canadien et de ce dont vous avez fondamentalement besoin pour être Canadien a été perdue, et cette idée a fait son chemin dans l'imagination canadienne.

Le sénateur Ravalia : Merci.

La présidente : Voulez-vous ajouter autre chose à cela, monsieur Stephen? D'accord.

Le sénateur Kutcher : La question s'adresse à vous deux, de préférence une réponse à la fois. Étant donné l'intention, l'objet et les éléments de la loi, dans quelle mesure estimez-vous qu'elle améliorera réellement l'accès à un logement sûr, sécuritaire et abordable pour de nombreux Canadiens? Sur une échelle de 1 à 10, 1 étant dans une faible mesure, et 10, dans une grande mesure.

M. Stephen : Je m'en remettrais à vous.

Mme Talwar Kapoor : Encore une fois, je vais retrouver mon ancienne bureaucrate intérieure et j'irai prudemment avec un 9,5, ce qui est audacieux pour une ancienne bureaucrate.

Je vais donner un exemple d'ici : à Edmonton, il y a environ neuf ans, je pense, on a commencé à adopter une approche de l'itinérance fondée sur les droits. Au cours des neuf dernières années, l'itinérance a diminué de 43 p. 100.

Je pense que ce que nous avons vu jusqu'à présent, du moins à mon époque, n'est pas suffisant pour répondre aux besoins d'une majorité de Canadiens. Je ne suis pas seulement optimiste; je pense également que ce projet de loi contient les bons ingrédients pour avoir des effets réels. Son énoncé de politique est clair. Pour cela, il faut que le gouvernement fédéral dispose de stratégies politiques sous-jacentes. Fait important, il existe un cadre de responsabilisation permettant au gouvernement fédéral d'apprendre et de réapprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas.

Cela exige-t-il que le gouvernement fédéral et ses partenaires puissent réagir rapidement s'il apprend que des choses ne fonctionnent pas ou qu'elles peuvent mieux fonctionner? Oui. Mais je pense aussi que les problèmes généralisés de logement auxquels est en butte notre pays commandent maintenant ce type

Mr. Stephen: I would give it a good grade. I'm not sure I'm going to throw out a number. I always say to my kids, "How was the meal?" and they'd say "good," and I say "good" was "decent" in school. I'm always looking for a "great," by the way.

I think for us, where there are portions of this that are yet to be determined, it's hard for me to throw a number out when we're not subject to all the details, certainly on the home ownership piece of it.

The one thing that I think we both agree on is you've got two spectrums at the table, but there are so many other spectrums out there. It's my frustration that whenever we go with stakeholders, we don't just double down on what realtors, or homeowners, or buyers or sellers want but we try to take a look at the whole spectrum, because the minute you pay attention to one over the other, then you don't create the necessary flow.

I would say it's good. I guess if I had to commit to a number, it would be seven, maybe.

The Chair: Thank you for those answers.

To the witnesses, thank you for your help in studying those divisions of the bill.

[Translation]

We are now wrapping up our study of certain elements of Bill C-97, with a look at Subdivision C of Division 9. Our next panel of witnesses is from Health Canada. Joining us are David K. Lee, Chief Regulatory Officer, Health Products and Food Branch, and Greg Loyst, Director General, Policy and Regulatory Strategies Directorate.

[English]

I don't know who wanted to speak first, but maybe begin with your opening remarks, and we will follow with questions.

David K. Lee, Chief Regulatory Officer, Health Products and Food Branch, Health Canada: Thank you, Madam Chair.

Subdivision C would introduce amendments to the Food and Drugs Act to increase patient safety but to enable innovation. The key pieces of the proposals are for classification of products under the Food and Drugs Act, clinical trials and advanced therapeutic products.

de réaction rapide, et je pense que les gouvernements sont prêts à réagir.

M. Stephen : Je lui donnerais une bonne note. Je ne suis pas sûr de pouvoir lancer un chiffre. Je dis toujours à mes enfants : « Comment était le repas? » et ils me disent « bien », et je dis que « bien » était « correct » à l'école. Je suis toujours à recherche d'un « excellent », soit dit en passant.

Je pense que pour nous, là où des aspects du projet de loi ne sont pas encore déterminés, il m'est difficile de donner un chiffre quand nous ne connaissons pas tous les détails, certainement en ce qui concerne l'accession à la propriété.

La seule chose sur laquelle nous sommes tous deux d'accord, je pense, c'est que vous avez deux secteurs à la table, mais il en existe tellement d'autres. Je suis frustré de constater que, chaque fois que nous rencontrons des intervenants, nous ne nous attachons pas simplement à ce que les agents immobiliers, les propriétaires, les acheteurs ou les vendeurs veulent: nous tentons d'examiner l'ensemble des choses. Ce faisant, dès que vous portez attention à un secteur plutôt qu'à l'autre, vous ne créez pas le mouvement nécessaire.

Je dirais que c'est bon. Je suppose que si je devais m'engager à donner un chiffre, ce serait sept, peut-être.

La présidente : Merci de ces réponses.

Aux témoins, merci de votre aide dans l'étude de ces sections du projet de loi.

[Français]

Nous terminons notre étude aujourd'hui de certains éléments du projet de loi C-97, en examinant la sous-section C de la section 9. Nos prochains témoins sont les suivants : de Santé Canada, M. David K. Lee, dirigeant principal de la réglementation, Direction générale des produits de santé et des aliments, et M. Greg Loyst, directeur général, Direction des politiques et des stratégies réglementaires.

[Traduction]

Je ne sais pas qui voulait parler en premier, mais vous pourriez peut-être commencer par votre déclaration liminaire, puis nous poserons des questions.

David K. Lee, dirigeant principal de la réglementation, Direction générale des produits de santé et des aliments, Santé Canada : Merci, madame la présidente.

La sous-section C modifierait la Loi sur les aliments et drogues en vue de renforcer la sécurité des patients tout en favorisant l'innovation. Les principales modifications ont trait à la classification des produits aux termes de la Loi sur les aliments et drogues, aux essais cliniques et aux produits thérapeutiques innovants.

Clause 164 will introduce a new way, a very organized way, to handle classification. Right now, products can meet more than one definition under the act, so a drug, device or food. This would offer a much more transparent new mechanism to cause us to consult on classifying, because we don't want products to be subject to more than one set of rules. This would reduce business uncertainty when developing because you really want to know which pathway you're going to file under with us.

Clause 166 would introduce measures to modernize our clinical trial structure. This is very important. There are many new advanced way to conduct clinical trials. This would be very enabling. For the first time, it would also allow for studies in special foods for infant formulas or if you're intubated in a hospital. It will allow studies here in Canada. Right now, companies have to go elsewhere to do those studies. So a very important set of measures.

Clause 169 would introduce a new pathway for advanced therapeutic products. This is a proposal that takes into account that there are many advanced products now. We're seeing, for example, manufacturing in hospitals on 3D printers of tissue that is embedded with cells that are genetically manipulated. How we regulate these with our drug and device regulations has really come into question. We are seeing advanced pathways for diagnostics in artificial intelligence, for example. Again, same thing. It's very disruptive. As a regulator, we need a very flexible approach. This would allow for the minister to identify advanced technologies and be able to tailor the regulations. It's not lowering the standards, but keeping the evidence up high for safety and allowing us to tailor the requirements for these profoundly new products.

That, Madam Chair, is the summary. If I may have my colleague describe the inspection piece.

Greg Loyst, Director General, Policy and Regulatory Strategies Directorate, Health Canada: Thank you very much for the opportunity to provide a brief overview of clauses 170 and 171, which seek to amend the Food and Drugs Act, and in particular, the powers of inspectors.

[Translation]

We operate in an increasingly complex environment, with technology advancing at record speed, but our inspection powers have not kept pace with that advancement. The proposed amendments would provide clarity around certain statutory

L'article 164 introduira une nouvelle façon, très organisée, de gérer la classification. Actuellement, les produits peuvent correspondre à plus d'une définition de la loi, à savoir une drogue, un instrument ou un aliment. Cette modification offrirait un nouveau mécanisme beaucoup plus transparent pour nous inciter à consulter sur la classification, car nous ne voulons pas que les produits soient soumis à plus d'un ensemble de règles. Cela réduirait l'incertitude des entreprises lors du développement de produits, car vous voulez réellement savoir la catégorie au titre de laquelle vous soumettez une demande.

L'article 166 propose des mesures visant à moderniser notre structure des essais cliniques. C'est très important. Il existe de nombreuses nouvelles façons avancées d'effectuer des essais cliniques. Ce serait très habilitant. Pour la première fois, on pourrait également réaliser des études sur des aliments spéciaux dans le cas des préparations pour nourrissons ou des personnes hospitalisées qui ne peuvent manger qu'avec l'aide d'un tube. Ainsi, des études pourront être menées ici, au Canada. À l'heure actuelle, les entreprises doivent se rendre ailleurs pour mener ces études. Il s'agit donc d'un ensemble de mesures très important.

L'article 169 quant à lui introduirait une nouvelle marche à suivre pour les produits thérapeutiques innovants. Cette proposition tient compte de l'existence de nombreux produits innovants maintenant. Nous voyons, par exemple, dans les hôpitaux, des imprimantes 3D qui permettent d'obtenir des tissus incorporant des cellules manipulées génétiquement. La façon de réglementer ces produits en application de nos règlements sur les drogues et les instruments a vraiment été remise en cause. Nous constatons des marches à suivre avancées pour les diagnostics en intelligence artificielle, par exemple. Encore une fois, c'est la même chose; c'est très troublant. En tant qu'organisme de réglementation, nous avons besoin d'une approche très souple. Elle permettrait au ministre de désigner les technologies de pointe et de pouvoir adapter la réglementation. Il s'agit non pas d'abaisser les normes, mais de maintenir des données probantes irréprochables en matière de sécurité et de nous permettre d'adapter les exigences à ces produits complètement nouveaux.

Voilà, madame la présidente, le résumé. Je me permets de demander à mon collègue de décrire les dispositions relatives à l'inspection.

Greg Loyst, directeur général, Direction des politiques et des stratégies réglementaires, Santé Canada : Merci beaucoup de me donner l'occasion de présenter un bref aperçu des articles 170 et 171, qui visent à modifier la Loi sur les aliments et drogues, plus précisément les pouvoirs des inspecteurs.

[Français]

Le contexte dans lequel nous travaillons est de plus en plus complexe, et les technologies évoluent à une vitesse sans précédent. Nos pouvoirs en matière d'inspection n'ont pas suivi le rythme de cette évolution. Les modifications proposées

powers and give inspectors modern enforcement powers, allowing them to proceed on a more flexible and responsive basis.

[English]

The objective of the proposed amendments is to allow us to better protect the safety and security of Canadians. It is important to note that they are in keeping with authorities that are found in other pieces of modern federal legislation, including many of those that are administered by Health Canada. Perhaps what I can do is just give a brief overview of some of the highlights of some of the powers that we're seeking, and then we would be happy to then answer any questions that you have related to the text of the bill.

The proposed amendments would allow inspectors to order a person to provide an inspector with any document, information or sample specified by the inspector. They would add electronic data to the list of records that can be examined by an inspector. They would give an inspector an ability to reproduce this electronic data or to use a computer system or a system of telecommunications in a place being inspected. They would allow our inspectors to take photographs, make recordings or sketches during an inspection, so all things to aid them with the collection of information relative to the inspection.

Inspectors would be allowed to enter a place remotely, so they would be able to access documents while they're not on site. This would be done, obviously, with the permission and knowledge of the owner of those documents but creating efficiency both for us and for the regulated party in terms of accessing those documents. Inspectors would be able to cause a person within a place to identify themselves to the satisfaction of the inspector. They would be able to order a person to move or stop a conveyance, and they would be able to enter that conveyance then for the purpose of the inspection. Inspectors would have the authority to enter a pass-through private property. This would not include, of course, a dwelling house, which the sanctity of home would remain. We would only enter those places with a warrant or the consent of the owner. This gives you a bit of a sense of some of the powers that we're seeking to improve our inspectors' capacity to execute their functions.

I would also like to note that there are some amendments proposed in clauses 173 to 175, and these are in relation to any of the penalties that would arise from a duty to comply with these new orders. When we looked at the current penalty structure within the Food and Drugs Act, we really just fit up these powers within that existing architecture. There are no new penalties or levels of fines or anything like that. We really just found a home for these authorities in accordance with the

préciseraient certains des pouvoirs conférés par la loi. Elles accorderaient aux inspecteurs des pouvoirs modernes pour appliquer la loi qui leur permettraient d'adopter des approches plus souples et adaptables.

[Traduction]

L'objectif des modifications proposées est de nous permettre de mieux protéger la sécurité des Canadiens. Il importe de souligner que ces pouvoirs sont conformes à ceux énoncés dans d'autres lois fédérales modernes, dont bon nombre sont administrées par Santé Canada. Ce que je peux faire, c'est de vous donner un bref aperçu des points saillants des pouvoirs que nous demandons, puis nous serons heureux de répondre à vos questions relatives au texte du projet de loi.

Les modifications proposées permettraient aux inspecteurs d'ordonner à une personne de leur fournir tout document, renseignement ou échantillon qu'ils demandent. Les modifications permettraient d'ajouter des données électroniques à la liste des dossiers qu'un inspecteur peut examiner. Elles donneraient à l'inspecteur la possibilité de reproduire ces données électroniques ou d'utiliser un système informatique ou un moyen de télécommunication à l'endroit faisant l'objet de l'inspection. Les inspecteurs pourraient notamment prendre des photographies, effectuer des enregistrements ou faire des croquis pendant l'inspection; toutes des choses pouvant les aider dans la collecte de renseignements aux fins de l'inspection.

Les inspecteurs seraient autorisés à entrer dans un lieu à distance afin de pouvoir accéder à des documents lorsqu'ils ne sont pas sur place. Cela se ferait, évidemment, avec la permission et la connaissance du propriétaire de ces documents, mais l'accès à ces documents serait ainsi plus efficace pour nous et la partie réglementée. Les inspecteurs seraient en mesure de demander à une personne sur les lieux de s'identifier à leur satisfaction. Ils pourraient ordonner à une personne de déplacer ou d'immobiliser un moyen de transport et d'y entrer à des fins d'inspection. Les inspecteurs auraient le pouvoir de traverser une propriété privée et d'y circuler, exception faite, bien sûr, d'une maison d'habitation, l'inviolabilité du domicile étant respectée. Nous n'entrerions dans ces lieux qu'avec un mandat ou le consentement du propriétaire. Cela vous donne une idée des pouvoirs que nous demandons afin d'améliorer la capacité des inspecteurs d'exécuter leurs fonctions.

J'aimerais également préciser que certaines modifications proposées dans les articles 173 à 175 ont trait aux pénalités qui découleraient d'une obligation de se conformer à ces nouveaux ordres. Lorsque nous avons examiné la structure actuelle des pénalités dans la Loi sur les aliments et drogues, nous avons adapté ces pouvoirs à l'architecture existante. Il n'y a donc pas de nouvelles pénalités ni d'amende ni quoi que ce soit du genre. En réalité, nous avons trouvé un emplacement pour ces pouvoirs,

penalties that would exist for infractions under different sections of the current act.

Thank you.

The Chair: Thank you. We do have questions for you.

Senator Seidman: Thank you both for your presentations. It is nice to you see you again, Mr. Lee.

I do have questions, but first of all, it's kind of tough to have amendments to the Food and Drugs Act in a budget bill, but we're going to have to deal with it.

I'm going to ask you specifically about section 3.3 of subdivision (c) of Part 4. It's kind of close to my heart because it is closely tied to Vanessa's Law. I was the sponsor of Vanessa's Law in the Senate way back in 2014.

If you look at section 3.3, it says:

The holder of an authorization referred to in section 3.1 shall ensure that prescribed information concerning the clinical trial is made public within the prescribed time and in the prescribed manner

Section 21.71 of Subdivision C of Part 4 also specifies the duty to publicize trial information. It states:

The holder of a therapeutic product authorization referred to in paragraph 30(1.2)(c) shall ensure that prescribed information concerning the clinical trial is made public within the prescribed time and in the prescribed manner.

So now I get to the point. Vanessa's Law, which received Royal Assent on November 6, 2014, already amended section 21.71. So why were these changes necessary?

Mr. Lee: Thank you, senator. I do remember the days on Vanessa's Law. Very important provision.

The intent is to make sure there is a visibility of clinical trial information. The intent of both sections is the same. The reason we needed to include this is that for the first time, the words "clinical trial" are appearing in the act in a main provision, so it's that enabling structure, because we will be able to now look at the conduct of a trial, which really unlocks some very important aspects of clinical research. A lot of this will be for physician-driven research and so on. Everybody will follow the same rules, but this really speaks to the fact that if you're going to do a trial, "prescribed" means in regulation we will say which information has to go out to the public, and it's going to be most of it — protocols, et cetera, and the timing of it. Really it's the

conformément aux peines qui existeraient pour des infractions au titre de différents articles de la loi actuelle.

Merci.

La présidente : Merci. Nous avons des questions pour vous.

La sénatrice Seidman : Merci à vous deux de vos exposés. C'est un plaisir de vous revoir, monsieur Lee.

J'ai des questions, mais tout d'abord, il est assez difficile d'avoir des amendements à la Loi sur les aliments et drogues dans un projet de loi budgétaire, mais nous devons nous en occuper.

Je vais vous poser une question spécifique à propos de l'article 3.3 de la sous-section C de la partie 4. Il m'intéresse beaucoup, car il est étroitement lié à la Loi de Vanessa. J'ai parrainé la Loi de Vanessa au Sénat en 2014.

Si vous regardez l'article 3.3, il est ainsi libellé :

Le titulaire d'une autorisation visée à l'article 3.1 veille à rendre publics, selon les modalités réglementaires — de temps ou autres —, les renseignements réglementaires concernant l'essai clinique.

L'article 21.71 de la sous-section C de la partie 4 précise également l'obligation de rendre publics des renseignements concernant l'essai clinique. Il est indiqué :

Le titulaire d'une autorisation relative à un produit thérapeutique visée à l'alinéa 30(1.2)c) veille à rendre publics, selon les modalités réglementaires — de temps ou autres —, les renseignements réglementaires concernant les essais cliniques ou expérimentaux.

J'en viens maintenant au fait. La Loi de Vanessa, qui a reçu la sanction royale le 6 novembre 2014, a déjà modifié l'article 21.71. Alors, pourquoi ces changements sont-ils nécessaires?

M. Lee : Merci, madame la sénatrice. Je me souviens des jours consacrés à la Loi de Vanessa. Il s'agit d'une disposition très importante.

L'intention est de s'assurer de la visibilité des renseignements concernant les essais cliniques. L'intention des deux articles est la même. Nous devons inclure cette disposition parce que, pour la première fois, les mots « essai clinique » figurent dans la loi dans une disposition principale. Il s'agit donc d'une structure habilitante, car nous pourrions maintenant examiner la conduite d'un essai clinique, ce qui révèle vraiment des aspects très importants de la recherche clinique. Cela touche en grande partie la recherche médicale et ainsi de suite. Tout le monde suivra les mêmes règles, mais cela montre bien que, si vous voulez effectuer un essai clinique, le mot « *prescribed* » signifie que, dans le règlement, nous indiquerons quels renseignements

same provision, but we just had to duplicate it under the same structure because we're creating a new set of rules for clinical trials.

Senator Seidman: The term “investigational test” has been removed from section 21.71. Why what would that be?

Mr. Lee: The reason for that is that “investigational studies” describe trials for devices, as you may know. Down in the regulations, we are trying to heal those differences and call it all “clinical trials.” That is done to serve the research sector. More and more, we are getting combination products. We are getting study designs now where people can have a whole cohort of patients in the same disease group. You can have a master protocol where you can introduce a drug study as an annex and then a device on the same platform. It is really quite marvellous. It will unlock a lot of great science. Having said that, we need to have a fairly uniform frame for that. That's why we have pulled it all up into the wording of “clinical trial.”

Senator Seidman: Okay. Why is it necessary to move to an authorization model?

Mr. Lee: Authorizations will now be able to carry things like terms and conditions. Again, from Vanessa's Law, that is a very important aspect so we can tailor some of the safety oversight, such as how often do you have to report on serious incidents? There are ground rules for that, but if you want to tailor rules, you use terms and conditions to govern. That can only be put in an authorization. It won't lift away the default period we put in in 2001 if that's a concern because the timing in which we approve a clinical trial is very important for everyone doing studies. That will be maintained but, for legal reasons, we had to reframe that.

Senator Seidman: That was a concern, whether there would be a backlog.

Mr. Lee: The policy intent is to maintain the default mechanism as we rewrite the regulations.

Senator Ravalia: Thank you, witnesses.

My question is with respect to medical devices and all the media issues that have come up. I was a practising physician until I joined the Senate. I've seen the negative sequelae of medical devices, particularly joint replacements, mesh, things like that. In 2018, Health Canada's action plan on medical devices had a number of recommendations. Some of those did not find their way into this legislation. Would you care to

doivent être rendus publics, et ce sera la majeure partie de ceux-ci — les protocoles, et cetera — et à quel moment ils le seront. En réalité, c'est la même disposition, mais nous devons simplement la reproduire selon la même structure, car nous créons un nouvel ensemble de règles pour les essais cliniques.

La sénatrice Seidman : Le terme « essais expérimentaux » a été supprimé de l'article 21.71. Pourquoi?

M. Lee : La raison est que les « études expérimentales » décrivent des essais pour des instruments, comme vous le savez peut-être. Dans le règlement, nous essayons de remédier à ces différences et d'appeler tout cela « essais cliniques ». Nous le faisons pour le secteur de la recherche. De plus en plus, nous obtenons des produits mixtes. Nous avons actuellement des modèles d'études où les gens peuvent avoir toute une cohorte de patients dans le même groupe de maladies. Vous pouvez avoir un protocole principal dans lequel vous pouvez introduire une étude portant sur une drogue en annexe puis un instrument, sur la même plateforme. Vraiment, c'est tout à fait merveilleux. Cela donnera accès à beaucoup d'excellentes données scientifiques. Cela dit, nous devons disposer d'un cadre très uniforme à ce chapitre. C'est pourquoi nous avons tout intégré dans le libellé « essai clinique ».

La sénatrice Seidman : D'accord. Pourquoi est-il nécessaire de passer à un modèle d'autorisation?

M. Lee : Les autorisations pourront désormais contenir des éléments comme des conditions. Là encore, dans la Loi de Vanessa, c'est un aspect très important qui nous permet d'adapter une partie de la surveillance de la sécurité, notamment la fréquence à laquelle vous devez signaler des incidents graves. Il existe des règles de base à cet égard, mais si vous souhaitez les adapter, vous utilisez des conditions pour régir la pratique. Cela ne peut être mis que dans une autorisation. La période par défaut que nous avons définie en 2001 ne sera pas levée si cela vous pose problème, car le moment auquel nous approuvons un essai clinique est très important pour quiconque effectue des études. Cela sera maintenu, mais, pour des raisons juridiques, nous avons dû le reformuler.

La sénatrice Seidman : On se demandait s'il y aurait un arriéré.

M. Lee : L'intention de la politique est de maintenir le mécanisme par défaut lors du remaniement du règlement.

Le sénateur Ravalia : Merci aux témoins.

Ma question porte sur les instruments médicaux et toutes les questions médiatiques qui ont été soulevées. J'ai exercé la profession de médecin jusqu'à mon arrivée au Sénat. J'ai vu les séquelles négatives des instruments médicaux, en particulier les remplacements d'articulations, les treillis, des choses du genre. En 2018, le Plan d'action de Santé Canada sur les instruments médicaux comptait un certain nombre de recommandations dont

comment? Is it time for us to have a national registry and an easy tracking mechanism to follow up on potential hazards from devices, given the huge explosion now in devices across the board?

Mr. Lee: Thank you for that question, senator.

I am aware of the plan. In terms of being able to explain what was chosen for inclusion in this particular vehicle, in this bill, it was really framed on innovation. It's a modernization piece. That's why you will see inclusion as very relevant for devices so we get more robust testing on the clinical trial side. That was certainly included here. Classification issues, making sure we are regulating it in the right spot — that was also an instrument. We did have a focused and limited number of inclusions for this bill. That is not to say that those are not important discussions. The department will keep reviewing those.

Senator Ravalia: On a go-forward basis, in an ideal world, would you have liked to have seen some additional amendments that incorporated some of the concerns that have come out from the public?

Mr. Lee: My understanding is that we are reviewing policies constantly, especially on the safety side, but the inclusions here went through a process. Really, these were the ones that appeared now. I know there are intentions to look at more sequenced modernization more often.

Senator Ravalia: Thank you.

Senator Oh: Thank you, witnesses.

How will this affect Chinese herbal medicine? We know the Indigenous people have a long history of healing using food or whatever. How will it be affected?

Mr. Lee: Unlike food, senator, this bill is more focused on research for some of our biologics, our pharmaceuticals, our more advanced devices. Only in respect of classification will food and some of the natural health products be affected. That lifts it out as a transparent discussion to ask which should it be. We have had discussions on things like caffeinated drinks that were under natural health products; they moved over to foods. This will be a more organized way to do it. Other than that, it has no implications for those products whatsoever. Those products are all regulated now under the current regulations. Here we are just focusing on creating better research. It could be that some of it would fit in with special dietary. We can look at it case by case, just for enabling research, but this is really focused on, again, the more sort of advanced therapeutics and devices.

certaines n'ont pas trouvé leur place dans le projet de loi. Voulez-vous commenter? Est-il temps pour nous d'avoir un registre national et un mécanisme de surveillance permettant de suivre en toute facilité les dangers potentiels des instruments, compte tenu de la grande multiplication des instruments à tous les niveaux?

M. Lee : Merci de cette question, monsieur le sénateur.

Je suis au courant du plan. Pour expliquer ce qu'on a décidé d'inclure dans ces dispositions, dans ce projet de loi, on a réellement mis l'accent sur l'innovation. C'est un document axé sur la modernisation. C'est la raison pour laquelle vous constaterez que l'inclusion est très pertinente dans le cas des instruments, ce qui nous permettra d'obtenir des tests plus robustes en matière d'essais cliniques. C'était certainement inclus. Les questions de classification, en veillant à ce que nous réglementions au bon endroit... c'était également un moyen pour le faire. Le projet de loi comprend un nombre ciblé et limité d'inclusions. Cela ne veut pas dire que ce ne sont pas des discussions importantes. Le ministère continuera à examiner ces aspects.

Le sénateur Ravalia : À l'avenir, dans un monde idéal, auriez-vous aimé voir des amendements supplémentaires intégrer certaines des préoccupations exprimées par le public?

M. Lee : Je crois comprendre que nous examinons les politiques en permanence, surtout en ce qui concerne la sécurité, mais les inclusions ont suivi un processus. En réalité, ce sont celles que l'on retrouve maintenant. Je sais qu'on a l'intention de se pencher plus souvent sur une modernisation plus ordonnée.

Le sénateur Ravalia : Merci.

Le sénateur Oh : Merci aux témoins.

Quelle sera l'incidence sur la phytothérapie chinoise? Nous savons que les peuples autochtones ont une longue histoire de guérison par les aliments ou d'autres moyens. Quelle sera l'incidence sur ce plan?

M. Lee : Contrairement aux aliments, monsieur le sénateur, ce projet de loi met davantage l'accent sur la recherche portant sur certains de nos produits biologiques, produits pharmaceutiques et instruments plus innovants. Ce n'est qu'au chapitre de la classification que les aliments et certains des produits de santé naturels seront touchés. Cela ressort d'une discussion transparente au cours de laquelle on s'est demandé quels produits devaient être ciblés. Nous avons eu des discussions notamment sur les boissons contenant de la caféine qui faisaient partie de produits de santé naturels; elles sont passées à la catégorie des aliments. Ce sera une façon plus organisée de procéder. Sinon, cela n'a aucune incidence sur ces produits. Ces produits sont tous régis en vertu de la réglementation en vigueur. Ici, nous nous concentrons

Senator Oh: In the majority, it wouldn't affect Chinese medicine practice?

Mr. Lee: Correct.

Senator Oh: Good. Thank you.

[Translation]

Senator Forest-Niesing: Did Health Canada carry out consultations on the proposed amendment to add the new category of therapeutic products? If so, can you tell us about them? If not, can you tell us why?

[English]

Mr. Lee: I'm happy to say, senator, we had very extensive consultations. In fact, prior to the bill discussions, we launched a foresight exercise in our branch to see what was coming into our window as regulators. We feel it's our responsibility to be ready, scientifically and otherwise, for these many new products coming in. We also surveyed not only industry sectors but we went across the country and went to the teaching hospitals and the incubator hubs, where government is looking at a lot of innovation. We went to very small companies, went into their labs and really talked to them about what they needed in classification.

This new advanced therapeutic product pathway was also something of great interest to the bulk of those with whom we spoke. The common problem was that we would take a long time to make regulations for each new product line or to make changes within our vaccine regulations or others. People were looking for a way to very flexibly tailor the oversight. We did consult extensively. We posted a "what we heard" report on that. We will continue discussions because this is a new policy environment where we'll need to learn about the technologies in the sector as we create expectations for safety and efficacy.

Senator Forest-Niesing: I take it the "what we heard" report is available on the website?

Mr. Lee: It is posted on our website.

simplement sur la création de meilleures recherches. Il se pourrait que certains de ces produits soient inclus avec des aliments destinés à des fins diététiques spéciales. Nous pouvons examiner cela au cas par cas, uniquement pour permettre des recherches, mais nous nous concentrons également, encore une fois, sur les instruments et les produits thérapeutiques innovants.

Le sénateur Oh : Dans la majorité des cas, cela n'affecterait pas la pratique de la médecine chinoise?

M. Lee : C'est juste.

Le sénateur Oh : Bien. Je vous remercie.

[Français]

La sénatrice Forest-Niesing : Est-ce que Santé Canada a mené des consultations au sujet de la proposition de créer cette catégorie de produits thérapeutiques? Si oui, pouvez-vous nous en parler et, sinon, pouvez-vous nous expliquer pourquoi?

[Traduction]

M. Lee : Madame la sénatrice, je suis heureux de dire que nous avons mené de très vastes consultations. En fait, avant les discussions sur le projet de loi, nous avons lancé un exercice de prospective au sein de notre direction générale afin de voir ce qui se profilait à l'horizon pour nous en tant qu'organisme de réglementation. Nous estimons qu'il est de notre responsabilité d'être prêts, scientifiquement et autrement, à l'arrivée de ces nombreux nouveaux produits. Nous avons également sondé non seulement les secteurs de l'industrie, mais également l'ensemble du pays et nous sommes allés dans les hôpitaux universitaires et les incubateurs, où le gouvernement examine beaucoup ce qui se fait en matière d'innovations. Nous sommes allés dans de très petites entreprises, dans leurs laboratoires, et nous leur avons vraiment parlé de ce dont elles avaient besoin en matière de classification.

Cette nouvelle marche à suivre pour les produits thérapeutiques innovants a également suscité un vif intérêt pour la majorité de ceux à qui nous avons parlé. Le problème commun était qu'il nous faudrait beaucoup de temps pour élaborer des règlements applicables à chaque nouvelle gamme de produits ou pour apporter des modifications à notre réglementation sur les vaccins ou autres. Les gens cherchaient un moyen d'adapter la surveillance de manière très souple. Nous avons beaucoup consulté. Nous avons publié un rapport intitulé *Ce que nous avons entendu*. Nous poursuivons les discussions, car il s'agit d'un nouvel environnement politique dans lequel nous devons en apprendre davantage sur les technologies du secteur afin de créer des attentes en matière de sécurité et d'efficacité.

La sénatrice Forest-Niesing : Si je comprends bien, le rapport intitulé *Ce que nous avons entendu* est disponible sur le site web?

M. Lee : Il est affiché sur notre site web.

Senator Kutcher: Hello, again. On the clinical trial side, if I understand correctly, this will allow for facilitation of clinical trials in areas where traditionally Canada has not been strong and not able to conduct. In your estimation, what is the economic value of this research that this bill will now facilitate in the next five to ten years?

Mr. Lee: I don't know that we can project a full economic statement, but I can give you an idea of the data points that we would examine. Certainly in enabling trials that are company-driven, there are some savings there. The main points we are examining are making sure we can conduct some of the new platform trials, umbrella trials, new designs to allow the companies to innovate where they have more general protocol so there is one study they can include themselves.

The other thing is unique to Canada. We are very bricks-and-mortar in the way we do clinical trials right now. Families have to drive 200 or 300 kilometres to get an infusion for their child, if they have a rare disease or something, and then go again to get tests. We are trying to look at whether in the future we can go to things like virtual trials. That would be great for our remote regions. If you are not in one of the main cities with teaching hospitals, that would really help.

Also, when we did the regulations in 2001, they were very focused on the industry doing the research. We are trying to change to include physician-led trials which go to a lot of off-label indications. That is very important for the child cancers area. We are doing a lot with the physicians in those areas to really make us far more efficient and to join in on international studies as well. There is a lot of support in that community for these changes as well.

Senator Kutcher: As someone who spent years doing these —

Mr. Lee: I can't state a number for you, but those will drive efficiencies in the system.

Senator Kutcher: Thank you for that.

I have one other short question. This is to the advanced therapeutic products part as a bit of a follow-up to my colleague Senator Ravalia. We are only too aware of challenges in this area, the artificial hip failures, and Smith & Nephew come to mind. What impact will this have on those negative outcomes we see all too commonly?

Le sénateur Kutcher : Encore une fois, bonjour. Du point de vue des essais cliniques, si je comprends bien, cela permettra de faciliter les essais cliniques dans des secteurs où, traditionnellement, le Canada n'était ni fort ni en mesure de mener de tels essais. Selon vous, quelle est la valeur économique de la recherche que le projet de loi facilitera à présent dans les 5 à 10 prochaines années?

M. Lee : Je ne sais pas si nous pouvons projeter un énoncé économique complet, mais je peux vous donner une idée des points de données que nous examinerions. Certes, le fait d'autoriser des essais cliniques conduits par une entreprise permettra de réaliser des économies. Les principaux points que nous examinons sont de nous assurer que nous pouvons mener certains des essais sur la nouvelle plateforme, des essais globaux, de nouvelles conceptions pour permettre aux entreprises d'innover selon un protocole plus général afin qu'elles puissent elles-mêmes y inclure une étude.

L'autre chose est unique au Canada. Nous avons une approche très classique au moment de mener des essais cliniques actuellement. Les familles doivent parcourir 200 ou 300 kilomètres en voiture pour obtenir une perfusion pour leur enfant, s'il a une maladie rare, ou une autre maladie, puis se soumettre de nouveau à des tests. Nous tentons de voir si, à l'avenir, nous pouvons passer à des choses comme des essais virtuels. Ce serait formidable pour nos régions éloignées. Si vous n'êtes pas dans l'une des principales villes avec des hôpitaux universitaires, cela vous aiderait vraiment.

De même, lorsque nous avons adopté le règlement en 2001, il était très axé sur la recherche effectuée par l'industrie. Nous tentons de changer la méthode afin d'inclure des essais cliniques menés par les médecins qui concernent beaucoup d'indications ne figurant pas sur l'étiquette. C'est très important dans le domaine du cancer chez l'enfant. Nous collaborons beaucoup avec les médecins dans ces domaines afin d'être plus efficaces et de participer également à des études internationales. Ce milieu est également très favorable à ces changements.

Le sénateur Kutcher : En tant que personne qui a passé des années à faire ces...

M. Lee : Je ne peux pas vous donner de chiffres, mais cela contribuera à améliorer l'efficacité du système.

Le sénateur Kutcher : Je vous remercie de ces détails.

J'ai une autre petite question. Cela concerne la partie sur les produits thérapeutiques innovants, pour faire suite en quelque sorte à mon collègue, le sénateur Ravalia. Nous ne sommes que trop conscients des défis à relever dans ce domaine, les défaillances des hanches artificielles, et nous pensons à Smith & Nephew. Quelle incidence cela aura-t-il sur les résultats négatifs que nous constatons trop souvent?

Mr. Lee: We think the advantage of this new pathway is once a product line is scheduled, the way the mechanism would work is for the minister to frame the form and manner in which information is received, and also the content. Really what you are looking for is to see where the control points are, where are the points that something can happen and go wrong and map that out. With the old regulations, they worked very well, but they are not looking for specific things or not tailored to find certain things. There is also the terms and conditions, as we recently discussed, that you are creating ongoing monitoring, so you are thinking about how to surveil for problems. You are planning that out ahead of time. At least notionally, the model is really at all in with all participants trying to frame up more planning, and that's the way we would use it.

Senator Kutcher: So this addition should both improve the quality of the protocols but also what I hear you saying is the quality of the oversight monitoring?

Mr. Lee: That's correct, because then we are not using regulations that were written in the 1960s to face artificial intelligence, which again right now we are seeing some disparities between what was anticipated back then and what we are seeing now.

Senator Griffin: I'm not sure who can answer this. You can decide among yourselves. I'm following up to Senator Ravalia's question. It's in regard to the budget.

Budget Bill C-97 includes significant amendments that were not in the budget plan announced by the minister, but here they are, so I guess you are ready for them now. It does not include the creation of a Canadian drug agency, which was announced by the minister in his budget plan. I found that to be a very exciting announcement, so I'm disappointed we are not seeing that. Why is that?

Mr. Lee: I'm not sure that either of us would be able to address that point, senator. We can certainly say what the Food and Drugs Act amendments are because that's our point of focus, but we would have to take back anything on another potential instrument. Sorry.

Senator Griffin: That gets you off the hook. I'm still disappointed it's not in there, though.

[Translation]

The Chair: Thank you very much for helping the committee with its study on this division of Bill C-97.

M. Lee : Nous pensons que l'avantage de cette nouvelle marche à suivre est que, une fois qu'une gamme de produits est programmée, le mécanisme suppose que le ministre définit les modalités de communication des renseignements, ainsi que le contenu. Ce que vous recherchez vraiment, c'est de voir où se trouvent les points de contrôle, les points où quelque chose peut se produire et mal tourner, puis de planifier en conséquence. Avec l'ancien règlement, les choses fonctionnaient très bien, mais on ne recherchait pas d'éléments spécifiques ou les essais n'étaient pas adaptés pour trouver certains éléments. Comme nous l'avons dit récemment, il y a également les conditions selon lesquelles vous créez une surveillance continue; vous réfléchissez donc à la façon de surveiller le processus en cas de problème. Vous planifiez cela à l'avance. Du moins théoriquement, le modèle est vraiment intégré, et tous les participants tentent d'organiser davantage de planification, et c'est la façon dont nous l'utiliserions.

Le sénateur Kutcher : Cet ajout devrait donc à la fois améliorer la qualité des protocoles, mais aussi ce que je vous ai entendu dire, la qualité de la surveillance?

M. Lee : C'est exact, car nous n'utilisons donc pas les règlements rédigés dans les années 1960 pour faire face à l'intelligence artificielle, ce qui, encore une fois, révèle des disparités entre ce qui était prévu à l'époque et ce que nous observons actuellement.

La sénatrice Griffin : Je ne sais pas qui peut répondre à cette question. Vous pouvez décider entre vous. J'enchaîne sur la question du sénateur Ravalia, et c'est au sujet du budget.

Le projet de loi C-97 sur le budget comprend des amendements importants qui ne figuraient pas dans le plan budgétaire annoncé par le ministre, mais les voici, alors je suppose que vous êtes prêts à les recevoir maintenant. Les modifications n'incluent pas la création de l'Agence canadienne des médicaments, qui a été annoncée par le ministre dans son plan budgétaire. J'estime que c'est une annonce formidable et je suis donc déçue de ne pas la voir. Pourquoi donc?

M. Lee : Madame la sénatrice, je ne suis pas sûr que l'un ou l'autre d'entre nous pourrait répondre à cette question. Nous pouvons certainement dire quelles sont les modifications apportées à la Loi sur les aliments et drogues parce que c'est notre objectif principal, mais nous devrions tout retirer au sujet d'un autre organe éventuel. Désolé.

La sénatrice Griffin : Cela vous met hors de cause. Je suis tout de même déçue que cet élément n'y soit pas, cependant.

[Français]

La présidente : Merci beaucoup de nous avoir aidés dans le cadre de l'étude de cette section du projet de loi C-97.

[*English*]

I need the members to proceed with an in camera discussion for the draft report. Please don't stray too far. We will suspend for only two minutes.

(The committee continued in camera.)

[*Traduction*]

Il faut que les membres du comité poursuivent une discussion à huis clos sur le projet de rapport. S'il vous plaît, ne vous éloignez pas trop. Nous allons suspendre pour seulement deux minutes.

(La séance se poursuit à huis clos.)

Wednesday, June 5, 2019

Canada Mortgage and Housing Corporation:

Michel Tremblay, Senior Vice President, Policy and Innovation;
Mark Young, Director, Legal services.

Department of Finance Canada:

Robert Sample, Senior Director, Market Policy, Capital Markets
Division;
David LeDrew, Senior Advisor, Capital Markets Division.

Canadian Real Estate Association:

Jason Stephen, President.

Maytree Foundation:

Garima Talwar Kapoor, Director, Policy and Research.

Health Canada:

David K. Lee, Chief Regulatory Officer, Health Products and Food
Branch;
Greg Loyst, Director General, Policy and Regulatory Strategies
Directorate.

Le mercredi 5 juin 2019

Société canadienne d'hypothèques et de logement :

Michel Tremblay, premier vice-président, Politiques et innovation;
Mark Young, directeur, Services juridiques.

Ministère des Finances Canada :

Robert Sample, directeur principal, Politiques des marchés, Divison
des marchés des capitaux;
David LeDrew, économiste principal, Divison des marchés des
capitaux.

Association canadienne de l'immeuble :

Jason Stephen, président.

Fondation Maytree :

Garima Talwar Kapoor, directrice, Politiques et recherche.

Santé Canada :

David K. Lee, dirigeant principal de la réglementation, Direction
générale des produits de santé et des aliments;
Greg Loyst, directeur général, Direction des politiques et des
stratégies réglementaires.

WITNESSES

Monday, June 3, 2019

Employment and Social Development Canada:

Heather Sheehy, Associate Assistant Deputy Minister, Strategic and Service Policy Branch;

Hugues Vaillancourt, Senior Director, Social Development Policy Division, Social Policy Directorate, Strategic and Service Policy Branch.

Colour of Poverty — Colour of Change:

Avvy Yao-Yao Go, Clinic Director, Chinese and Southeast Asian Legal Clinic (by video conference).

Canada Without Poverty:

Michèle Biss, Policy Director and Human Rights Lawyer (by video conference).

Citizens for Public Justice:

Darlene O'Leary, Socio-economic Policy Analyst.

Vanier Institute of the Family:

Nora Spinks, President and CEO.

TÉMOINS

Le lundi 3 juin 2019

Emploi et Développement social Canada :

Heather Sheehy, sous-ministre adjointe déléguée, Direction générale des politiques stratégiques et de service;

Hugues Vaillancourt, directeur principal, Division de la politique du développement social, Direction de la politique sociale, Direction générale des politiques stratégiques et de service.

Colour of Poverty — Colour of Change :

Avvy Yao-Yao Go, directrice de clinique, Chinese and Southeast Asian Legal Clinic (par vidéoconférence).

Canada Sans Pauvreté :

Michèle Biss, directrice des politiques et avocate des droits humains (par vidéoconférence).

Citoyens pour une politique juste :

Darlene O'Leary, analyste de la politique socio-économique.

L'Institut Vanier de la famille :

Nora Spinks, présidente et chef de la direction.